



Plan d'action sur les changements climatiques de la TD :

Le point sur les progrès
en 2023



Table des matières

Introduction

- À propos de ce rapport
- Message de notre responsable de l'environnement
- Aperçu : notre plan d'action sur les changements climatiques
- Nos progrès dans le cadre de notre plan d'action sur les changements climatiques
- Messages de notre équipe de direction

Gouvernance

- Introduction
- Notre approche en matière de gouvernance climatique
- Supervision du conseil d'administration
- Surveillance de la direction

Stratégie

- Introduction
- Notre stratégie
- Notre plan de mise en œuvre et d'engagement

Gestion des risques

- Introduction
- Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat
- Nos risques liés au climat
- Catégories de gestion des risques
- Analyse de scénarios

Mesures et cibles

- Introduction
- Nos émissions opérationnelles
- Nos émissions financées
- Nos cibles d'émissions financées
- Finance durable
- Nos résultats



Pour en savoir plus sur la TD et ses activités, consultez ses autres rapports :



Rapport annuel +



Rapport sur la durabilité +



Rapport sur La promesse TD Prêts à agir +

Normes

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Comme indiqué ci-dessous, le présent rapport intègre les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), ainsi que les recommandations et les lignes directrices pour les plans de transition vers la carboneutralité que les institutions financières de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) ont publiées en novembre 2022. Ce rapport s'appuie également sur plusieurs autres cadres importants de plans de transition, notamment le cadre de divulgation du Transition Plan Taskforce (groupe de travail sur le plan de transition) du gouvernement britannique.

Par conséquent, le présent rapport met l'accent sur les efforts de la TD pour déterminer et gérer les risques et les occasions liés au climat, y compris ceux liés aux émissions financées du champ d'application 3. Nous avons adopté une approche axée sur le client et fondée sur les risques, et nous travaillons étroitement avec nos clients pour les aider à réaliser leurs objectifs d'affaires actuels et à innover dans l'application de leurs stratégies futures. Nous avons démontré notre capacité à soutenir assidûment nos clients de tous les secteurs, y compris nos clients des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, dans leur propre parcours vers une économie à faibles émissions.

Catégorie du GIFCC	Recommandation du GIFCC	Référence
Gouvernance	a. Décrire la surveillance des occasions et des risques liés au climat exercée par le conseil d'administration	Pages 13-14
	b. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat	Pages 15-16
Stratégie	a. Décrire les occasions et les risques liés au climat à court, à moyen et à long terme qui sont relevés par l'organisation	Pages 19-24; 51-55; 57-58
	b. Décrire les conséquences des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	Pages 24; 29-30; 52-55; 85-86
	c. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte des différents scénarios climatiques, notamment le scénario prévoyant une augmentation de 2 °C ou moins	Page 59
Gestion des risques	a. Décrire les processus qu'applique l'organisation pour déterminer et évaluer les risques liés au climat	Pages 49-58
	b. Décrire les processus qu'applique l'organisation pour gérer les risques liés au climat	Pages 57-58
	c. Décrire la manière dont les processus visant à déterminer, à évaluer et à gérer les risques liés au climat s'intègrent dans la gestion du risque globale de l'organisation	Pages 57-58
Mesures et cibles	a. Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques	Pages 49; 52-53; 61-74; 76-82; 85-89
	b. Divulguer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et, s'il y a lieu, du champ d'application 3 ainsi que les risques connexes	Pages 61-64; 65-72
	c. Décrire les cibles utilisées par l'organisation pour gérer les occasions et les risques liés au climat ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces cibles	Page 63; 65; 73-78; 85-86

Normes suite



Recommandations de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ)

La [Glasgow Financial Alliance for Net Zero \(GFANZ\)](#) est une coalition mondiale de grandes institutions financières résolues à accélérer la décarbonisation de l'économie. Elle met au point les méthodologies et les outils requis pour faciliter le respect des engagements de carboneutralité des institutions financières. En novembre 2022, elle a notamment publié des recommandations et des conseils sur les plans de transition vers la carboneutralité des institutions financières. Nous nous sommes fondés sur ces lignes directrices pour établir le présent rapport.

Catégorie de la GFANZ	Recommandation de la GFANZ	Référence
Fondations	1a. Objectifs et priorités	Pages 3-9
	1b. Stratégie et planification	Pages 19-24
Stratégie de mise en œuvre	2. Produits et services	Pages 29-30
	3. Activités et prise de décisions	Pages 25-28; 50
	4. Politiques et conditions	Pages 49-50
	5. Clients et sociétés de portefeuille	Pages 31-37
Stratégie d'engagement	6. Secteurs d'activité	Pages 40-45
	7. Gouvernements et secteur public	Pages 38-39
	8. Mesures et cibles	Pages 52-53; 61-89
Gouvernance	9. Rôles, responsabilités et rémunération	Pages 12-16
	10. Compétences et culture	Pages 25-28

À propos de ce rapport

Cadre de présentation du rapport

Il s'agit du sixième Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques qui décrit notre approche, nos réalisations et nos priorités et qui fait le point sur nos progrès dans la mise en œuvre de notre plan d'action sur les changements climatiques. Il couvre la période allant du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023, à moins d'indication contraire.

Ce rapport présente un aperçu du plan d'action sur les changements climatiques, qui est le plan de transition de la Banque. Dans ce rapport, nous décrivons les plus récentes initiatives de l'entreprise pour faire progresser notre transition climatique, afin d'atteindre sa cible de zéro émission de gaz à effet de serre (GES) dans nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050 et de soutenir la transition plus générale vers une économie à faibles émissions de carbone.

Depuis 2018, nos rapports tiennent compte des recommandations du GIFCC et nous avons intégré les risques et occasions liés au climat dans notre gouvernance, notre stratégie et notre gestion des risques, ainsi que dans nos mesures et cibles. Cette année, notre Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques respecte, dans une large mesure, le cadre des plans de transition vers la carboneutralité de la GFANZ et tient également compte d'autres cadres de plans de transition, notamment des lignes directrices du plan de transition du GIFCC et du cadre de divulgation du *Transition Plan Taskforce* (groupe de travail sur le plan de transition) du gouvernement britannique.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a publié la version finale des exigences de déclaration, à savoir la ligne

directrice B-15 : Gestion des risques climatiques, le 7 mars 2023. Des éléments de la ligne directrice B-15 s'appliquent d'abord aux banques d'importance systémique intérieure (BIS, dont la TD) au cours de l'exercice financier 2024. Nous avons évalué la ligne directrice B-15 et nous nous affairons à satisfaire ses attentes.

Le 26 juin 2023, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB), sous la supervision de la Fondation des normes internationales d'information financière (IFRS), a publié ses deux premières normes de divulgation sur la durabilité : IFRS S1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2, Informations à fournir en lien avec les changements climatiques, qui tiennent compte des recommandations du GIFCC. La Banque évalue actuellement les conséquences de l'adoption de ces normes.

Dans le présent rapport, « la TD », « la Banque », « notre », « nos » ou « nous » font référence au Groupe Banque TD. « TD Bank » désigne TD Bank^{MD}, America's Most Convenient Bank^{MD}.

+ Pour de plus amples renseignements sur l'approche relative aux questions portant sur les changements climatiques de Gestion de Placements TD, veuillez consulter le [Rapport relatif au GIFCC publié par Gestion de Placements TD](#).

Devise

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Notre façon de travailler et de collaborer avec les clients et d'autres entreprises

Ce rapport comprend des études de cas et des articles décrivant des collaborations avec des clients et des entreprises qui s'efforcent d'atteindre la carboneutralité, et il présente les renseignements détaillés fournis par les clients. Pour respecter leur confidentialité, ces parties sont mentionnées en termes généraux et ne sont jamais nommées. Dans certains cas, le nom des clients est indiqué si l'information est déjà accessible au public ou avec le consentement exprès des clients.

Rapports de certification externes

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L (EY) a effectué un examen limité de certains indicateurs de rendement environnementaux et sociaux de la TD et un examen raisonnable de l'utilisation du produit net de la TD relatif à ses obligations durables émises en 2020 et à ses obligations vertes émises en 2021. Pour en savoir plus à ce sujet, cliquez sur les liens ci-dessous :

- +** [Rapport de certification indépendant 2023 des données sur le document Obligations vertes de la TD \(émises en 2021\) : Utilisation du produit](#)
- +** [Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2023](#)



Pour nous joindre

Nos équipes de tous les secteurs de la TD voient au maintien de bonnes relations, interagissent régulièrement avec des groupes de parties prenantes et traitent les problèmes et les préoccupations qui leur sont signalés. Si vous souhaitez envoyer des commentaires à la TD, voici quelques façons de nous joindre :

Clients :
customer.service@td.com

Actionnaires particuliers :
tdshinfo@td.com

Investisseurs institutionnels :
tdir@td.com

Organismes communautaires et à but non lucratif :
tdreadycommitment@td.com

Sur X :
[@TD_Canada](#) ou [TDBank_US](#)

Message de notre responsable de l'environnement



Nicole Vadori

Vice-présidente et responsable de l'environnement

La TD a fait des progrès importants dans son plan d'action sur les changements climatiques, en appuyant les efforts en matière de décarbonisation dans un contexte de défis socioéconomiques et géopolitiques. Nous continuons de collaborer avec nos clients dans le cadre de leur transition dans tous les secteurs, y compris ceux à forte intensité d'émissions de carbone. Nous avons commencé le long parcours de transition de notre entreprise vers une économie à faibles émissions de carbone en investissant dans les systèmes, les technologies et la formation. Il est nécessaire et important d'améliorer nos capacités à la lumière des attentes accrues des parties prenantes, de l'évolution du contexte de risque et des exigences réglementaires émergentes.

En plus de renforcer nos capacités, nous avons fait des progrès en 2023 en établissant notre plan de transition qui est décrit aux présentes. Notre plan explique les mesures que nous prenons pour réaliser nos deux objectifs primordiaux, à savoir atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et mobiliser 500 milliards de dollars dans les activités commerciales de décarbonisation d'ici 2030. Par ailleurs, nous mettons en œuvre nos trois piliers stratégiques : décarboniser nos activités, réduire nos émissions financées secteur par secteur et saisir les occasions liées au climat. Nous sommes conscients que les progrès en matière de

carboneutralité dépendent de nombreux facteurs indépendants de notre volonté, notamment des changements importants dans les habitudes de consommation à l'échelle mondiale, ainsi que l'adoption de nouvelles technologies et de politiques favorables, et ces progrès doivent se faire sans perturber le progrès économique. C'est pourquoi notre plan prévoit la mobilisation des clients, des secteurs d'activité et des gouvernements. Nous croyons que cette approche globale pour s'attaquer aux défis climatiques permettra d'obtenir les meilleurs résultats possible pour nos clients et l'économie réelle.

Notre ambition d'atteindre la carboneutralité et notre stratégie pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone tiennent compte du but de notre entreprise, à savoir enrichir la vie de nos clients, de nos collectivités et de nos collègues. Il reste beaucoup de travail à faire et nous espérons réaliser des progrès ensemble.

Nicole Vadori

Vice-présidente et responsable de l'environnement

Aperçu : Notre plan d'action sur les changements climatiques

Notre plan d'action sur les changements climatiques constitue le plan de transition de la Banque. Il décrit notre approche pour atténuer les risques climatiques et décarboniser nos activités, ainsi que les mesures que nous prenons comme institution financière pour soutenir nos clients dans leur propre transition vers la carboneutralité et la transition de l'économie en général.

Notre plan d'action sur les changements climatiques est fondé sur deux objectifs :

- Atteindre la carboneutralité dans nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050
- Atteindre la cible de 500 milliards de dollars d'ici 2030 au chapitre des activités de finance durable et de décarbonisation

Notre plan d'action sur les changements climatiques s'appuie sur trois piliers complémentaires :

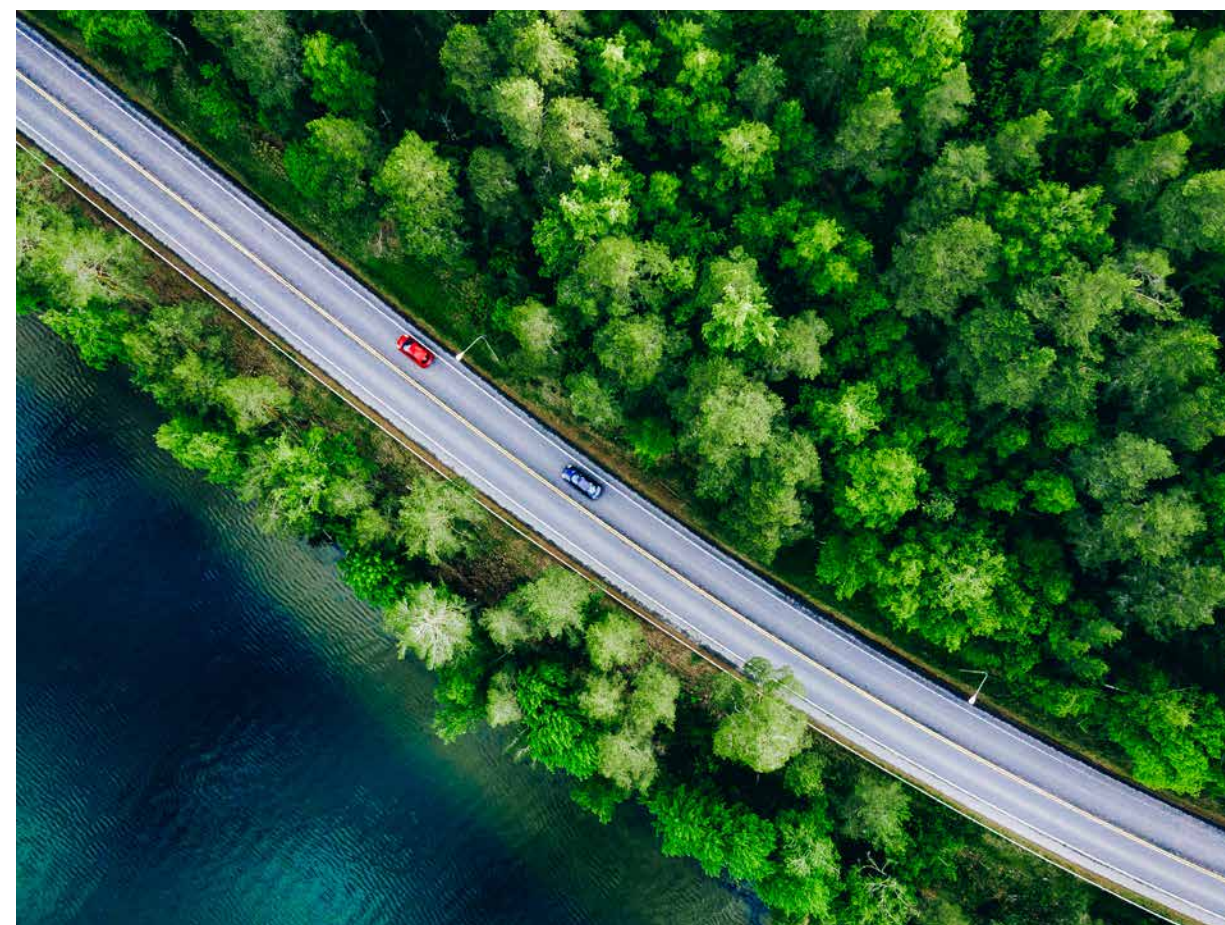
Pilier 1 : Décarboniser nos activités, qui décrit notre approche pour atteindre les cibles de réduction des émissions opérationnelles grâce à des gains d'efficacité dans l'ensemble de nos locaux.

Pilier 2 : Réduire nos émissions financées en soutenant la décarbonisation sectorielle, qui décrit notre approche pour gérer les émissions sectorielles financées tout en saisissant les occasions de décarbonisation plus larges et en soutenant une croissance économique durable.

Pilier 3 : Saisir des occasions de finance durable et de décarbonisation, qui mise sur la saisie des occasions de finance durable et de décarbonisation par le biais de nos domaines d'action que sont la mobilisation, l'engagement et l'intégration.

Ces piliers guident nos plans plus généraux de mise en œuvre de la transition et d'engagement. Afin de soutenir davantage ces piliers, nous améliorons nos capacités internes pour aider la Banque à prospérer dans l'économie durable émergente. Nous développons aussi le savoir-faire, les outils et l'infrastructure internes requis et nous concevons des produits et des services qui peuvent aider nos clients à atteindre leurs objectifs de durabilité. De plus, nous collaborons avec diverses parties prenantes comme les gouvernements, les organismes de réglementation, les organismes sectoriels et d'autres pour soutenir la transition vers la carboneutralité.

Nous suivons une approche axée sur le client et fondée sur les risques pour atteindre nos objectifs, en travaillant étroitement avec nos clients pour les aider à réaliser leurs objectifs d'affaires actuels et à innover dans l'application de leurs stratégies futures. Nous avons démontré notre capacité à soutenir assidûment nos clients de tous les secteurs, y compris nos clients des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, dans leur transition vers une économie à faibles émissions. Nous sommes déterminés à soutenir nos clients de tous les secteurs dans leurs efforts pour répondre aux besoins énergétiques mondiaux d'aujourd'hui et investir dans une vaste gamme de sources d'énergie et d'occasions pour satisfaire à la demande de demain. Par conséquent, nous reconnaissons que nos progrès dans le domaine des émissions financées peuvent ne pas être linéaires dans certains secteurs. Cependant, nous croyons qu'avec le temps, notre approche axée sur l'engagement des clients, y compris des clients des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, contribuera à faciliter la transition de la société vers la carboneutralité.



+ Vous trouverez de plus amples renseignements sur notre plan d'action sur les changements climatiques dans la section **Stratégie** du présent rapport, à la [page 17](#).

Plan d'action sur les changements climatiques

Vision

Positionner la Banque pour qu'elle puisse se démarquer dans cette nouvelle économie durable, en l'aidant à saisir un maximum d'occasions de transition en Amérique du Nord, tout en guidant le parcours de décarbonisation jusqu'à l'atteinte de la carboneutralité.

Objectifs

Atteindre la carboneutralité d'ici 2050 (y compris les cibles intermédiaires d'émissions d'ici 2030)

Atteindre notre cible de 500 milliards de dollars en matière de finance durable et de décarbonisation d'ici 2030

Plan d'action sur les changements climatiques de la TD : Plan de transition vers une économie à faibles émissions de carbone de la TD

Gouvernance et Surveillance

- Supervision du conseil d'administration
- Surveillance de la direction

Notre stratégie

Trois piliers complémentaires :

1	Décarbonisation de nos activités Notre approche pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions opérationnelles grâce à des gains d'efficacité dans nos locaux.	2	Réduction de nos émissions financées en soutenant la décarbonisation sectorielle Notre approche pour réduire nos émissions sectorielles financées tout en saisissant les occasions de décarbonisation plus larges et en favorisant une croissance économique durable.	3	Saisie des occasions de finance durable et de décarbonisation Notre approche pour saisir les occasions de finance durable et de décarbonisation grâce à des domaines d'intérêt liés à la mobilisation, à l'engagement et à l'intégration.
----------	---	----------	---	----------	---

Plan de mise en œuvre et d'engagement

Renforcement de nos capacités <ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer nos activités et nos systèmes • Amélioration des compétences et de la culture • Élargissement de notre vivier de talents 	Saisie des occasions commerciales <ul style="list-style-type: none"> • Produits et services • Marchés du carbone • Placements • Engagement auprès des clients 	Soutien de la transition économique <ul style="list-style-type: none"> • Engagement auprès des gouvernements, des organismes de réglementation et organismes de normalisation • Engagement auprès des groupes sectoriels et des organismes du secteur public • Leadership éclairé • Chaîne d'approvisionnement • Soutien communautaire et transition juste
---	--	--

Gestion des risques

- Identifier, évaluer et gérer les risques liés au climat
- Analyse de scénarios

Mesures et cibles

- Faire le suivi des progrès quant aux émissions opérationnelles, aux émissions financées et à la finance durable

Nos progrès dans le cadre de notre plan d'action sur les changements climatiques

Réduction de
↓ 28 %

des émissions opérationnelles en 2023 par rapport à 2019, notre année de référence, ce qui représente une réduction de 4,9 % d'une année à l'autre en 2023.

Réduction de
↓ 12 %

de notre empreinte totale d'émissions financées absolues de champ d'application 3 en 2021 par rapport à 2019¹.

Dépassement de
50 %

de notre cible d'engagement envers les clients pour les deux secteurs initiaux (énergie et production d'énergie).

Élargissement de la portée de notre cible en matière d'engagement clients pour joindre les clients responsables de

75 %

de nos émissions financées en 2024 dans les secteurs où nous avons fixé une cible intermédiaire de réduction des émissions financées.

Atteinte de résultats mitigés vers l'atteinte de nos cibles intermédiaires pour les émissions financées en 2021 par rapport à 2019, notre année de référence : augmentation de **2 %** dans le secteur de l'énergie et de **1 %** dans le secteur de l'aviation et réduction de **1 %** dans le secteur de la fabrication automobile et de **11 %** dans le secteur de la production d'énergie².

Mobilisation de
69,5
milliards de dollars

sous forme de prêts, de financement, de services de prise ferme, de services-conseils, d'assurance et d'investissements de la Banque au cours de l'exercice financier 2023, en vue d'atteindre notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars d'ici 2030³.



Élargissement de la portée de notre carte thermique des risques liés au climat pour inclure une évaluation du risque physique aigu de nos propres activités immobilières.

Évaluation des conséquences climatiques de nos activités de financement dans les secteurs agricole et immobilier.



Réalisation d'un projet pilote pour commencer à évaluer i) l'incidence de nos activités de financement dans le secteur agricole sur la nature et ii) la manière dont les activités que nous finançons dépendent de la nature, compte tenu des recommandations récemment publiées par le Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (GIFN). Nous avons préparé une étude de cas pour chaque volet : une carte thermique des conséquences sur la nature des activités de nos clients du secteur agricole compris dans la portée (consultez la [page 84](#) pour des précisions) et une étude-pilote sur la détermination des risques pour la nature (consultez la [page 56](#) pour des précisions).

Établissement de notre approche de sensibilisation aux changements climatiques qui définit les principaux domaines d'action de la TD dans ses échanges avec les gouvernements et les organismes de réglementation (reportez-vous à la [page 38](#) du présent rapport à la section « Soutenir la transition économique »).



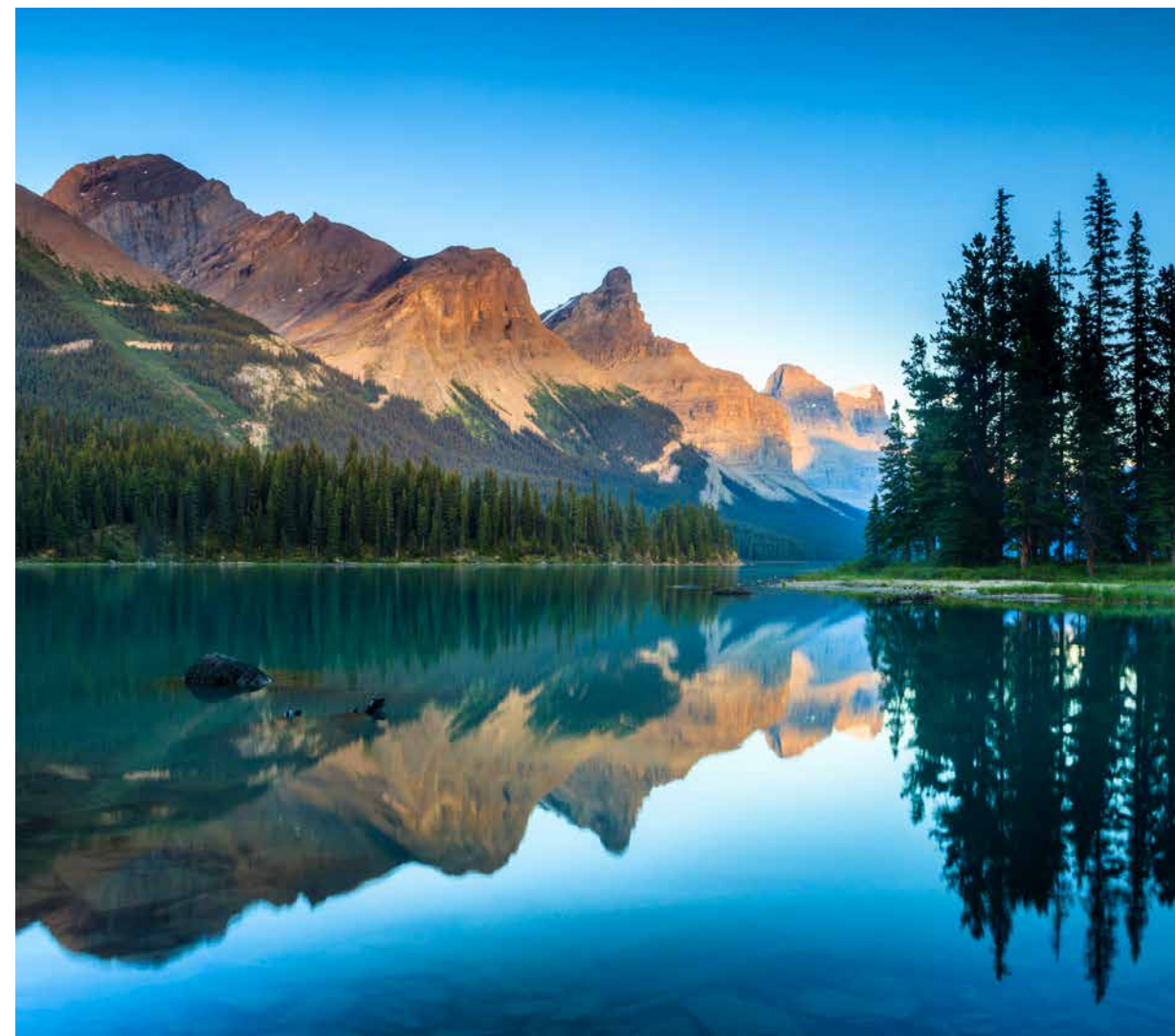
Nos progrès dans le cadre de notre plan d'action sur les changements climatiques suite

Défis sur le parcours vers des émissions nettes nulles

Certes, des progrès ont été réalisés vers la carboneutralité, mais l'économie en général et nous-mêmes avons un certain nombre de défis à relever.

- La décarbonisation de l'offre et de la demande d'énergie dans le monde demeure un défi. Nous comprenons que, comme institution financière mondiale, nous avons un rôle important à jouer. La réduction des émissions de GES exige des changements importants des habitudes de consommation mondiales et l'adoption rapide de nouvelles technologies. Par ailleurs, les entreprises de tous les secteurs, mais peut-être surtout les gouvernements, doivent prendre des mesures fortes pour respecter le seuil climatique.
- À l'échelle mondiale, il est très difficile de concilier la demande d'énergie actuelle avec une transition juste et en douceur vers la carboneutralité.
- Certaines des technologies pouvant permettre d'atteindre la carboneutralité, y compris les technologies d'élimination et de réduction du dioxyde de carbone, en sont toujours relativement aux premiers stades de développement et dans certains cas, n'ont pas encore atteint la viabilité commerciale en raison des coûts élevés.
- Nous croyons que des politiques gouvernementales plus claires et à plus long terme favoriseraient probablement des investissements plus considérables dans les solutions et technologies à faibles émissions de carbone.
- Les taxonomies, méthodologies et approches ne sont toujours pas uniformisées pour diverses mesures et cibles stratégiques, y compris des éléments nécessaires à la transition vers la carboneutralité. Dans ces cas, nous avons fait preuve de notre bon sens professionnel, en nous appuyant sur les pratiques et conseils sectoriels, afin de définir des approches pour la Banque que nous croyons raisonnables à ce stade-ci, et pour rendre compte de nos progrès en toute transparence.
- La disponibilité, la couverture et la qualité des données représentent toujours un important défi dans plusieurs secteurs pour estimer l'empreinte de nos émissions financées. Cette situation a pour conséquence non seulement des niveaux de qualité des données inférieurs, mais aussi l'établissement impossible, à l'heure actuelle, de cibles significatives dans certains secteurs.

Compte tenu de ces défis, la TD reconnaît l'importance de l'énergie sûre, abordable et durable. La transition vers une économie à faibles émissions de carbone est en cours, mais elle ne se produira pas du jour au lendemain. Des investissements continus dans les sources d'énergie existantes, y compris le pétrole et le gaz, sont essentiels pour satisfaire la demande et soutenir une économie vigoureuse.



Messages de notre équipe de direction



Bharat Masrani
Président du Groupe et
chef de la direction

Le présent rapport indique ce que la TD fait pour aider ses clients et ses collègues à saisir les occasions qu'un avenir durable et inclusif rend possibles. Nous savons que les progrès réalisés dans le cadre de notre Plan d'action pour le climat dépendent de la décarbonisation générale de notre économie et de la collaboration de toutes les parties prenantes pour atteindre notre objectif commun. Cela comprend la TD, nos clients, les décideurs, les organismes de réglementation et les consommateurs. De plus, il sera nécessaire de commercialiser des technologies, notamment la technologie de capture de carbone qui n'en est qu'à ses débuts, ainsi que d'autres technologies qui n'ont pas encore été inventées. Notre stratégie est conçue pour répondre aux besoins de notre économie d'aujourd'hui pendant la transition vers l'économie de demain.



Ajai Bambawale
Chef de groupe
et chef de la gestion
des risques

Nous sommes conscients des occasions et des risques que les changements climatiques peuvent représenter pour la Banque. Depuis la création de notre équipe Gestion du risque environnemental et social en 2019, nous avons renforcé activement nos capacités et nos mesures de gouvernance en matière de gestion des risques climatiques.

En 2023, nous avons fait d'importants progrès : nous avons notamment mis en œuvre la Politique sur le risque environnemental et social de l'entreprise, pour qu'il soit plus facile pour les équipes de la Banque de constamment évaluer, surveiller, contrôler et produire des rapports sur ce risque, y compris les risques climatiques. Nous avons aussi lancé un nouveau cadre de détermination des risques climatiques physiques pour fournir une approche uniforme en la matière.

Nous sommes conscients du besoin continu de renforcer nos capacités et de nous adapter pour suivre le rythme dans un contexte en constante évolution, et nous sommes engagés à continuer d'améliorer nos pratiques et politiques pour repérer et gérer les risques liés au climat.



Janice Farrell Jones
Première vice-présidente,
Durabilité et Responsabilité
sociale

Dans la dernière année, nous avons continué à mettre en œuvre notre plan d'action sur les changements climatiques. Nous nous efforçons de progresser dans l'atteinte de nos cibles d'émissions opérationnelles et financées pour réaliser notre ambition d'être carboneutre d'ici 2050. Nous avons investi plus de 69,5 milliards de dollars dans les activités commerciales axées sur la finance durable et la décarbonisation en vue d'atteindre notre cible de 500 milliards de dollars d'ici 2030.

Nous avons également continué à investir dans nos activités, nos systèmes et nos capacités, notamment à l'aide de notre modèle opérationnel cible environnemental et social. Cette initiative à l'échelle de l'entreprise constitue une feuille de route pluriannuelle qui vise à soutenir la mise en œuvre du plan d'action sur les changements climatiques de la TD.

Le chemin vers la carboneutralité est parsemé de diverses difficultés. Les efforts concertés de nombreuses parties prenantes, dont la TD, sont nécessaires pour réaliser d'importants progrès. Nous espérons continuer de collaborer pour soutenir nos clients et collectivités aujourd'hui, tout en nous préparant à prospérer dans l'économie de demain.

En intégrant la supervision des enjeux climatiques à l'échelle de l'entreprise, nous voulons favoriser une culture axée sur la responsabilisation dans l'exécution de nos buts liés au climat.



Dans cette section

Introduction	11
Notre approche en matière de gouvernance climatique	12
Supervision du conseil d'administration	13
Surveillance de la direction	15

Introduction

Notre cadre de gouvernance est ancré dans une solide culture de gestion des risques et une approche globale de gestion des risques. Pour soutenir la gestion efficace des risques climatiques et la gouvernance des occasions liées au climat, nos fonctions de l'entreprise et secteurs d'activité établissent des stratégies, des politiques, des processus et des contrôles pour comprendre leur exposition aux risques climatiques et pour gérer efficacement les risques et occasions climatiques.

Notre structure de gouvernance du risque environnemental et social préconise une solide supervision indépendante de ce risque par la Gestion des risques. De plus, nous avons en place des processus de gouvernance pour satisfaire aux exigences applicables de la réglementation et des politiques ainsi qu'aux engagements en matière de durabilité de la Banque.

La Banque cherche aussi à saisir les occasions de finance durable en répondant aux besoins financiers changeants de ses clients. Le conseil exécutif sur la finance durable, composé des membres de la haute direction de la TD, supervise la stratégie de la Banque et travaille sur la finance durable. Par ailleurs, l'équipe Finance durable de l'entreprise, au sein de Durabilité et Responsabilité sociale, élabore des stratégies pour la Banque dans son ensemble qui visent à soutenir les occasions d'affaires et les progrès dans les domaines d'action du cadre de durabilité de la TD.

Une solide gouvernance est certes essentielle pour progresser dans notre plan d'action sur les changements climatiques. Étant donné l'envergure de notre entreprise, nous sommes conscients que l'établissement de processus de gouvernance efficaces est uniquement possible grâce à une structure solide, à des communications claires et à la coordination appropriée entre tous les niveaux de la Banque et entre les fonctions et les secteurs d'activité de l'entreprise. Tenir à jour et améliorer notre cadre de gouvernance nous aide à nous assurer que les occasions liées au climat sont décelées et évaluées, et que les risques liés au climat sont décelés, atténués et signalés aux principaux comités ou groupes de gestion. Tous ces aspects clés constituent des étapes vers la mise en place d'une culture de gouvernance forte.



Principales réalisations en 2023

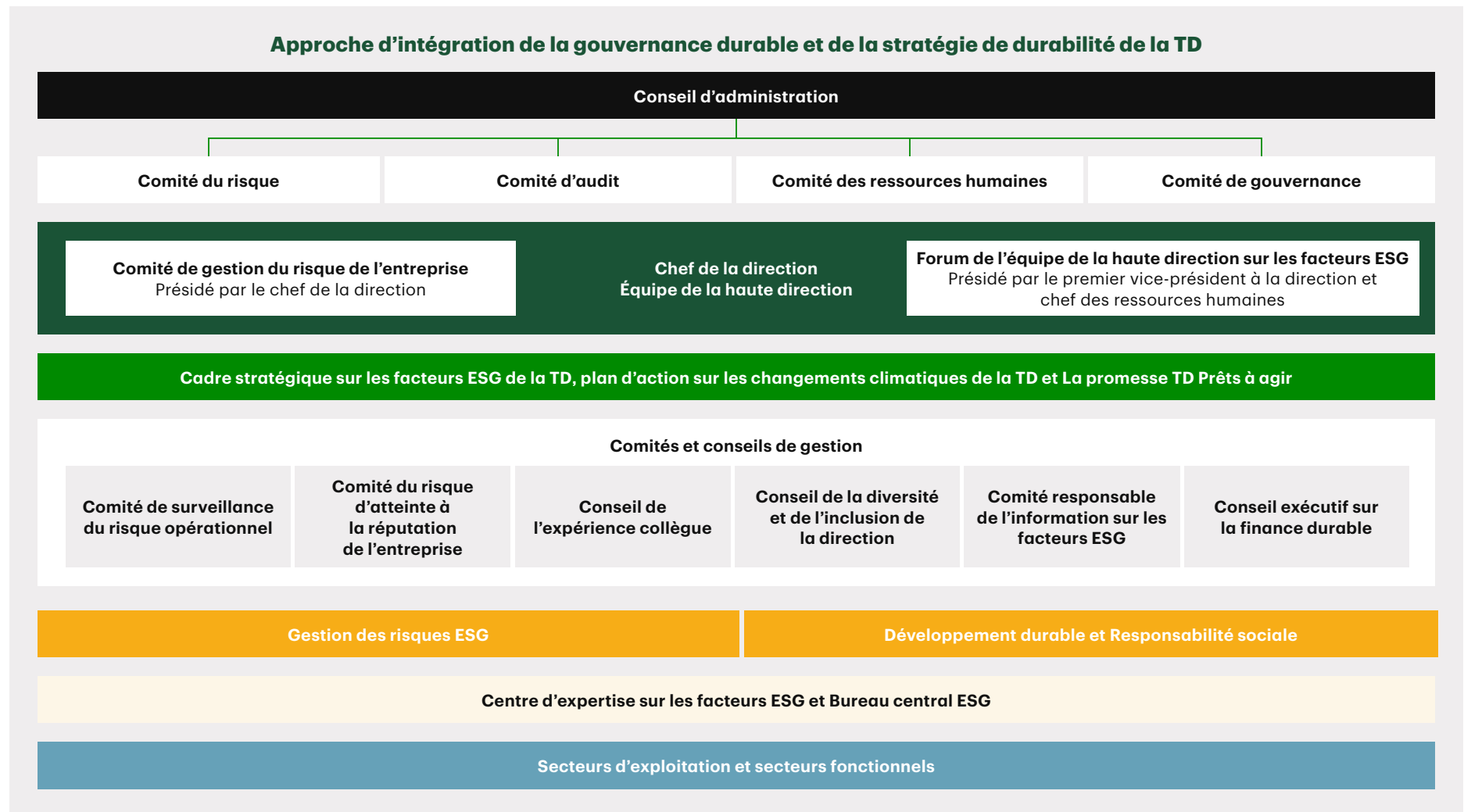
- Progrès réalisés relativement à notre stratégie liée aux données climatiques à l'échelle de l'entreprise, y compris la création de capacités de production de rapports et d'outils automatisés qui procurent aux fonctions de l'entreprise et aux secteurs d'activité des données climatiques précises et utiles à la prise de décisions
- Mise au point d'un cours de formation ESG offert à l'interne et adapté aux collègues en contact avec la clientèle dans certains secteurs d'activité, notamment GPTD, Valeurs Mobilières TD (VMTD), Services bancaires aux entreprises et TD Assurance
- Séances de formation sur l'intégrité des divulgations offertes à Finances TD, aux secteurs d'activité et aux partenaires de gestion de risque
- Communication de mises à jour sur les questions climatiques au conseil d'administration et à ses comités

Notre approche en matière de gouvernance climatique

Nous pensons qu'une surveillance rigoureuse des occasions et des risques liés aux changements climatiques par le conseil d'administration et la haute direction est essentielle pour évaluer et gérer les conséquences possibles sur nos stratégies d'affaires et notre rendement financier.

Par conséquent, nous avons intégré la supervision, l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat dans nos structures de gouvernance actuelles.

Le graphique sur cette page présente les organismes de gouvernance et de prise de décisions et les groupes stratégiques qui contribuent à la mise en œuvre et à la surveillance de notre stratégie de durabilité et de notre plan d'action sur les changements climatiques à tous les niveaux, du conseil d'administration aux fonctions de l'entreprise et aux secteurs d'activité. Notre forum sur les facteurs ESG de l'équipe de la haute direction surveille l'établissement de la stratégie en matière de durabilité et de climat. Kenn Lalonde, premier vice-président à la direction et chef des ressources humaines, et Ajai Bambawale, chef de groupe et chef de la gestion des risques, assurent respectivement la surveillance de la stratégie en matière de durabilité et la gestion des risques ESG de la TD. Pour d'autres précisions sur l'engagement du conseil d'administration à l'égard des questions de durabilité, consultez la page [Supervision du conseil d'administration](#) dans cette section du présent rapport.



Supervision du conseil d'administration

Notre conseil d'administration se concentre sur la création d'une croissance durable et de valeur à long terme pour nos actionnaires.

Dans le cadre de ce mandat, le conseil supervise :

- l'orientation stratégique de la Banque, la mise en œuvre d'une culture de gestion des risques efficace et le cadre de contrôle interne de l'entreprise;
- la détermination, le contrôle et la gestion des principaux risques et des risques émergents qui touchent la TD, y compris les risques climatiques et d'autres risques environnementaux et sociaux;
- la mise en œuvre et la surveillance du rendement, y compris en ce qui a trait à la stratégie et aux objectifs en matière de durabilité de la TD.

Le conseil d'administration et ses comités remplissent leur mandat en surveillant la gestion des risques et des occasions liés au climat de la TD.



Voici de plus amples renseignements sur le conseil d'administration et ses comités :

Gouvernance climatique du conseil d'administration

Conseil d'administration et comités du conseil	Responsabilités en matière de durabilité
Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> • Approuver la stratégie et les objectifs d'affaires de la TD et superviser la mise en œuvre et la surveillance du rendement, notamment les progrès réalisés dans la stratégie et les objectifs de la Banque en matière de durabilité. • Le conseil remplit son mandat par l'entremise de ses comités, y compris son comité du risque et son comité de gouvernance d'entreprise. • Le conseil et ses comités reçoivent des rapports sur les progrès liés au plan d'action sur les changements climatiques. • Approuver l'Énoncé d'appétence au risque de la Banque.
Comité de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser et surveiller la conformité à nos objectifs, à notre stratégie et à notre rendement, ainsi que les rapports sur la responsabilité d'entreprise et les questions environnementales et sociales, notamment les changements climatiques.
Comité du risque	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner notre énoncé d'appétence au risque et formuler des recommandations à son égard, et servir de tribune pour la réalisation d'analyses des tendances en matière de risque d'entreprise, ainsi que des risques actuels et émergents, y compris le risque environnemental et social.
Comité des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Superviser notre stratégie liée aux effectifs, notre structure organisationnelle, ainsi que nos stratégies, plans, politiques et pratiques en matière de rémunération afin de veiller à ce qu'ils soient conformes à la réalisation durable des objectifs d'affaires de la Banque, notamment ceux liés aux facteurs ESG. • Déterminer la rémunération des membres de l'équipe de la haute direction, y compris l'intégration des mesures ESG et leur incidence sur la rémunération accordée aux termes du Régime de rémunération des dirigeants.
Comité d'audit	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller la présentation et la divulgation de l'information financière et l'efficacité des systèmes et des processus de contrôle interne dans les secteurs de la production de rapports (liés aux finances, à l'exploitation et aux risques) et de l'exploitation.

Supervision du conseil d'administration suite

Engagement en matière de climat du conseil

Conseil d'administration et comités du conseil

Exemples d'engagement en 2023

Conseil d'administration

- Réception de mises à jour régulières sur le tableau de bord des risques de la TD, qui englobe le risque environnemental et social.
- Examen des progrès liés à la stratégie, aux priorités et aux programmes de durabilité de la Banque, y compris ceux liés à la nouvelle cible en matière de finance durable et de décarbonisation fixée par la Banque.
- Réception de mises à jour sur les cibles d'émissions financées de la Banque et les rapports connexes.

Comité de gouvernance du conseil d'administration

- Réception de mises à jour sur la stratégie, les rapports et le rendement en matière de durabilité de la Banque.
- Réception de mises à jour sur la stratégie sociale de l'entreprise, la cible en matière de finance durable et de décarbonisation, la planification des cibles de carboneutralité et de la transition ainsi que des rapports qui s'y rattachent.
- Réception de mises à jour sur les normes de divulgation de l'information sur la durabilité (IFRS).
- Au cours de 26 réunions tenues avec des actionnaires institutionnels en 2023, le président du conseil d'administration et le président du comité des ressources humaines ont abordé les questions ESG soulevées par les actionnaires.

Comité du risque

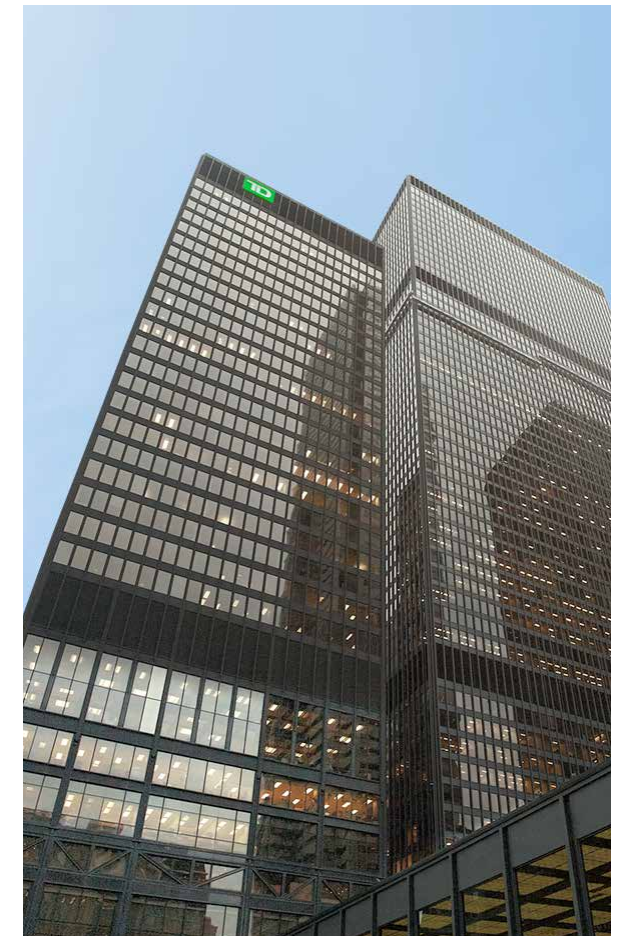
- Réalisation d'examens réguliers du tableau de bord des risques de la TD, qui englobe le risque environnemental et social.
- Réception de mises à jour sur le programme de gestion des risques ESG de la TD et de la ligne directrice B-15 du BSIF : Gestion des risques climatiques.

Comité des ressources humaines

- Examen des résultats par rapport aux objectifs ESG de 2023 pour établir le facteur de rendement de l'entreprise et les primes du chef de la direction et des membres de l'équipe de la haute direction.
- Approbation de l'extension du lien entre les objectifs ESG et la rémunération du premier vice-président dans le Régime de rémunération des dirigeants pour l'exercice 2024.

Comité d'audit

- Réception de mises à jour sur l'assurance ESG et les normes de divulgation de l'information sur la durabilité (IFRS) et de rapports sur la durabilité future.
- Réception d'une mise à jour sur la ligne directrice B-15 du BSIF : Gestion des risques climatiques.



Surveillance de la direction

Haute direction

À la TD, le chef de la direction est l'ultime responsable de l'exécution du plan d'action sur les changements climatiques. Le forum sur les facteurs ESG de l'équipe de la haute direction, composé de dirigeants de nos secteurs d'activité et des fonctions de l'entreprise, supervise l'établissement de la stratégie de durabilité (y compris des enjeux climatiques).

Nous demandons aussi à nos comités de gestion, forums et conseils de superviser et de soutenir la direction dans ses responsabilités de gestion liées au plan d'action sur les changements climatiques. Ces comités de gestion, forums et conseils constituent les plateformes appropriées pour guider, conseiller et permettre une analyse critique des risques et des occasions liés aux facteurs ESG actuels et émergents (y compris les facteurs climatiques).

Comités de gestion et conseils	Responsabilités liées à la durabilité
Comité de gestion du risque de l'entreprise (CGRE)	<ul style="list-style-type: none"> Surveiller la gestion des principales activités de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'entreprise et favoriser une culture de gestion des risques intégrée et efficace.
Comité de surveillance du risque opérationnel (CSRO)	<ul style="list-style-type: none"> Superviser la détermination, la surveillance et le contrôle des principaux risques selon notre profil de risque opérationnel.
Comité du risque d'atteinte à la réputation de l'entreprise (CRARE)	<ul style="list-style-type: none"> Superviser la gestion du risque d'atteinte à la réputation dans les limites de notre appétence au risque et servir de tribune aux discussions sur les risques non traditionnels, à leur examen et leur transmission à une instance supérieure.
Forum sur les facteurs ESG de l'équipe de la haute direction	<ul style="list-style-type: none"> Surveiller les facteurs ESG et l'élaboration de la stratégie liée au climat.
Comité de la durabilité des activités combinées de la TD aux États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> Superviser, orienter et guider la haute direction en ce qui a trait à la stratégie de durabilité et au programme ESG aux États-Unis.
Comité directeur du programme ESG	<ul style="list-style-type: none"> Définir l'orientation et prendre les décisions relatives à la conception et à la configuration des éléments composant le modèle opérationnel cible ESG et le plan de mise en œuvre qui s'y rattache. Examiner l'état d'exécution du programme ESG, notamment des flux de travail et des projets en vigueur pour mettre en œuvre le plan d'action sur les changements climatiques.
Conseil exécutif sur la finance durable	<ul style="list-style-type: none"> Harmoniser les occasions en matière de finance durable grâce à la stratégie de durabilité de la TD et jouer un rôle crucial pour favoriser l'utilisation de la finance durable dans toute l'entreprise au moyen du forum de l'équipe de la haute direction.
Comité responsable de l'information relative aux facteurs ESG	<ul style="list-style-type: none"> Superviser, orienter et guider la haute direction et approuver les divulgations liées aux facteurs ESG qui s'appliquent.

Rémunération des dirigeants

Un des objectifs du programme de rémunération des dirigeants est de récompenser ces derniers pour la mise en œuvre réussie de la stratégie de la TD. En 2021, la Banque a officiellement ajouté un certain nombre de facteurs ESG aux principales mesures utilisées pour déterminer le fonds de rémunération variable de l'équipe de la haute direction. Ces mesures ESG s'ajoutent aux mesures actuelles sur l'expérience client et sont associées à la stratégie de durabilité globale de la Banque. Elles comprennent des objectifs liés aux changements climatiques, à la diversité, à l'équité et à l'inclusion, et à l'engagement des employés. Pour l'exercice financier 2024, la Banque a étendu les mesures ESG à la rémunération de tous les premiers vice-présidents et échelons supérieurs qui participent au Régime de rémunération des dirigeants.

+ [La circulaire de procuracy de la direction 2024 présente des renseignements sur les mesures et les résultats liés aux facteurs ESG, ainsi que leur incidence sur le fonds de rémunération variable.](#)

Surveillance de la direction suite

Exécuter notre plan d'action sur les changements climatiques

Les fonctions et secteurs d'activité de l'entreprise travaillent ensemble pour mettre en œuvre notre plan d'action sur les changements climatiques. Ils ont aussi pour responsabilités de déterminer, de prendre en charge et de gérer les risques environnementaux et sociaux de leurs domaines respectifs. Cette tâche comprend l'intégration des évaluations du risque environnemental et social aux processus habituels et de gouvernance, notamment, mais sans se limiter, à ceux qui se rapportent aux nouveaux clients et aux nouvelles opérations.

Nous travaillons constamment à intégrer les capacités climatiques dans les fonctions et les secteurs d'activité de l'entreprise. Nous voulons renforcer la prise en charge des risques et des occasions liés au climat au sein de la Banque.

Voici de plus amples précisions sur les responsabilités des principales fonctions et des principaux secteurs d'activité de l'entreprise.

Fonctions centralisées liées au climat	Responsabilités en matière de durabilité
Développement durable et Responsabilité sociale	
Environnement TD	<ul style="list-style-type: none"> Diriger l'élaboration de la stratégie climatique de l'entreprise; fournir des conseils, des analyses et des communications sur les éléments du plan d'action sur les changements climatiques et promouvoir leur élaboration et leur mise en œuvre au sein de l'entreprise.
Production de rapports sur la durabilité	<ul style="list-style-type: none"> Diriger la production de rapports sur la durabilité et les changements climatiques et les divulgations publiques volontaires de la Banque.
Centre d'expertise sur les facteurs ESG	<ul style="list-style-type: none"> Regrouper l'expérience, l'expertise et le talent des collègues qui travaillent sur les questions de durabilité au sein de l'entreprise, en vue de coordonner et de simplifier les efforts, de faire preuve de leadership éclairé pour appuyer la prise de décisions et de façonner la stratégie de la Banque. Établir et contribuer à intégrer dans nos activités la stratégie de durabilité et le plan d'action sur les changements climatiques. Reportez-vous à la page 14 de notre Rapport sur la durabilité 2023 pour de plus amples renseignements.
Gestion des risques ESG	
Bureau central ESG	<ul style="list-style-type: none"> Diriger l'établissement et l'évolution continue du modèle opérationnel cible de la Banque et du plan de mise en œuvre qui s'y rattache, qui a été élargi pour inclure notre cadre social.
Gestion du risque environnemental et social	<ul style="list-style-type: none"> Établir les cadres, politiques, processus et structures de gouvernance et de production de rapports sur le risque environnemental et social, afin d'aider les secteurs d'activité et fonctions de l'entreprise à déterminer, à évaluer, à atténuer et à surveiller ce risque, y compris les risques climatiques, et à établir les rapports qui s'y rattachent.
Gestion du risque de crédit ESG	<ul style="list-style-type: none"> Coordonner l'intégration des risques liés aux facteurs ESG et au climat dans nos évaluations du risque de crédit à la fois au niveau des emprunteurs et des portefeuilles.
Fonctions de l'entreprise et secteurs d'activité	
Fonctions et secteurs d'activité de l'entreprise	<p>Les fonctions et secteurs d'activité de la TD ont les responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Cerner, prendre en charge et gérer le risque environnemental et social, y compris les risques climatiques, et produire les rapports qui s'y rattachent dans leur secteur respectif (p. ex. intégrer les évaluations du risque environnemental et social dans les processus de gouvernance). Collaborer avec les équipes Durabilité et Responsabilité sociale et Gestion des risques ESG pour établir des objectifs et des mesures liés aux facteurs ESG. Soutenir les objectifs climatiques de la Banque en coordonnant les efforts pour concevoir des produits, des services et des programmes ESG, par l'entremise de notre conseil exécutif sur la finance durable.

Tandis que le monde se tourne vers un avenir à faibles émissions de carbone, nous nous efforçons de soutenir nos clients, nos collègues et nos collectivités vers le parcours vers des émissions nettes nulles.



Dans cette section

Introduction	18
Notre stratégie	19
Notre plan de mise en œuvre et d'engagement	25

Introduction

Depuis sa première publication en 2020, nous avons étoffé et amélioré notre plan d'action sur les changements climatiques chaque année. Nous avons également lancé un modèle opérationnel cible environnemental et social en 2020, qui comprend un volet climatique, afin de renforcer les capacités nécessaires pour atteindre notre objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050. En 2021, nous avons fixé nos cibles intermédiaires visant à réduire de 25 % les émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2 d'ici 2025 (par rapport à 2019, l'année de référence).

En mars 2022, nous avons annoncé nos premières cibles intermédiaires pour les émissions financées des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité, suivies un an plus tard par des cibles pour les secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation. Enfin, en mars 2023, nous avons annoncé une cible en matière de finance durable et de décarbonisation de

500 milliards de dollars. Nous continuons à mettre en œuvre et à aligner nos ressources et processus internes pour progresser vers ces objectifs, qui font partie de nos efforts plus larges visant à gérer les risques et les occasions liés au climat pour la Banque par le biais des produits et des services que nous fournissons à nos clients dans tous les secteurs.

Nous continuons à adopter une approche axée sur le client dans le cadre de notre stratégie, en nous engageant auprès des clients des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone pour les aider dans leur démarche de décarbonisation. Parallèlement, nous sommes conscients que le chemin vers des émissions nettes nulles n'est ni linéaire ni direct, et demande un effort de l'ensemble de la société pour résoudre les problèmes liés à la demande et à l'offre qui entravent les progrès. C'est pour cette raison qu'un autre élément important de notre stratégie est de poursuivre notre collaboration avec diverses parties prenantes, dont les gouvernements, les forums sectoriels et les organismes de réglementation et de normalisation, afin de surmonter les défis économiques, techniques et politiques qui empêchent d'atteindre cet objectif.



Principales réalisations en 2023

Renforcement de nos capacités

- Nous avons revu et élargi le modèle opérationnel cible environnemental et social afin de soutenir la stratégie de durabilité plus vaste de la Banque. Nous avons ajouté des secteurs d'activité à ce modèle afin de favoriser une approche intégrée de l'opérationnalisation et de la hiérarchisation des efforts à mesure que nous affinons nos capacités ESG.
- Nous avons analysé les occasions d'améliorer notre plan de transition afin de déterminer et de classer par ordre de priorité les activités importantes à intégrer au plan de mise en œuvre de notre modèle opérationnel cible.
- Nous avons élaboré une approche de décarbonisation sectorielle dans les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone de l'économie réelle, en privilégiant d'abord le secteur des transports⁴.
- Nous avons renforcé les lignes directrices internes pour l'achat de compensations carbone, de crédits d'énergie renouvelable (CER) et de crédits d'élimination du carbone afin de faciliter l'évaluation et de suivre l'évolution des pratiques gagnantes à mesure que la Banque passe d'objectifs liés à la carboneutralité de ses activités à son objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050.
- Nous avons amélioré notre stratégie sur les données relatives au climat de l'entreprise en mettant l'accent sur la création de tableaux de bord, de capacités d'évaluation et d'outils qui donnent aux secteurs d'activité, de manière automatisée, des données sur les émissions utiles à la prise de décision.
- Nous avons réalisé un projet pilote pour commencer à évaluer i) l'incidence de nos activités de financement dans le secteur agricole sur la nature et ii) la façon dont les secteurs que nous finançons dépendent de la nature, en fonction des récentes recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nous avons élaboré une étude de cas pour chaque question : une carte thermique de l'incidence de nos clients du secteur agricole sur la nature (voir la [page 84](#) pour en savoir plus) et une étude pilote sur l'identification des risques liés à la nature (voir la [page 56](#) pour en savoir plus).

Saisie des occasions commerciales

- Nous avons dépassé notre objectif d'engagement des clients de 50 % pour deux premiers secteurs (énergie et production d'électricité) et avons élargi notre objectif pour mobiliser les clients responsables de 75 % de nos émissions financées en 2024 dans les secteurs pour lesquels nous avons établi des cibles intermédiaires d'émissions financées.
- Le groupe Solutions ESG de VMTD a continué à enrichir ses solutions de financement durable destinées aux clients. En 2023, ce groupe a structuré et conseillé des opérations inaugurales de produits dérivés et de titrisation liés à la durabilité, dont la tarification est liée au rendement des clients par rapport aux objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur des données scientifiques.
- VMTD a accepté d'acheter 27 500 tonnes métriques de crédits pour l'élimination du dioxyde de carbone par capture directe dans l'air sur une période de quatre ans auprès de STRATOS, la première usine de capture directe dans l'air de 1PointFive, qui est actuellement en construction au Texas (à condition que celle-ci devienne opérationnelle)⁵. Pour en savoir plus à ce sujet, rendez-vous à la [page 30](#).
- Nous avons évalué l'incidence sur les émissions de nos activités de financement dans les secteurs de l'agriculture et de l'immobilier, ainsi que les leviers de décarbonisation et les occasions commerciales qui s'offrent à la Banque dans ces secteurs.

Soutien de la transition économique

- Nous avons lancé un nouveau cadre de défense qui coordonne les activités de défense liées au climat dans l'ensemble de la Banque et qui définit les principaux domaines d'action auprès des gouvernements et des organismes de réglementation.

Notre stratégie

Notre plan d'action sur les changements climatiques décrit les mesures que nous prenons pour nous adapter à l'économie à faibles émissions de carbone de l'avenir. Il repose sur deux principaux objectifs : avoir des émissions nettes nulles pour nos activités d'exploitation et de financement d'ici 2050 et atteindre la cible de 500 milliards de dollars dans les activités de durabilité et de décarbonisation d'ici 2030 dans le cadre de notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation.

Pour atteindre ces deux grands objectifs, nous privilégions trois piliers complémentaires :

- 1. Décarbonisation de nos activités :** Notre approche pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions opérationnelles grâce à des gains d'efficacité dans nos locaux.
- 2. Réduction de nos émissions financées en soutenant la décarbonisation sectorielle :** Notre approche par secteurs pour aborder les émissions financées tout en saisissant les occasions de décarbonisation plus générales et en soutenant une croissance économique durable.
- 3. Saisie des occasions de finance durable et de décarbonisation :** Nos domaines d'action de notre stratégie de finance durable orientent nos progrès vers notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars.

Notre plan d'action sur les changements climatiques encadre également notre application en renforçant les capacités internes et en saisissant les occasions du marché liées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, tout en favorisant l'engagement des parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Banque.

Notre approche axée sur le client est importante pour garantir que nous soutenons nos clients alors qu'ils continuent à répondre aux besoins énergétiques de la planète d'aujourd'hui et à investir dans un large éventail de sources et de solutions de recharge pour répondre aux demandes de demain. Par conséquent, nous pouvons parfois constater des augmentations de nos émissions financées dans certains secteurs. Cependant, nous pensons qu'avec le temps, notre approche axée sur l'engagement, y compris auprès des clients des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, facilitera la transition de la société vers les émissions nettes nulles. Pour l'heure, nous pensons pouvoir exercer une plus grande influence sur la décarbonisation de l'économie en nous engageant auprès des clients des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone et en leur fournissant notre entière gamme de produits, de services et d'expertise dont ils auront besoin pour mettre en œuvre leurs plans de transition.

Notre capacité à atteindre nos objectifs dépend de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Nous nous engageons auprès des parties prenantes pour exercer une influence sur ces facteurs, lorsque cela est possible.

Les trois prochaines sections présentent notre travail sur chacun de nos piliers complémentaires.

Notre stratégie

1. Décarbonisation de nos activités
2. Réduction de nos émissions financées
3. Saisie des occasions de finance durable et de décarbonisation

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement

Renforcement de nos capacités

- Faire évoluer nos activités et nos systèmes
- Amélioration des compétences et de la culture
- Élargissement de notre vivier de talents

Saisie des occasions commerciales

- Produits et services
- Marchés du carbone
- Placements
- Engagement auprès des clients

Soutien de la transition économique

- Engagement auprès des gouvernements, des organismes de réglementation et organismes de normalisation
- Engagement auprès des groupes sectoriels et des organismes du secteur public
- Leadership éclairé
- Chaîne d'approvisionnement
- Soutien communautaire et transition juste

Notre stratégie suite

Pilier 1

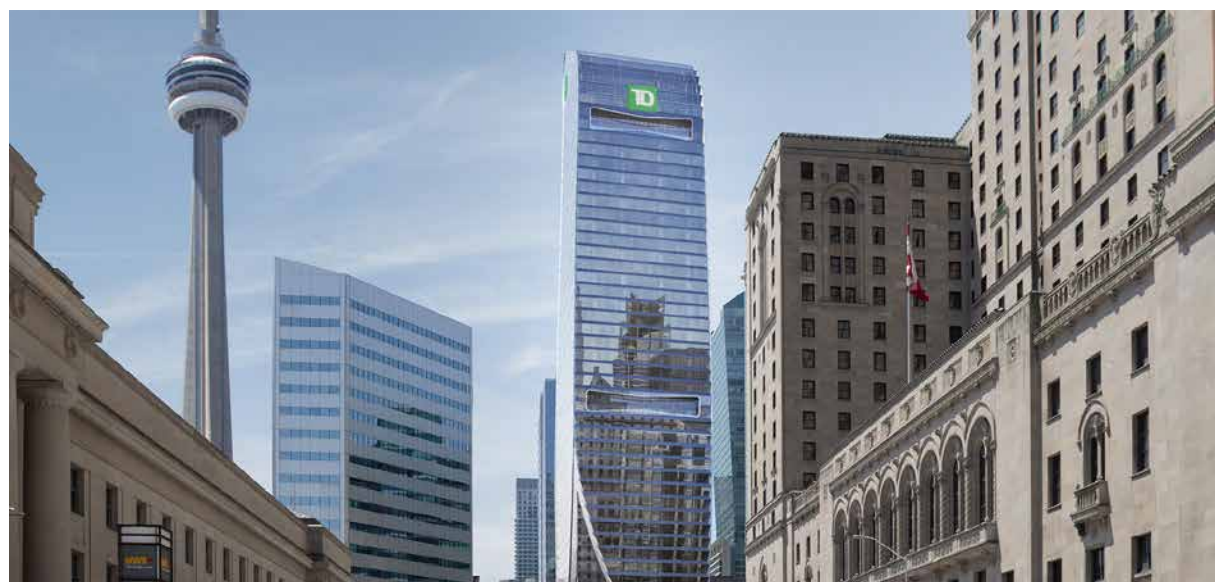
Pilier 2

Pilier 3

Pilier 1 : Décarbonisation de nos activités

En 2020, la TD est devenue la première grande banque canadienne à fixer une cible d'émissions de GES nettes nulles pour ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux principes de l'Accord de Paris. Dans le cadre de cet objectif, nous avons fixé une cible intermédiaire de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement pour 2025 ainsi que des cibles d'intensité carbonique pour nos émissions financées pour 2030 (catégorie 15 du champ d'application 3 : investissements^{6,7}). En outre, chaque année depuis 2010, nous nous engageons à compenser volontairement nos émissions opérationnelles par l'achat de crédits de réduction et d'élimination du carbone vérifiés de manière indépendante (pour nos émissions des champs d'application 1 et 2 basées sur le marché et nos émissions de la catégorie 6 du champ d'application 3 : déplacements d'affaires) et de crédits d'énergie renouvelable (pour la consommation d'énergie non renouvelable dans le cadre de nos émissions du champ d'application 2 basées sur l'emplacement)⁸. La TD a acheté ces crédits de réduction et d'élimination pour compenser les émissions qu'elle n'a pas été en mesure de réduire, de façon à contribuer au développement des marchés du carbone tout en continuant ses efforts pour réduire les émissions liées à ses activités.

Nous sommes conscients que dans toutes les trajectoires estimées à partir de modèles du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050 est avant tout atteint par des réductions des émissions^{9,10}. Nous avons donc accordé la priorité à un certain nombre d'activités visant à réduire nos émissions opérationnelles afin de soutenir nos cibles de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2, tout en sachant que l'atteinte de l'objectif d'émissions nettes



nulles d'ici 2050 nécessitera des efforts considérables au fil du temps de la part des gouvernements, des entreprises, des secteurs et des économies entières.

De plus, le GIEC indique clairement que pour atteindre les émissions nettes nulles conformément à une trajectoire axée sur l'objectif de 1,5 °C, il faudra déployer à grande échelle des technologies d'élimination du dioxyde de carbone pour les émissions restantes qui sont difficiles à éliminer. Selon certaines estimations, environ 6 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ devront être éliminées chaque année d'ici 2050, mais ce chiffre pourrait être plus élevé si des réductions substantielles des émissions n'étaient pas enregistrées^{11,12,13}.

Certaines de nos parties prenantes attachent de plus en plus d'importance à la formulation du rôle que jouent la réduction et l'élimination du carbone, vérifiées de manière indépendante, dans le cadre des stratégies d'émissions nettes nulles. Nous savons également que de nombreux cadres d'émissions nettes nulles encouragent les entreprises à réduire d'abord le plus possible leurs émissions, puis à remédier aux émissions résiduelles en investissant dans des crédits d'élimination du carbone de haute qualité, par l'établissement d'objectifs liés à ces crédits et le passage progressif à des solutions permanentes d'élimination du carbone¹⁴.

Initiatives de décarbonisation des entreprises

Nous continuons à progresser vers l'atteinte des objectifs de notre plan d'action sur les changements climatiques grâce à plusieurs initiatives en cours :

- Intégration de normes de conception de bâtiment vert pour les nouveaux emplacements et ceux existants
- Projet pilote d'installation de pompes à chaleur bioénergie dans certaines succursales au Canada pour lesquelles le réseau d'émissions des services publics est plus favorable à la conversion du gaz à l'électricité
- Élargissement continu de notre programme de dispositifs de contrôle intelligents en succursale visant à favoriser l'efficacité énergétique dans plus de 1 190 succursales au total
- Intégration continue de l'énergie solaire partout en Amérique du Nord au moyen de panneaux solaires : au total, plus de 150 succursales au Canada et aux États-Unis en sont munies

Pour en savoir plus sur ces initiatives de décarbonisation des entreprises, consultez les pages 62 et 63 de la section [Mesures et cibles](#) du présent rapport.

Notre stratégie suite

Pilier 1

Pilier 2

Pilier 3

Depuis 2010, la TD, de sa propre initiative, achète des crédits carbone vérifiés de manière indépendante dans le cadre de projets qui évitent ou réduisent la quantité d'émissions qui auraient autrement été émises dans l'atmosphère. Nous savons que les directives actuelles du secteur prévoient que les émissions résiduelles, difficiles à supprimer, seront compensées par des crédits permanents d'élimination du carbone d'ici 2050, et nous avons pris des mesures pour nous préparer en conséquence. Pour ce faire, nous intégrons progressivement à notre portefeuille de crédits de carbone volontaires des crédits d'élimination du dioxyde de carbone plus permanents (c'est-à-dire des crédits d'élimination vérifiés provenant de projets dont le stockage de carbone dure plus de 100 ans et dont le risque d'inversion est faible), tout en continuant à acheter des crédits de réduction d'émissions vérifiés de haute qualité ou des crédits basés sur la nature, ainsi que des crédits d'élimination basés sur la technologie à court terme. Ces achats n'ont pas été faits pour réaliser des réductions par rapport à nos cibles d'émissions des champs d'application 1, 2 ou financées, mais plutôt pour montrer notre engagement à déployer des fonds pour soutenir le développement des marchés et des technologies qui seront essentiels pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et s'attaquer aux émissions résiduelles.

Les progrès réalisés en 2023 sont les suivants :

- La TD a travaillé avec Carbon Direct, une société de conseil de premier plan en matière de gestion du carbone, pour définir le rôle futur des crédits de carbone dans le cadre de sa stratégie d'émissions nettes nulles. La TD a également salué le lancement des principes fondamentaux du Conseil d'intégrité du marché volontaire du carbone en tant que référence mondiale pour les crédits de carbone de haute intégrité, et continuera à travailler à l'intégration des nouvelles orientations du secteur, le cas échéant, dans son approche de la compensation volontaire des émissions par le biais des marchés du carbone.
- La TD a collaboré avec Carbon Direct pour mettre à jour ses directives d'entreprise pour l'achat de crédits de carbone et de certificats d'attributs d'énergie (« directives d'entreprise »), qui s'appliqueront aux nouveaux achats d'instruments carbone à partir de l'exercice 2024¹⁵.
- VMTD a accepté d'acheter 27 500 tonnes métriques de crédits pour l'élimination du dioxyde de carbone par capture directe dans l'air sur une période de quatre ans auprès de STRATOS, la première usine de capture directe dans l'air de 1PointFive, qui est actuellement en construction au Texas (à condition que celle-ci devienne opérationnelle)¹⁶.

Le rôle des crédits de carbone

Les crédits de carbone représentent généralement une tonne métrique d'équivalent en dioxyde de carbone qui a été volontairement évitée, réduite ou supprimée, par rapport au statu quo, par un projet admissible en suivant une méthodologie ou un protocole établi.

Les crédits de carbone peuvent être classés soit comme des réductions ou évitements, soit comme des éliminations. Les crédits pour réduction ou évitement sont générés par des projets qui réduisent ou évitent les émissions de GES qui auraient autrement été émises dans l'atmosphère (p. ex. les projets d'efficacité énergétique). Les crédits pour élimination sont générés par des projets qui éliminent les GES de l'atmosphère et les stockent dans des puits géologiques, terrestres ou marins (p. ex. capture directe dans l'air, projets de séquestration du carbone dans les forêts, projets poussés d'alcalinisation des océans). Un consensus croissant se dégage sur le fait que, pour que les entreprises atteignent des objectifs d'émissions nettes nulles en accord avec les dernières données scientifiques sur le climat, il faudra procéder à des éliminations pour compenser toute émission résiduelle inévitable après avoir réduit au maximum les émissions.



Notre stratégie suite

Pilier 1

Pilier 2

Pilier 3

Pilier 2 : Réduction de nos émissions financées en soutenant la décarbonisation sectorielle

Atteindre des émissions nettes nulles nécessite des changements dans les habitudes de consommation mondiales, l'adoption rapide de nouvelles technologies, des efforts significatifs de décarbonisation de la part des entreprises et dans tous les secteurs, ainsi qu'une orientation claire de la part des organismes de réglementation et des dirigeants politiques. Nous sommes conscients que la production d'énergie à partir de combustibles fossiles continuera de faire partie du portefeuille énergétique à court terme, comme le disent les recommandations et les projections de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ainsi, nous continuons à adopter une approche équilibrée et à fournir des services financiers aux clients du secteur de l'énergie

tout en nous engageant auprès des producteurs d'énergie dans leurs plans de décarbonisation et en aidant les consommateurs à réduire leur demande d'énergie et à se tourner vers l'électrification.

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone présente également d'importantes occasions commerciales¹⁷. La transition énergétique est porteuse d'occasions de croissance et nous nous engageons à aider nos clients à saisir les possibilités économiques qui s'offrent à eux pour soutenir leurs efforts de décarbonisation. Nous contribuons également à faciliter les investissements, à plaider en faveur d'un soutien gouvernemental et à collaborer avec des organismes

à but non lucratif qui œuvrent à la décarbonisation de leurs collectivités locales.

En 2023, nous avons élaboré un processus systématique pour créer des plans de soutien à la décarbonisation dans les secteurs prioritaires. Ces plans s'appuient sur des trajectoires scientifiques vers l'objectif d'émissions nettes nulles et tirent parti des capacités, de l'expertise, des produits et des services de la TD pour favoriser la décarbonisation tout en soutenant la croissance économique. Nous mettons l'accent sur les secteurs qui devraient subir des perturbations plus importantes lors de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, comme le secteur du transport.

Comprendre le contexte externe

- Quelles activités (p. ex. électrification, changement de carburant) sont requises pour décarboniser le secteur (selon les trajectoires acceptées)?
- Quelles tendances en matière de croissance et activités de la concurrence observons-nous dans ce secteur?
- Y a-t-il du soutien gouvernemental disponible pour décarboniser ce secteur (comme des incitatifs ou des politiques)?

Comprendre le contexte interne

- Qu'est-ce que la TD fait déjà pour favoriser la décarbonisation (p. ex. la TD a-t-elle les produits, les services et les partenariats nécessaires pour appuyer la décarbonisation de ce secteur)?

Élaboration d'un plan de décarbonisation sectorielle

- **Y a-t-il des recoupements entre les occasions de croissance économique et la décarbonisation?**
- **Quelles occasions est-il possible de saisir dans ce secteur?**
- **Quelles ressources et capacités sont requises pour aller de l'avant?**

Étude de cas : Appuyer le développement de la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques (VE)

VMTD cherche à soutenir ses clients tout en saisissant les occasions de réduire les émissions de carbone, notamment en améliorant les chaînes d'approvisionnement en VE et en véhicules à faibles émissions qui facilitent la transition vers l'économie à faibles émissions de carbone.

En 2023, VMTD a agi à titre d'arrangeur principal mandaté dans le cadre d'un prêt vert syndiqué de 940 millions de dollars américains sur 10 ans accordé à Mobis America, Inc., une filiale de Hyundai Mobis Co, Ltd¹⁸. Le prêt est garanti par la Korea Trade Insurance Corporation (KSURE) et les fonds seront utilisés pour agrandir les installations de fabrication et d'électrification, contribuant ainsi à la production de VE aux États-Unis. Hyundai Mobis est le sixième fournisseur mondial de pièces automobiles et l'un des principaux fournisseurs de Hyundai Motor Company, Kia Motors et Genesis Motors¹⁹. Outre la fabrication de composants pour les VE, Hyundai Mobis est un pionnier dans l'adoption d'une chaîne de production à grande échelle pour les composants de véhicules alimentés à l'hydrogène et dans la mise au point de technologies à faibles émissions de carbone.

Ce financement est conforme à notre engagement de favoriser la décarbonisation dans des domaines clés de la chaîne de valeur du secteur du transport, y compris des domaines qui dépassent notre cible intermédiaire d'émissions financées pour ce secteur (qui met l'accent sur les fabricants automobiles). Nous restons résolu à trouver et à exploiter des occasions commerciales similaires à l'échelle mondiale.

Notre stratégie suite

Pilier 1

Pilier 2

Pilier 3

En cours : Soutien de la décarbonisation dans le secteur du transport

La première étape de notre processus d'élaboration des plans de la TD pour soutenir la décarbonisation sectorielle est la compréhension du contexte externe du secteur en question. Pour le secteur du transport, nous avons évalué la trajectoire vers des émissions nettes nulles de l'AIE, les mesures incitatives gouvernementales existantes, les études sur les tendances de croissance du secteur et l'analyse de la concurrence.

Selon l'AIE, le transport routier présente le plus grand potentiel de décarbonisation parmi tous les modes de transport (routier, aérien, maritime, ferroviaire), essentiellement grâce i) à l'électrification des véhicules de tourisme et des véhicules de transport de marchandises lourds et moyens et ii) au choix des usagers de passer d'un mode de transport à fortes émissions (p. ex. les véhicules de tourisme) à des options de transport en commun à plus faibles émissions (p. ex. transports en commun, transport microcollectif et actif). Le marché des véhicules électriques (VE) est en plein essor en Amérique du Nord et les institutions financières du monde entier s'efforcent de soutenir la transition des véhicules à moteur à combustion interne vers les véhicules hybrides et électriques par le biais de financement

et d'investissements. Certains gouvernements appuient également l'électrification des transports et, dans certains cas, la rendent obligatoire. Le Canada et les États-Unis ont des objectifs de vente de véhicules zéro émission (VZE) et des programmes de soutien à l'infrastructure des VE, et le Canada exige que tous les nouveaux véhicules vendus d'ici 2035 soient des VE. Ce processus nous aide à cerner les possibilités de financer et de soutenir la décarbonisation dans le secteur du transport par le biais de nos services de prêt et de conseil aux clients des marchés du transport traditionnel et à faibles émissions de carbone.

Dans le cadre de notre plan de soutien à la décarbonisation du secteur du transport, nous ferons évoluer nos offres et explorerons de nouvelles avenues dans tous les modes de transport. En outre, nous continuerons à suivre l'évolution du secteur, les engagements des clients et les mesures incitatives des gouvernements dans ce domaine. À ce jour, la TD a pris plusieurs mesures pour soutenir la décarbonisation du secteur du transport, conformément à la trajectoire vers des émissions nettes nulles d'ici 2050 de l'AIE :

Produits et services	Engagement auprès des clients	Suivi des progrès	Engagement auprès des groupes sectoriels et des organismes du secteur public	Gestion des risques
<ul style="list-style-type: none"> • Tarifification d'assurance : Tarification préférentielle pour assurer les VE et les véhicules hybrides électriques (VHE) afin d'encourager l'adoption de véhicules à émissions nulles ou faibles par notre clientèle là où nous exerçons nos activités (Canada). Pour en savoir plus sur le rabais Volant vert, consultez la page https://www.tdassurance.com/produits-et-services/assurance-auto/rabaispourvehiculesverts. • Financement auto : Financement automobile pour les VE et les VHE dans le cadre du programme Éco-autos de la TD (Canada). • Caractéristiques des produits d'assurance : Amélioration de l'offre de produits d'assurance pour les VE afin d'inclure la location de VE, l'assistance routière et les centres auto certifiés pour les VE (Canada). 	<ul style="list-style-type: none"> • Clients : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Promotion de partenariats commerciaux avec des équipementiers automobiles et des entreprises spécialisées dans les VE afin de financer de nouveaux véhicules à émissions nulles ou faibles (Canada et États-Unis). ◦ Financement auto TD aux États-Unis (FATD) a obtenu le statut de prêteur privilégié auprès d'une marque de VE (États-Unis). ◦ Participation à un dialogue régulier avec les concessionnaires sur le développement de l'infrastructure des VE (p. ex. bornes de recharge, capacités de recharge résidentielles) (Canada et États-Unis). • Objectifs d'engagement des clients : Établissement d'un objectif afin de s'engager auprès des clients de la TD responsables de 75 % des émissions financées couvertes par les cibles intermédiaires d'émissions financées que nous avons définies dans chacun des volets du secteur du transport (énergie, production d'électricité et segments combinés de la fabrication automobile et de l'aviation) d'ici la fin de 2024. Cette cible nous permettra d'évaluer où en sont nos clients dans ces secteurs dans leur parcours de décarbonisation et de repérer les possibilités de les soutenir tout en saisissant les occasions commerciales. Pour en savoir plus à propos de cette objectif, consultez la section Stratégie à la page 31 (Canada et États-Unis). 	<ul style="list-style-type: none"> • Cibles d'émissions financées : Établissement de cibles de réduction de 50 % de l'intensité des émissions physiques pour nos clients équipementiers de véhicules utilitaires légers et de 9 % pour nos clients de l'aviation. Pour en savoir plus à propos de ces cibles, consultez la section Mesures et cibles à la page 73 (Canada et États-Unis). • Quantification des émissions financées : Mesure et suivi continus des VE et des VHE dans notre portefeuille de prêts automobiles aux consommateurs pour aider à suivre nos progrès en matière de prêts pour les véhicules à plus faible intensité (Canada et États-Unis). 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur et gouvernement : La TD a guidé l'élaboration des recommandations du Groupe de travail sur l'affectation de capital carboneutre du Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD) pour le secteur du transport sur la façon d'accélérer les capitaux privés vers un financement aligné sur les émissions nettes nulles (Canada). 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques : Pour atteindre nos cibles d'émissions financées, y compris celles dans le secteur de la fabrication automobile, nous améliorons notre processus d'examen du risque de crédit afin d'y inclure une diligence raisonnable supplémentaire pour les opérations susceptibles d'avoir une incidence négative importante sur notre capacité à atteindre nos cibles d'émissions financées. Ce processus comprend un examen de l'intensité des émissions du client et des plans de transition afin de soutenir les activités d'engagement du client, le cas échéant, et d'être l'un des éléments du processus global d'évaluation des risques d'une opération de prêt. Pour en savoir plus, consultez la rubrique Intégration des risques liés au climat et des émissions financées à la diligence raisonnable en matière de crédit à la section Gestion des risques (Canada et États-Unis).

Notre stratégie suite

Pilier 1

Pilier 2

Pilier 3

Pilier 3 : Saisie des occasions de finance durable et de décarbonisation

La finance durable est un autre volet de notre stratégie. Nous avons fixé une cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars d'ici 2030, qui couvre les principales activités commerciales, notamment le financement, les services de prise ferme, les services-conseils, l'assurance et les propres placements de la Banque dans les catégories admissibles liées à l'environnement, à la décarbonisation et aux questions sociales²⁰. Pour l'ensemble des activités commerciales admissibles, nous avons versé 69,5 milliards de dollars vers l'atteinte de la cible au cours de l'exercice 2023. Pour en savoir plus sur ces progrès, consultez la section [Mesures et cibles](#) du présent rapport. Toute décision d'entreprendre certaines activités commerciales suit les processus décisionnels habituels. Une fois l'activité approuvée, les modalités de l'opération et les renseignements connexes sont examinés pour confirmer que l'opération peut être prise en compte dans la réalisation de la cible.

Nous adoptons une approche axée sur le client et fondée sur les risques pour atteindre nos objectifs, en travaillant étroitement avec nos clients pour les aider à réaliser leurs objectifs d'affaires actuels et à innover pour poursuivre leurs ambitions futures. Nous sommes reconnus pour soutenir continuellement nos clients de tous les secteurs, y compris nos clients des secteurs à fortes émissions de carbone, dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous sommes déterminés à soutenir nos clients de tous les secteurs dans leurs efforts visant à répondre aux besoins énergétiques mondiaux et à investir dans une vaste gamme de sources d'énergie et d'occasions visant à répondre aux besoins de demain. Ainsi, nous reconnaissons que nos progrès sur le plan des émissions financées peuvent ne pas être linéaires dans certains secteurs. Toutefois, nous croyons qu'au fil du temps, notre approche axée sur l'engagement, y compris auprès des clients des secteurs à fortes émissions de carbone, facilitera la transition de la société vers des émissions nettes nulles.

Le conseil exécutif sur la finance durable, composé de dirigeants de la TD, supervise la stratégie de finance durable et les efforts de la Banque en la matière.

+ Pour en savoir plus sur notre stratégie de finance durable, consultez les pages 30 à 36 de notre [Rapport sur la durabilité 2023](#).

+ Pour en savoir plus sur la cible et les activités admissibles, consultez notre [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation](#).



La stratégie de finance durable de la TD crée de la valeur en aidant nos clients qui ont défini des objectifs sociaux et environnementaux, tout en favorisant les progrès vers la réalisation de la stratégie de durabilité plus large de la Banque :

Stratégie de finance durable



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement résume les mesures que nous prenons pour progresser sur nos trois piliers complémentaires en renforçant nos capacités, en saisissant les occasions commerciales et en soutenant une transition économique plus large, dans le but ultime d'atteindre nos objectifs.

Renforcement de nos capacités

Il est essentiel de renforcer nos capacités internes pour faire évoluer nos activités et nous permettre de prospérer dans l'économie émergente à faibles émissions de carbone. Ces capacités sont cultivées par le biais de notre modèle opérationnel cible environnemental et social, de notre centre d'expertise sur les facteurs ESG et d'un vivier de talents axé sur les facteurs ESG, afin d'intégrer davantage les enjeux climatiques dans le tissu de nos activités.

Faire évoluer nos activités et nos systèmes :

Pour que la TD puisse prospérer dans un avenir à faibles émissions de carbone, nous savons que nous devons faire évoluer nos activités, améliorer nos pratiques et renforcer nos capacités. Nous avons accompli un travail considérable, en collaboration avec des experts internes et externes, pour définir notre état cible et notre approche pour y parvenir, représentés par notre modèle opérationnel cible environnemental et social et le plan de mise en œuvre connexe.

Le modèle opérationnel cible environnemental et social est une feuille de route pluriannuelle à l'échelle de l'entreprise qui indique comment la Banque conçoit et met en place de nouvelles fonctions, capacités, gouvernance et infrastructures connexes pour soutenir la mise en œuvre de son plan d'action sur les changements climatiques.

L'approche de notre modèle opérationnel cible environnemental et social est axée sur le renforcement de quatre principales capacités organisationnelles qui nous permettront d'atteindre l'état cible souhaité, à savoir :

- a. **Gestion des émissions nettes nulles** : Concevoir des façons, à l'interne et en collaboration avec nos clients, de progresser sur la voie de la réduction des émissions de carbone.
- b. **Gestion des risques ESG** : Intégrer les répercussions à court, moyen et long terme des facteurs ESG dans nos cadres de risque et de contrôle et dans nos processus de gestion des risques.
- c. **Information et déclarations réglementaires** : Fournir à nos parties prenantes et aux organismes de réglementation les renseignements nécessaires pour prendre des décisions éclairées.
- d. **Données, technologies et analyses** : Améliorer notre infrastructure interne afin de recueillir les renseignements dont nous avons besoin pour soutenir la mise en œuvre des capacités ci dessus.

Pour chacun de ces domaines de compétence, nous avons défini des priorités pluriannuelles qui nous permettront d'atteindre notre état cible et nous avons élaboré un plan annuel de mise en œuvre assorti d'étapes importantes pour chaque année.

Renforcer nos capacités d'analyse et de prise de décision grâce à la modélisation et à l'analyse avancées des émissions financées

Nous admettons qu'il y aura encore beaucoup de défis et d'autres incertitudes sur le plan des données au cours de notre cheminement vers des émissions nettes nulles. Par exemple, les défis découlant d'un manque de disponibilité, de couverture et de qualité des données, du fait que les technologies permettant d'atteindre des émissions nettes nulles en sont à leurs premiers stades d'adoption, et d'un manque de clarté des politiques gouvernementales.

Malgré ces défis répandus, en 2023, nous avons mis l'accent sur l'amélioration de nos capacités en matière de données et d'analyse afin de faciliter le suivi actif des progrès réalisés et de vérifier d'éventuels scénarios futurs.

Au cours de la dernière année, nous avons renforcé nos capacités dans les domaines suivants :

- **Analyse des données** : Nous avons transféré nos calculs d'émissions financées vers Python, qui fournit une meilleure analyse des données (p. ex. efficacité des calculs, extensibilité), ainsi qu'une connectivité avec les plateformes internes, les systèmes de données et les applications d'autres fournisseurs, ce qui permet d'automatiser les mises à jour en fonction des dernières données existantes²¹.
- **Suivi des émissions financées** : Nous avons mis au point des outils de diagnostic sectoriels qui permettent d'isoler les différentes variables à l'origine des mesures d'émissions financées. Par exemple, si un fournisseur de données met à jour les volumes de production d'électricité pour un sous-ensemble de nos clients du secteur de la production d'électricité, nous pouvons rapidement détecter et confirmer ces changements.
- **Évaluation des répercussions des décisions de financement** : Nous avons conçu et déployé un outil d'évaluation qui mesure l'incidence sur les émissions des décisions de financement prospectives dans nos secteurs de l'énergie et de la production d'électricité. L'outil génère un rapport indiquant l'incidence des émissions financées et fait ressortir les profils de clients comparables afin de fournir des renseignements pour le processus de diligence raisonnable amélioré en matière d'émissions financées. Ces renseignements aident la TD à évaluer un aspect des risques associés à une décision de financement, sans l'empêcher de financer des clients à fortes émissions de carbone.
- **Visualisation des données** : Nous avons créé un tableau de bord à l'usage des secteurs d'activité de la TD pour comprendre les émissions financées par leurs activités commerciales. Ce tableau de bord donne un aperçu des niveaux d'émissions actuels et de l'écart qui nous sépare encore de nos objectifs de réduction pour 2030. Il permet également aux utilisateurs de mesurer l'incidence des mesures passives et actives de décarbonisation sur les niveaux d'émissions du portefeuille en 2030. Ce nouvel outil n'en est qu'à ses débuts et nous l'utilisons pour analyser les résultats et les trajectoires des émissions financées.

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Éléments nécessaires pour atteindre notre état cible

Talents : Disposer d'une structure organisationnelle, d'un leadership et d'un personnel adéquats.

Infrastructure : Mettre en œuvre des systèmes et informer et responsabiliser nos collègues.

Adaptabilité : Mettre au point des processus solides permettant de répondre à l'évolution des besoins et des attentes.

Gouvernance : Élaborer des contrôles internes efficaces et proportionnels au risque.

Orientation client : Évaluer la façon dont ce travail se répercute sur le client, qui est au cœur de ce que nous faisons.

Nous avons le plaisir de présenter certains de nos progrès de 2023, puisque nous avons franchi les étapes suivantes :

a. Gestion des émissions nettes nulles

- Réalisation d'une évaluation de l'ensemble de l'entreprise afin de trouver des occasions d'améliorer notre plan de transition et de progresser davantage dans notre transition vers les émissions nettes nulles. Cette évaluation servira à établir les prochaines étapes (p. ex. améliorer notre infrastructure de données liées au climat ainsi que notre offre de produits et de services conçus pour soutenir nos clients, et permettre à la TD de saisir des occasions commerciales).
- Définition des priorités propres aux secteurs d'activité des Services bancaires aux entreprises au Canada et de TD Assurance afin de les aider à élaborer leurs politiques, produits et activités d'engagement auprès des clients pour soutenir le parcours de transition vers de faibles émissions de carbone.
- Lancement d'un programme visant à élaborer et à continuer d'affiner les plans sectoriels de décarbonisation afin de favoriser la décarbonisation de l'économie réelle dans les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone en tirant parti de l'ensemble des produits et des capacités de la Banque.
- Amélioration de notre processus d'examen du risque de crédit afin d'inclure une diligence raisonnable supplémentaire pour les opérations pouvant avoir un effet négatif important sur notre capacité à atteindre nos cibles, notamment pour l'examen de l'intensité des émissions du client et des plans de transition afin de soutenir ses activités d'engagement, le cas échéant, et d'être l'un des éléments du processus global d'évaluation des risques d'une opération de prêt.

b. Gestion des risques ESG

Gouvernance des risques :

- Mise en place d'une gouvernance et d'une surveillance claires du risque environnemental et social, y compris des risques liés au climat, dans tous les secteurs et fonctions de l'entreprise, grâce à la mise en œuvre de la politique sur le risque environnemental et social.

Détermination des risques :

- Amélioration de nos processus de détermination des risques en élargissant la portée de la carte thermique des risques liés au climat pour y inclure une évaluation des risques physiques aigus applicables à nos activités (l'empreinte immobilière de la TD).
- Élaboration de notre cadre de détermination des risques physiques afin de fournir une approche cohérente du recensement et de l'évaluation des risques physiques dans l'ensemble de notre portefeuille de crédit.

Évaluation des risques :

- Instauration d'une évaluation de diligence raisonnable accrue liée aux émissions financées dans le cadre de notre processus d'évaluation du risque environnemental et social existant pour les secteurs de la production d'électricité et de l'énergie, étendue aux secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation au début de 2024. Cette évaluation de la diligence raisonnable accrue constitue l'un des éléments du processus global d'évaluation des risques d'une opération.
- Réalisation d'un projet pilote pour commencer à évaluer i) l'incidence de nos activités de financement dans le secteur agricole sur la nature et ii) la manière dont les activités que nous finançons dépendent de la nature, compte tenu des recommandations récemment publiées par le Groupe de travail sur

l'information financière relative à la nature. Nous avons préparé une étude de cas pour chaque volet : une carte thermique des conséquences sur la nature des activités dans les sous-secteurs pertinents du secteur agricole (consultez la [page 84](#) pour des précisions) et une étude-pilote sur la détermination des risques pour la nature (consultez la [page 56](#) pour des précisions).

c. Information et déclarations réglementaires

- Établissement des rôles et des responsabilités et mise en place d'un groupe de travail interfonctionnel pour traiter de l'adoption de la prochaine ligne directrice B-15 du BSIF : Gestion des risques climatiques, qui s'appliquera à la TD et aux autres banques d'importance systémique nationales d'ici la fin de l'exercice 2024.
- Lancement d'une évaluation de l'incidence des deux normes sur la durabilité publiées par l'ISSB, l'IFRS S1 (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et l'IFRS S2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques), afin de préparer l'approbation et l'application prévues par la législation canadienne.

d. Données, technologies et analyses

- Raffinement de notre stratégie d'entreprise sur les données liées au climat, en mettant l'accent sur la création de capacités de production de rapports et d'outils automatisés qui fournissent aux fonctions et aux secteurs d'activité de l'entreprise des données sur les émissions utiles à la prise de décisions.

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Amélioration des compétences et de la culture

Une transition réussie vers une économie à faibles émissions de carbone commence avec notre personnel. Nous investissons dans le perfectionnement des connaissances et des compétences de nos collègues et attirons les meilleurs talents dotés d'une expertise en matière de climat et de facteurs ESG.

Formation et perfectionnement

Nous savons que la TD peut exercer une grande influence lorsque son personnel peut mettre à profit sa passion et ses compétences liées au climat pour provoquer des changements. Afin de soutenir la gestion et l'exécution continues de notre plan d'action sur les changements climatiques, nous adoptons une approche à l'échelle de la Banque pour offrir des occasions de perfectionnement. Voici quelques exemples :

► Centre d'expertise sur les facteurs ESG : Pôle de formation, de gestion des connaissances et des communications

- Le pôle a organisé sept séances de formation couvrant plus de 18 sujets ESG différents afin de permettre aux collègues de Durabilité et Responsabilité sociale, de Gestion des risques ESG, des fonctions de l'entreprise et des secteurs d'activité d'approfondir leurs connaissances en durabilité (y compris sur le climat). Par l'intermédiaire du pôle, les collègues peuvent également trouver des occasions d'apprentissage sur le Centre de ressources ESG pour les collègues, un site centralisé et TD essor, la plateforme d'apprentissage interne de la Banque.

► Séances du groupe de travail ESG des Finances

- Les séances sont tenues par le groupe Finances de l'entreprise, composé de professionnels de la finance issus des fonctions de l'entreprise, des secteurs d'activité et des fonctions spécialisées des Finances. Sa mission est de faire connaître le programme de durabilité de la Banque ainsi que les exigences réglementaires à venir (y compris celles relatives au climat). Ce faisant, l'objectif est d'aider l'équipe Finances à devenir un partenaire plus solide pour aider la Banque à faire progresser ses initiatives de durabilité.

► Forums trimestriels de Gestion du risque environnemental et social

- Ces forums d'échange de renseignements sont organisés par Gestion des risques ESG afin de mettre en place une connaissance de base des avancées en matière de gestion des risques ESG, de renforcer les capacités (y compris en matière de risque climatique) et de recueillir les commentaires des secteurs d'activité, de la Gestion des risques et d'autres fonctions de l'entreprise sur leurs besoins en matière de renseignements et de formation.

► Séances de formation

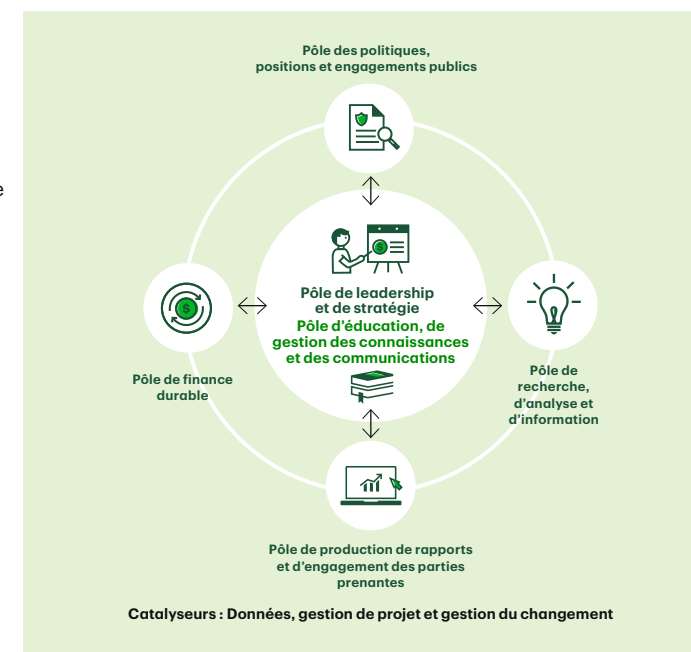
- En 2023, notre équipe Finances a organisé une séance d'information pour mieux faire connaître les renseignements à divulguer sur la durabilité de la Banque, ainsi que les exigences en matière de divulgation relatives à l'IFRS S1 (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et à l'IFRS S2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques). Cette séance s'inscrivait dans le cadre du programme trimestriel de développement professionnel et des séances de formation de la chef comptable, qui sont offerts aux collègues de la TD travaillant sur les exigences de formation continue de leurs titres professionnels.
- Une formation a été donnée à des secteurs d'activité, comme GPTD, VMTD, Services bancaires aux entreprises et TD Assurance (TDA), afin d'améliorer les capacités existantes, d'accroître l'expertise en la matière et de discuter d'occasions nouvelles et existantes pour chaque secteur.
- Après le lancement de notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars en mars 2023, une formation a été offerte au personnel de première ligne des Services bancaires aux entreprises au Canada, de VMTD et de Services bancaires commerciaux aux États-Unis sur les activités commerciales et environnementales, sociales et de décarbonisation applicables qui pourraient contribuer à soutenir l'atteinte de la cible.

Centre d'expertise sur les facteurs ESG

Le Centre d'expertise sur les facteurs ESG s'appuie sur un modèle à six pôles pour faciliter les échanges de connaissances et la coordination dans des domaines clés (recherche, politiques, gestion des risques, production de rapports, finance durable, leadership et stratégie) nécessaires à la mise en œuvre des livrables stratégiques ESG de l'entreprise dans l'ensemble de la Banque. Chaque pôle comprend des membres clés des différentes équipes à l'échelle de la Banque, y compris de Durabilité et Responsabilité sociale, des unités de la TD ou des fonctions de l'entreprise, le cas échéant.

Le modèle de Centre d'expertise sur les facteurs ESG a été développé pour :

- Soutenir la stratégie de durabilité globale de l'entreprise, y compris en matière de climat, afin de répondre aux attentes croissantes des parties prenantes, conformément à la stratégie de la TD.
- Favoriser la collaboration, la réflexion, l'analyse et la communication sur diverses initiatives liées aux facteurs ESG et au climat dans l'ensemble de la Banque.
- Tirer parti des connaissances et des points de vue d'un large éventail de fonctions et de secteurs d'activité de l'entreprise pour établir des priorités et faire progresser les résultats stratégiques, grâce à un échange constant de renseignements.



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Élargissement de notre vivier de talents

Nous accordons une grande importance au renforcement de nos capacités liées au climat par le biais de notre vivier de talents ESG. En 2021, le groupe Durabilité et Responsabilité sociale, en partenariat avec l'équipe Gestion du risque d'entreprise, a lancé un programme de rotation des associés ESG de deux ans afin d'attirer et de maintenir en poste des professionnels diplômés pour soutenir notre travail ESG dans toute l'entreprise. Les participants acquièrent une expérience et des connaissances étendues dans les différents domaines ESG de la Banque et bénéficient d'une vision globale de la manière dont notre stratégie de durabilité est élaborée et mise en œuvre, ainsi que de la manière dont nos risques liés au climat sont gérés.

La Banque dispose d'un programme de perfectionnement continu, le programme sur l'incidence des directeurs principaux, qui s'adresse aux nouveaux dirigeants de la Banque. Au cours des dernières années, le programme a mis l'accent sur les solutions permettant de relever les défis de la Banque en matière de durabilité, dans le but d'aider les futurs dirigeants à renforcer leurs capacités ESG et liées à des solutions ESG. En 2023, les participants au programme ont dû trouver des occasions pour la TD de développer des produits ou des services évolutifs axés sur la finance durable, qui offriraient à la fois des occasions de croissance commerciale et la possibilité d'aider nos clients à respecter leurs priorités environnementales ou sociales.



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Saisie des occasions commerciales

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone présente d'importantes occasions commerciales. On estime qu'un investissement de 200 milliards de dollars sera nécessaire pour financer la transition mondiale vers une économie à émissions nettes nulles d'ici 2050²². Au moment où le monde s'oriente vers un avenir à faibles émissions de carbone, il est important de faire évoluer nos produits et services pour répondre aux besoins changeants des clients et à leurs nouvelles préférences, ce qui contribuera à soutenir la croissance de la Banque.

Produits et services

La décarbonisation de l'économie est une occasion d'innover. Nous cherchons à soutenir la demande de financements et d'investissements liés au climat, dans les limites de notre appétit pour le risque. La Banque soutient un large éventail de clients, des plus petits aux plus grands, et estime qu'il est bénéfique de travailler avec eux à mesure qu'ils croissent et contribuent à l'économie à faibles émissions de carbone.

Nous avons mis en place des équipes, des capacités et des offres spécifiques pour soutenir les différents clients que nous servons et les collectivités que nous soutenons. Notre conseil exécutif sur la finance durable coordonne les efforts en matière de finance durable de la Banque, en soutien à la stratégie de finance durable de la TD. Dans chaque secteur d'activité, nous renforçons notre expertise et nos connaissances, ce qui nous permettra de mieux accompagner nos clients dans leur parcours climatique.

Nous présentons ci-après plus de précisions sur la manière dont nos secteurs d'activité s'efforcent de saisir les occasions qui se présentent et de soutenir une décarbonisation plus large par le biais d'offres de produits et de services.

Secteur d'activité	Produits et services ¹
Financement auto TD	<ul style="list-style-type: none"> Financement auto pour véhicules électriques (VE) et véhicules hybrides électriques (VHE) par l'entremise du Programme de financement pour véhicules écolos de la TD. Financement de l'achat de plus de 10 000 véhicules électriques ou hybrides au Canada et de 75 000 aux États-Unis.
Services bancaires aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Le Programme de prêts environnemental aide des clients des Services bancaires aux entreprises à réduire leur empreinte carbone. Les initiatives admissibles visent plusieurs catégories, dont les projets de rénovations énergétiques, les énergies renouvelables, la prévention et le contrôle de la pollution, la prévention et la réduction des déchets, le recyclage, ainsi que le transport propre.
Valeurs Mobilières TD	<ul style="list-style-type: none"> Structuration de produits, services-conseils pour le cadre et souscription pour des produits financiers verts, sociaux, durables et liés au développement durable. Positionnement au chapitre des facteurs ESG et diligence raisonnable pour les engagements de fusions-acquisitions des volets achat et vente. Services-conseils liés aux facteurs ESG avant le premier appel public à l'épargne et positionnement au chapitre des facteurs ESG pour les opérations sur les marchés de titres de capitaux propres. Conseils sur les marchés du carbone volontaires et de conformité. Négociation de quotas de carbone sur les marchés nord-américains et européens du carbone de conformité. Lettres de crédit pour les ventes aux enchères sur les marchés de conformité. Évaluation des passifs carbone et des occasions d'acquisitions et de dessaisissements. Stratégie d'investissement du capital axée sur les fonds de capital-risque et de croissance dans le domaine de la transition énergétique.
TD Assurance (TDA)	<ul style="list-style-type: none"> Le produit Protection étendue des dommages causés par l'eau couvre les dégâts d'eau soudains et accidentels causés par les refoulements d'égouts, les pompes de puisard défectueuses, la pénétration sous le niveau du sol d'eaux souterraines et de surface, ainsi que la crue des eaux. En cas de sinistre assuré, l'indemnité comprend le paiement (jusqu'à 1 000 \$) pour l'installation d'un clapet antiretour ou d'une pompe de puisard avec système d'alimentation de secours pour prévenir d'autres sinistres. Rabais sur les primes d'assurance pour VE et VHE. Amélioration de l'offre de produits d'assurance pour les VE en 2023 pour inclure la location de VE, l'assistance routière, les centres auto certifiés pour les VE et le rabais Volant vert. Protection pour les panneaux solaires comprise dans l'offre générale de produits d'assurance pour propriétaires. Unités mobiles de dépannage offrant de l'aide dans les régions touchées par des événements catastrophiques liés à des phénomènes météorologiques violents. Unités mobiles de dépannage déployées à Halifax à la suite d'inondations, et à Yellowknife et Kelowna, compte tenu des feux de forêt en 2023. Rabais sur les produits d'assurance liés à la résilience pour les clients de l'Alberta qui optent pour une couverture de longue durée afin de réduire les futurs dommages attribuables à des phénomènes météorologiques violents, comme des tempêtes de grêle. Alertes de phénomènes météorologiques violents transmises aux clients par l'entremise de l'appli TDA.
Gestion de Placements TD (GPTD)	<ul style="list-style-type: none"> Offre un ensemble de fonds liés aux facteurs ESG, y compris des fonds communs de placement et des FNB indicels. En 2023, lancement du Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD, un fonds commun de placement dont les objectifs de placements sont liés aux facteurs ESG. Rapports personnalisés pour les clients institutionnels indiquant l'intensité en carbone de leur portefeuille, ainsi que d'autres paramètres liés au climat (sur demande et sous réserve de la disponibilité des données).
TD Bank, America's Most Convenient Bank – Services bancaires commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> Offre de financement pour soutenir l'intérêt des clients à l'égard de mesures d'économie d'énergie, d'infrastructures améliorées de traitement de l'eau et des eaux usées, et de construction de bâtiments certifiés verts. Partenariat avec VMTD pour donner accès, aux clients des Services commerciaux, aux produits et services de VMTD, y compris aux produits et services verts, sociaux et liés au développement durable.

¹ La liste des produits et services ci-dessus est fournie à titre indicatif et elle n'est pas exhaustive.

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Étude de cas : Aider les Canadiens à accroître leur résilience

En 2023, TDA a collaboré avec l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques (IPSC), un centre de recherche sur les sinistres canadien, dans le cadre de son programme Showcase Homes, qui a rénové quatre maisons à Edmonton en incluant des mesures de protection contre les dommages liés à une inondation²³. Le but de ce programme était de sensibiliser les gens aux options offertes aux propriétaires partout au Canada pour limiter les risques d'inondation et réduire les répercussions potentielles des précipitations extrêmes.

En septembre 2023, TDA et l'IPSC ont organisé un événement commun pour les membres de la collectivité, le gouvernement, les organismes de réglementation et les médias afin de présenter le projet et de faire visiter les foyers qui ont participé au programme de rénovation.

Étude de cas : Investir dans la capture directe dans l'air

En novembre 2023, la TD et 1PointFive, une entreprise de capture, d'utilisation et de stockage du carbone, ont annoncé l'achat, par VMTD, de crédits pour l'élimination du dioxyde de carbone (EDC) auprès de STRATOS – la première usine de capture directe dans l'air de 1PointFive actuellement en construction. STRATOS a été conçu dans l'optique d'être le premier déploiement commercial à grande échelle de capture directe dans l'air du monde entier et a le potentiel de capturer et d'éliminer, chaque année, jusqu'à 500 000 tonnes métriques de CO₂ de l'atmosphère pour les stocker de façon sûre et à long terme dans des formations géologiques.

Selon les modalités de l'entente, et sous réserve que STRATOS devienne opérationnel, VMTD a accepté d'acheter 27 500 tonnes métriques de crédits d'EDC sur quatre ans, ce qui représente l'un des plus importants achats de crédits d'EDC par une institution financière au monde²⁴. Grâce à cette opération, VMTD prévoit élargir son portefeuille de crédits de compensation de carbone acheté sur le marché volontaire, soutenant ainsi le renforcement continu de ses capacités de services-conseils en carbone et de négociation sur les marchés volontaire et réglementaire du carbone. En outre, nous avons l'intention d'utiliser une partie des crédits issus de cette opération pour intégrer progressivement des crédits d'élimination plus durables dans notre portefeuille de crédits de compensation et pour compenser volontairement nos propres émissions opérationnelles tout en continuant à travailler à la réduction des émissions globales de nos activités²⁵.

Marchés du carbone

En 2022, VMTD a mis en place l'équipe Services-conseils en carbone, au sein du groupe Solutions ESG, qui offre des solutions de bout en bout sur les marchés du carbone volontaires et de conformité.

En 2023, cette équipe a élargi et affiné ses capacités, notamment en matière de conseil sur le marché du carbone dans le cadre d'opérations sur les marchés des capitaux, de couverture du marché de la conformité et d'accès au marché volontaire. VMTD a négocié pour 8,8 milliards de dollars américains de quotas de carbone sur les marchés nord-américains (WCI, RGGI) et européens (EU ETS) du carbone de conformité en 2023, soit une augmentation de 193 % par rapport à 2022.

Placements

Portefeuille de placement du groupe Trésorerie

Nous avons maintenu un objectif visant à détenir entre 15 G\$ et 20 G\$ d'obligations vertes, sociales, durables et pandémiques dans notre portefeuille de placement du groupe Trésorerie d'ici la fin de 2025²⁶. Au 31 octobre 2023, ce portefeuille comprenait environ 22,3 G\$ d'obligations vertes, sociales, durables et pandémie²⁷.

Placements en capital de VMTD

Sur les 34 investissements que VMTD a effectués dans des fonds depuis 2019, dix ont été des investissements majeurs dans des fonds de capital-risque et de croissance nord-américains de premier plan axés sur le soutien de la transition vers l'énergie propre²⁸. Au total, ces fonds d'énergie propre ont investi dans plus de 90 entreprises financées par capital-risque dans des secteurs comme la technologie du carbone, la production d'énergie propre, les solutions de transport et de mobilité électriques et la décarbonisation industrielle, entre autres.

Conformément à notre stratégie de placement en capital, nous avons rencontré les dirigeants ou les membres du conseil d'administration de la plupart des entreprises de notre portefeuille afin d'entamer un dialogue constructif sur la mobilisation de capitaux et d'autres initiatives stratégiques. Dans certains cas, nous avons présenté nos collègues de TD Cowen qui ont une expérience approfondie et pertinente aux États-Unis dans plusieurs de ces secteurs de la transition énergétique.

Le placement en capital le plus récent, effectué en 2023, a été réalisé dans Decarbonization Partners, un partenariat entre BlackRock et Temasek qui a recueilli plus de 1 milliard de dollars américains de capitaux engagés. L'accent est mis sur le capital-risque de phase avancée et sur le capital-investissement dans des entreprises aux premiers stades de leur croissance, dans les secteurs suivants : capture, stockage et utilisation du carbone, biotechnologie et produits à faible teneur en carbone, énergie de nouvelle génération, mobilité avancée, services de gestion du carbone et transformation numérique. VMTD a été nommée au conseil du fonds sur les émissions nettes nulles.

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique



Engagement auprès des clients

Nous croyons que notre gamme de produits et services liés au climat, de concert avec nos renseignements organisationnels et notre expertise, peut appuyer nos clients dans leurs parcours de décarbonisation. C'est pourquoi, en mars 2023, nous avons annoncé l'élaboration de nos cadres d'évaluation et d'engagement des clients par secteur et notre objectif initial de mobiliser les clients responsables d'au moins 50 % de nos émissions financées dans les secteurs de l'énergie et de l'électricité d'ici la fin de 2023²⁹. Nous souhaitons avoir des conversations pertinentes avec nos clients pour savoir où ils en sont dans leur parcours et comment nous pouvons les aider à mettre en œuvre leurs rapports sur les émissions, leurs cibles de décarbonisation et leurs plans de transition. Ces cadres nous permettront de déterminer les occasions commerciales pour la Banque ainsi et les risques potentiels liés au climat.

Grâce à nos efforts d'engagement dirigés par VMTD en 2023, nous avons appris que nos clients se trouvent à différents stades de leur parcours. Nous avons abordé plusieurs sujets avec eux dans le cadre de notre évaluation quantitative et qualitative de leur gouvernance climatique, de leur profil d'émissions et de leurs plans de décarbonisation. Par exemple, nous avons examiné et analysé les données d'émissions publiques et vérifié si les entreprises ont fixé des cibles de réduction des émissions, si elles ont consacré des dépenses en immobilisations à des technologies à faibles émissions de carbone ou si elles ont publié des plans de transition. Conscients que ces renseignements ne suffisent pas toujours, nous avons également abordé divers éléments qualitatifs, adaptés à chacun de nos secteurs cibles.

Réalisations de 2023

La TD a dépassé son objectif initial dans les deux secteurs, en s'engageant auprès de clients responsables de plus de

50 %

de ses émissions financées dans les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité²⁹.

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Sujets de mobilisation dans les secteurs où la TD a fixé une cible de réduction de ses émissions financées

Données sur les émissions – Par exemple, le client dispose-t-il de données sur les émissions accessibles au public?



Objectifs d'émissions – Par exemple, le client a-t-il défini des cibles de réduction des émissions de GES? Ces dernières sont-elles alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris?



Soutien supplémentaire – Par exemple, y a-t-il des occasions pour lesquelles la TD peut tirer parti de son expertise pour soutenir les plans de décarbonisation du client?



Plans de transition – Par exemple, le client dispose-t-il d'un plan pour décarboniser ses activités actuelles? Investit-il dans des activités à faibles émissions de carbone?



Produits et services financiers – Par exemple, quels produits et services financiers liés aux facteurs ESG pourraient contribuer à faciliter la réduction des émissions des clients découlant de leurs activités actuelles ou à favoriser les solutions de rechange à faibles émissions de carbone?



Gouvernance – Par exemple, comment le client structure-t-il sa gouvernance autour des occasions et des risques liés au climat?



Nous avons constaté que nos clients étaient très réceptifs aux conversations et qu'ils appréciaient la transparence de la TD dans le travail effectué pour atteindre les objectifs de la Banque, ainsi que notre engagement à les aider pendant leur transition. Ces conversations nous ont aidés à renforcer nos relations avec nos clients et se sont révélées être d'excellentes occasions pour la TD de les soutenir en répondant à toutes les questions qu'ils peuvent avoir sur le climat ou d'autres sujets ESG, sur leurs initiatives et sur la direction prise par le secteur dans son ensemble et par leurs pairs.

L'un des principes fondamentaux de notre stratégie liée au climat est de soutenir nos clients dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone, tout en continuant à travailler avec de nombreuses parties prenantes, notamment les gouvernements, les forums sectoriels et les organismes de réglementation et de normalisation, afin de contribuer à éliminer les obstacles économiques, techniques et politiques auxquels nos clients sont confrontés dans leur propre parcours de transition. Pour nous, cette démarche implique de rencontrer nos clients là où ils se trouvent et d'adopter une approche centrée sur l'engagement du client. Dans le cadre de l'atteinte de nos cibles en matière d'émissions financées, ce principe clé continuera d'être notre priorité et notre préférence. Grâce à notre catégorisation de l'état de préparation à la transition, nous pouvons adapter nos efforts et notre soutien à nos clients de manière individuelle, en tenant compte de chaque client par rapport à notre portefeuille dans le secteur.

Nous évaluons l'état de préparation des clients à la transition dans les domaines d'action suivants :

- **Gouvernance ESG** : Le client a-t-il intégré les facteurs ESG dans sa structure organisationnelle, ses comités d'entreprise et son équipe de direction?
- **Données sur les émissions** : Le client publie-t-il ses données sur les émissions de GES?
- **Activités de décarbonisation** : Le client a-t-il des objectifs de réduction des émissions de GES ou des projets de décarbonisation de ses activités, de sa production ou de ses services (p. ex. planification et mesures de transition, dépenses et investissements liés à la réduction des émissions de carbone)?

Notre approche de l'évaluation des clients comporte un ensemble cohérent de sujets de discussion, auxquels sont attribuées des pondérations différentes. Les clients sont ensuite évalués et classés en trois catégories : Précoce, En cours et Chef de file. Pour élaborer cette approche d'évaluation, nous nous sommes appuyés sur les pratiques du secteur et avons exercé notre jugement professionnel, car les organismes de normalisation n'ont pas de méthode ou d'approche normalisée à l'heure actuelle. Nous pensons que notre processus facilite des conversations significatives en faveur de nos clients. Au fil du temps, nous nous attendons à ce que notre approche d'évaluation évolue, car nous visons à intégrer les réalités changeantes des secteurs dans lesquels nos clients exercent leurs activités, ainsi qu'à nous aligner sur les normes émergentes ou les pratiques gagnantes du secteur. Des exemples génériques sont présentés ci-dessous pour montrer comment certains clients des secteurs de l'énergie et de l'électricité peuvent être classés en fonction des données qu'ils divulguent sur le climat.

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Des exemples génériques sont présentés ci-dessous pour montrer comment certains clients des secteurs de l'énergie et de l'électricité peuvent être classés en fonction des données qu'ils divulguent sur le climat.

Précoce	En cours	Chef de file
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gouvernance des facteurs ESG ✗ Données sur les émissions ✗ Activités de décarbonisation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gouvernance des facteurs ESG ✓ Données sur les émissions ✗ Activités de décarbonisation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gouvernance des facteurs ESG ✓ Données sur les émissions ✓ Activités de décarbonisation
<p>Exemple d'une entreprise énergétique au stade Précoce de sa préparation à la transition</p> <ul style="list-style-type: none"> Un cadre dirigeant a pour mandat de s'occuper des facteurs ESG. Aucune donnée sur les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 n'a été publiée. Aucune cible de réduction des émissions des champs d'application 1, 2 et 3 n'a été établie. Aucun plan de transition n'a été rendu public. Aucune dépense en immobilisations n'a été investie dans des technologies à faible carbone. 	<p>Exemple d'une entreprise énergétique au stade En cours de sa préparation à la transition</p> <ul style="list-style-type: none"> Un membre de la haute direction a pour mandat de s'occuper des facteurs ESG. Les données sur les émissions des champs d'application 1 et 2 ont été publiées dans le rapport de l'entreprise. Des cibles intermédiaires de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 ont été établies pour 2030. Les activités liées à la transition ont été rendues publiques dans le rapport sur la durabilité de l'entreprise, y compris les plans d'amélioration de l'efficacité mis en place pour réduire les émissions et s'attaquer aux émissions fugitives de méthane. 	<p>Exemple d'une entreprise énergétique au stade Chef de file de sa préparation à la transition</p> <ul style="list-style-type: none"> La stratégie et la déclaration des données relatives aux facteurs ESG sont supervisées par le conseil d'administration. Les données sur les émissions des champs d'application 1, 2 et 3 ont été publiées dans le rapport de l'entreprise. Des cibles de réduction des émissions des champs d'application 1, 2 et 3 ont été établies pour atteindre la carboneutralité. Le plan de transition a été rendu public dans le rapport sur la durabilité de l'entreprise, y compris les plans de développement/production d'électricité à partir de l'hydrogène et des projets de capture et de stockage du carbone.
<p>Exemple d'une entreprise de production d'électricité au stade En Précoce de sa préparation à la transition</p> <ul style="list-style-type: none"> Un cadre dirigeant a pour mandat de s'occuper des facteurs ESG. Les données sur les émissions du champ d'application 1 ont été publiées dans le rapport de l'entreprise. Aucune cible de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 n'a été établie. Aucun plan de transition n'a été rendu public. Aucune dépense en immobilisations importante n'a été investie dans des technologies à faibles émissions de carbone (p. ex. les énergies renouvelables). 	<p>Exemple d'une entreprise de production d'électricité au stade En cours de sa préparation à la transition</p> <ul style="list-style-type: none"> Un membre de la haute direction a pour mandat de s'occuper des facteurs ESG. Les données sur les émissions des champs d'application 1 et 2 ont été publiées dans le rapport de l'entreprise. Une cible de réduction des émissions du champ d'application 1 a été établie pour 2050, mais aucune cible intermédiaire n'a été prévue. L'entreprise n'a pas rendu public son plan de transition, mais a dévoilé ses plans possibles pour l'avenir, y compris les dépenses en immobilisation qu'elle pourrait investir dans des technologies à faibles émissions de carbone comme les solutions solaires. 	<p>Exemple d'une entreprise de production d'électricité au stade Chef de file de sa préparation à la transition</p> <ul style="list-style-type: none"> La stratégie et la déclaration des données relatives aux facteurs ESG sont supervisées par le conseil d'administration. Les données sur les émissions des champs d'application 1 et 2 ont été publiées dans le rapport de l'entreprise. Des cibles intermédiaires pour 2030 ont été fixées pour les émissions des champs d'application 1 et 2, selon la méthodologie préconisée par SBTi. Un plan de transition distinct a été publié, y compris des plans pour accroître les capacités de production d'électricité renouvelable et éliminer progressivement l'utilisation du charbon.

Nous utilisons cette catégorisation pour alimenter les discussions futures sur les occasions et les risques liés au climat, ainsi que pour évaluer la façon dont nous pouvons offrir notre expertise, nos produits et nos services pour faciliter les progrès de nos clients vers l'établissement de cibles de décarbonisation et leur atteinte. Par exemple, dans le cas d'un client qui n'a pas encore publié de cible d'émissions, nous pouvons travailler ensemble pour échanger des ressources ou recenser et résoudre les obstacles. Pour les clients qui sont plus avancés dans leur parcours, nous pouvons discuter des possibilités d'intégrer des indicateurs de rendement clés (IRC) liés au climat dans les instruments financiers afin de les aider davantage et leur offrir des mesures incitatives leur permettant d'atteindre leurs cibles de décarbonisation. Pour d'autres clients, nous pouvons élaborer des stratégies concernant les occasions de financement pour des projets sans carbone ou à faibles émissions.



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Résultats de l'évaluation des clients du secteur de l'énergie pour 2023³⁰

Les clients du secteur de l'énergie concernés sont répartis entre les catégories **Précoce** et **En cours**, et un **petit nombre d'entre eux** sont dans la catégorie **Chef de file**. Cette situation s'explique principalement par le ralentissement des progrès réalisés par les clients en ce qui concerne la communication de données de qualité sur les émissions et, en retour, la planification de la transition. Nous percevons des signes positifs indiquant une action, la majorité de nos clients ayant évoqué les activités qu'ils mènent pour réduire les émissions de méthane grâce à diverses techniques, et certains clients ayant mis au point des projets de capture et de stockage du carbone. La plupart des clients ont également intégré les facteurs ESG dans leur structure de gouvernance d'entreprise, ce qui laisse présager des progrès à l'avenir.

Résultats de l'évaluation des clients du secteur de la production d'électricité pour 2023³⁰

La plupart des clients du secteur de la production d'électricité sont dans la catégorie **En cours**. Les clients de ce secteur ont généralement des données sur les émissions de grande qualité parce qu'ils ont plus aisément accès à des données primaires sur les émissions et à des occasions de réduire les émissions grâce aux technologies de production d'énergie à faibles émissions de carbone qui sont disponibles à un prix abordable. Au cours de nos discussions, nous avons pris connaissance des plans à court terme de nos clients pour réduire les émissions de méthane et de leurs investissements continus dans les énergies renouvelables et le stockage de l'énergie. Nous avons également appris que nos clients tentent de mettre en place d'autres solutions pour la production d'électricité, notamment l'hydrogène, les petits réacteurs nucléaires et la réduction des émissions par capture et de stockage du carbone.

Répartition des clients par catégories d'évaluation¹

35 %
Précoce

62 %
En cours

3 %
Chef de file

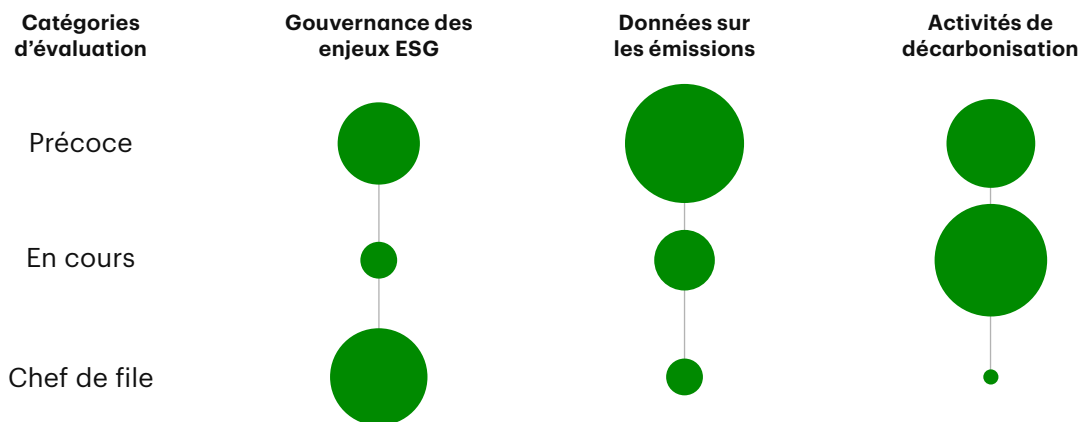
Répartition des clients par catégories d'évaluation¹

7 %
Précoce

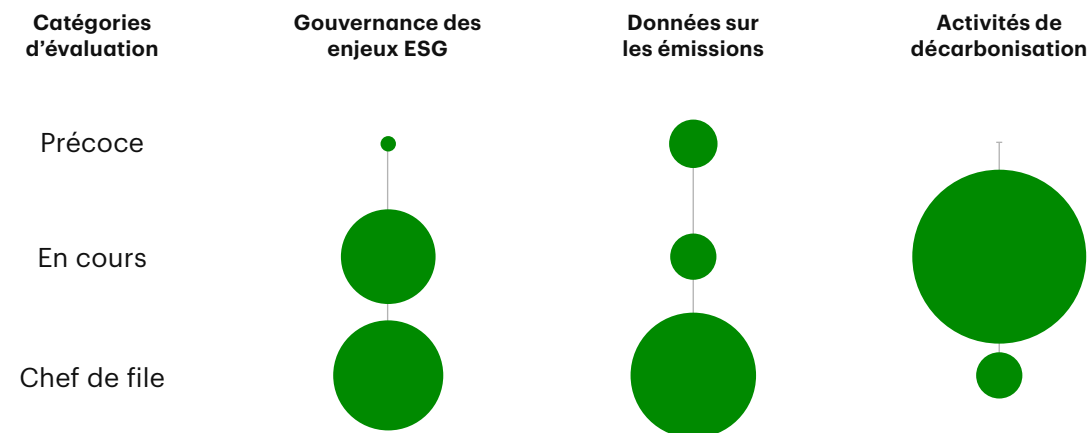
72 %
En cours

21 %
Chef de file

Résultats de l'évaluation des clients par élément de transition²



Résultats de l'évaluation des clients par élément de transition²



1 Ce tableau indique le pourcentage de clients dont la note d'évaluation totale se situe dans chacune des trois catégories d'évaluation (Précoce, En cours, Chef de file). La note totale est calculée en tenant compte des résultats de chacun des trois éléments examinés (à savoir la gouvernance ESG, les données sur les émissions et les activités de décarbonisation). Les éléments examinés n'ont pas la même pondération dans la note totale.

2 Les cercles du graphique représentent le nombre relatif de clients appartenant à chacune des catégories Précoce, En cours et Chef de file pour chaque élément de transition. Ces éléments ont des pondérations différentes par rapport à la note totale.

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique



En vedette : ESG360

ESG360 est une plateforme technologique personnalisée qui fait le lien entre l'expertise de VMTD en matière de climat et les pratiques durables de nos entreprises clientes. Cette application, utilisée par les directeurs des relations-clients, les conseillers aux clients et les directeurs du risque de crédit, a pour but de fournir des données précieuses sur les domaines d'investissement durable tout en rendant possible un suivi efficace des données de durabilité des entreprises. Grâce à cette application infonuagique, nous pouvons enregistrer nos entretiens avec les clients et suivre les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs en matière d'engagement. ESG360 fournit à nos collègues un accès continu aux mesures clés pour nos quatre secteurs cibles d'émissions financées, soit les émissions financées, le total des prêts engagés, le total du financement et l'intensité des émissions.

Nous tirons parti des leçons de notre engagement auprès des clients pour améliorer notre processus. Par exemple, en 2023, un grand nombre de nos réunions d'engagement en matière de décarbonisation avec les clients ont été planifiées sur une base ponctuelle. En 2024, grâce à l'outil ESG360, nous prévoyons d'intégrer ces engagements et les documents correspondants dans nos conversations habituelles avec les clients de ces secteurs.

Objectifs 2024 et priorités futures

La TD s'est fixé comme objectif de s'engager auprès des clients responsables de

70 %

des émissions couvertes par les cibles intermédiaires de nos émissions financées que nous avons établies dans chacun des volets du secteur du transport (énergie, électricité et segments combinés de la fabrication automobile et de l'aviation) d'ici à la fin 2024. Nos efforts en matière d'engagement client en 2024 continueront d'être dirigés par Valeurs Mobilières TD²⁹.

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

La TD est active sur les marchés financiers durables depuis plus de dix ans en émettant, en prenant ferme et en investissant dans les obligations vertes, sociales, durables et liées au développement durable (VSDDD) et à des prêts liés au développement durable³¹. À ce jour, Valeurs Mobilières TD a procédé à la prise ferme de plus de 152 milliards de dollars en obligations VSDDD mondiales et en prêts liés au développement durable, réalisant plus de 600 opérations auprès de plus de plus de 200 emprunteurs, dans 22 devises. En 2023, la TD a été nommée la meilleure banque canadienne pour les obligations VSDD mondiales.

Étude de cas : VMTD – Aider nos clients à atteindre leurs objectifs en matière de durabilité grâce à des services de financement et de conseil durables³²

Faciliter le financement lié à la durabilité

VMTD a soutenu Bell, une entreprise canadienne de télécommunications, dans l'élaboration de ses objectifs de décarbonisation et de réduction des émissions de GES en agissant en tant que conseiller dans la structuration de sa série d'instruments de financement durable³³. En novembre 2022, VMTD a aidé Bell à conclure avec succès l'un des plus importants prêts liés à la durabilité au Canada, en convertissant 3,5 milliards de dollars de ses facilités de crédit existantes en une facilité de crédit renouvelable liée à la durabilité. Le mécanisme de tarification lié à la durabilité est basé sur les progrès de Bell vers ses objectifs, fondés sur des données scientifiques, de réduire les émissions absolues de GES des champs d'application 1 et 2 de 58 % d'ici 2030 (par rapport à 2020, l'année de référence) et d'effectuer 64 % des dépenses auprès de fournisseurs ayant établi des cibles basées sur la science d'ici 2026³⁴. VMTD a agi à titre d'agent de structuration, cochef de file teneur de livres, co arrangeur principal et d'agent administratif pour la facilité de crédit renouvelable liée à la durabilité de Bell.

En mai 2023, Bell a conclu ses premiers produits dérivés liés à la durabilité, qui prévoient un ajustement de prix qui augmente le coût des dérivés selon le rendement de Bell par rapport à sa cible fondée sur des données scientifiques et consistant à réduire les émissions absolues de GES découlant de ses activités (champs d'application 1 et 2) de 58 % d'ici 2030 (par rapport à 2020, l'année de référence). VMTD a agi à titre d'agent de structuration lié à la durabilité et de promoteur de swaps pour cette opération de Bell.

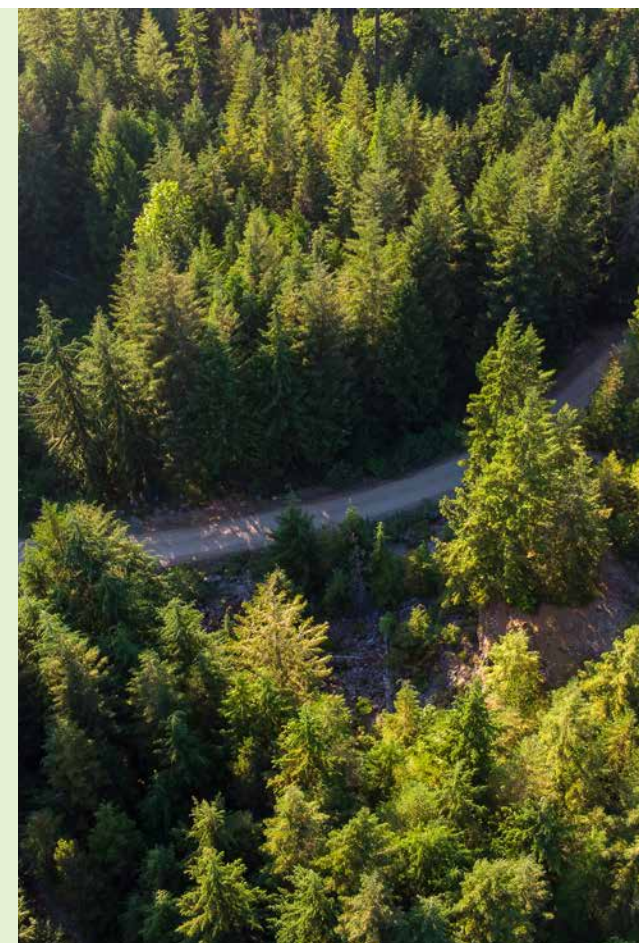
Plus récemment, en septembre 2023, Bell a modifié son programme de titrisation de 2,3 milliards de dollars pour y ajouter une tarification liée à la durabilité. Comme le prêt lié à la durabilité, le programme de titrisation lié à la durabilité a introduit un ajustement annuel de la tarification basé sur le rendement de Bell par rapport à sa cible, fondée sur des données scientifiques, de réduction des émissions de GES et à son objectif relatif à la proportion de fournisseurs ayant des objectifs basés sur la science. VMTD a agi à titre de seul agent de structuration et d'agent administratif, en plus d'être un prêteur engagé dans le programme de titrisation lié à la durabilité.

L'aide apportée à Bell dans le cadre de ses instruments financiers novateurs liés à la durabilité montre comment VMTD soutient ses clients dans leurs parcours liés au climat.

Services-conseils : vente de Great River Hydro à Hydro-Québec

VMTD a agi à titre de conseiller financier exclusif auprès d'ArcLight Capital Partners, LLC et de ses sociétés affiliées (collectivement, « ArcLight ») dans le cadre de la vente de Great River Hydro, LLC (« Great River ») à Hydro-Québec pour une valeur d'environ 2 milliards de dollars américains³⁵. Great River est une importante plateforme d'infrastructure d'énergie renouvelable aux États-Unis, qui possède des centrales hydroélectriques d'une puissance installée totale de 589 mégawatts, ce qui représente le plus grand portefeuille hydroélectrique conventionnel de la Nouvelle-Angleterre.

En outre, Great River développe un portefeuille de projets hydroélectriques et de projets de stockage de batteries et de développement solaire. La Nouvelle-Angleterre est une région ayant des objectifs ambitieux en matière de décarbonisation et d'électrification, et où la quantité d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables variables est sur le point d'augmenter fortement. En alliant le savoir faire d'Hydro-Québec en matière de gestion et d'exploitation d'installations hydroélectriques à la compréhension du marché de la Nouvelle-Angleterre par Great River, VMTD soutient l'investissement et le développement de l'énergie renouvelable là où ces ressources sont en forte demande.



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Engagement de GPTD auprès des sociétés

Engagement sur le plan climatique auprès des sociétés

Les pratiques de gérance sont mises en œuvre dans le cadre du processus global de GPTD à l'échelle de l'entreprise et servent de mécanisme efficace pour communiquer avec le conseil d'administration et la direction de l'entreprise sur les questions financières importantes, qui peuvent inclure des questions liées aux facteurs ESG.

GPTD a tenu des engagements axés sur le climat avec plus de 105 sociétés de portefeuille en 2023, y compris des sociétés figurant sur notre liste de sociétés prioritaires pour le climat. Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Rapport relatif au GIFCC de GPTD](#).

GPTD a également appuyé 76 propositions d'actionnaires liées au climat en 2023. GPTD appuie généralement les propositions visant à obtenir des données de base et améliorées sur la façon dont l'entreprise détermine, mesure et gère ses risques liés au climat, ainsi que celles qui demandent aux entreprises de réduire leurs émissions de GES et de fixer des objectifs conformes à l'Accord de Paris. La pertinence, l'importance relative, le coût, la stratégie climatique existante et les pratiques en matière d'établissement de rapports sont également pris en considération.

Par exemple, GPTD a appuyé le plan climatique de l'entreprise A et a voté contre celui de l'entreprise B. Les différences notables entre les deux plans étaient l'absence de cibles à long terme et la couverture partielle des émissions du champ d'application 3. Par conséquent, GPTD a jugé prudent de voter contre le plan climatique de l'entreprise B. Depuis, GPTD

a communiqué à cette entreprise les raisons de son vote et ses attentes pour l'année à venir. GPTD continuera d'encourager l'entreprise B à prendre des mesures plus fermes et à faire preuve d'une plus grande ambition en matière de climat.



Établissement des objectifs d'une entreprise canadienne du secteur de l'énergie

L'une des récentes activités d'engagement de GPTD consistait en plusieurs réunions avec une grande entreprise canadienne du secteur de l'énergie figurant sur la liste de sociétés prioritaires pour le climat de GPTD. GPTD a constaté que l'entreprise n'avait pas d'objectif intermédiaire de réduction des émissions dans son parcours vers des émissions nettes nulles d'ici 2050. Les membres de l'équipe de GPTD ont travaillé avec l'entreprise pour lui faire connaître leur raisonnement et plaider en faveur de la publication d'un objectif intermédiaire.

La plupart des pairs de l'entreprise avaient des objectifs spécifiques pour la période 2030-2035 afin de mesurer leurs progrès en matière de décarbonisation, et il était approprié pour l'entreprise de fixer des objectifs cohérents avec les pratiques gagnantes du secteur. Depuis, l'entreprise a rendu public un nouvel objectif visant à réduire ses émissions absolues de GES des champs d'application 1 et 2 de 40 % d'ici 2035 par rapport à 2020, l'année de référence.



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

[Renforcement de nos capacités](#)[Saisie des occasions commerciales](#)[Soutien de la transition économique](#)

Soutien de la transition économique

Nous comprenons que l'atteinte d'émissions nettes nulles nécessite des efforts dans des domaines qui échappent à notre contrôle ainsi qu'un engagement ciblé auprès de diverses parties prenantes externes afin d'obtenir des résultats concrets. Par conséquent, nous nous engageons auprès des parties prenantes pour favoriser une transition économique plus large en tirant parti de l'ensemble de nos ressources et de nos capacités. En pratique, cette démarche consiste à travailler avec les gouvernements et organismes de réglementation et de normalisation, à participer à des groupes de travail sectoriels, à collaborer avec des organismes axés sur la durabilité, à faire preuve d'un leadership éclairé et à s'engager auprès de nos fournisseurs. Nous recherchons également des occasions d'axer nos actions philanthropiques sur le progrès économique dans le cadre du vecteur Planète dynamique de La promesse TD Prêts à agir.

Engagement auprès des gouvernements et des organismes de réglementation et de normalisation

Notre approche à l'égard de la défense des intérêts

En 2023, le rythme et la portée des interventions des gouvernements et des organismes de réglementation et de normalisation en matière de changement climatique ont continué d'évoluer rapidement. Outre les avancées liées aux normes de divulgation (p. ex. la ligne directrice B-15 du BSIF et les normes IFRS S1 et S2), à la fois le Canada et les États-Unis ont continué d'investir dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Depuis 2021, le Canada a annoncé une somme estimative de 139 G\$ en dépenses et investissements gouvernementaux, tous budgets confondus, destinés à la mise en œuvre de politiques en matière de changements climatiques. Depuis 2022, les États-Unis ont annoncé un investissement prévu de 393 G\$ dans le cadre de la loi *Inflation Reduction Act*³⁶.

Les décideurs politiques ont l'un des rôles les plus importants à jouer dans la mise en place des conditions nécessaires à la décarbonisation de l'économie. La défense des intérêts et le dialogue avec les gouvernements et les organismes de réglementation sur les mesures requises pour décarboniser des secteurs clés

de notre économie sont pour nous un moyen important d'aider nos clients à effectuer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et, en fin de compte, d'atteindre nos objectifs liés au climat.

En 2023, nous avons commencé à élaborer notre première approche à l'égard de nos activités au Canada. Dans le cadre d'une étude interne, nous avons évalué nos activités actuelles de défense des intérêts et défini les principaux domaines d'action et canaux de défense, ainsi que les mesures politiques et réglementaires qui soutiendraient la décarbonisation générale du Canada.

Nous avons lancé un forum des dirigeants sur la défense des intérêts ESG, qui réunit des dirigeants de toute la Banque afin d'harmoniser les activités de défense et de faciliter la coordination de nos efforts d'engagement. Nous avons également dressé un inventaire interne afin de suivre nos différents efforts de défense des intérêts et de guider notre approche et nos domaines d'engagement prioritaires.



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

En 2023, nous avons donné la priorité à trois domaines d'action :

Domaine d'action	Importance	Nos efforts d'engagement
Divulgations liées aux questions climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Une divulgation réfléchie et appropriée des données climatiques joue un rôle important dans la transition vers les émissions nettes nulles en favorisant la transparence, en gérant les risques et en contribuant à la prise de décision. 	<ul style="list-style-type: none"> Barbara Hooper, chef de groupe des Services bancaires aux entreprises au Canada, a présidé le groupe d'experts techniques (GET) sur la divulgation du Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD). Dans le cadre de ce GET, la TD a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de recommandations à la ministre des Finances sur la divulgation de renseignements liés au climat. La lettre insiste sur la nécessité de couvrir presque entièrement notre économie au moyen de renseignements sur le climat alignés sur les normes internationales et présente des recommandations clés au gouvernement fédéral canadien pour atteindre cet objectif.
Données climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Les données climatiques jouent un rôle important dans la transition vers des émissions nettes nulles. Les institutions financières ont besoin de données précises et à jour pour fixer des cibles de décarbonisation, hiérarchiser les efforts et cibler les capitaux là où ils sont le plus nécessaires. Nous avons relevé deux secteurs présentant d'importantes lacunes en matière de données : l'immobilier et l'agriculture. À l'heure actuelle, les données relatives à ces secteurs manquent de la granularité nécessaire, ce qui rend difficile pour les banques de soutenir leur décarbonisation. 	<ul style="list-style-type: none"> La TD a participé activement au GET sur les données du CAFD, dont le mandat est de conseiller le gouvernement fédéral sur les besoins et les capacités du secteur financier en matière de données climatiques. Dans ce cadre, elle a notamment plaidé en faveur d'un soutien du gouvernement fédéral pour améliorer l'état des données dans les secteurs de l'immobilier et de l'agriculture.
Taxonomie du climat	<ul style="list-style-type: none"> Une définition claire des activités économiques « vertes » et « en transition » permettrait de favoriser la mobilisation et l'accélération du déploiement des capitaux en faveur de solutions liées au climat. 	<ul style="list-style-type: none"> La TD a joué un rôle actif au sein du GET sur la taxonomie du CAFD, notamment dans l'élaboration de son rapport sur la feuille de route de la taxonomie publié en mars 2023. Ce rapport contient dix recommandations portant sur le bien fondé, la conception et la mise en œuvre d'une taxonomie canadienne de la finance verte et de transition. Dans son Énoncé économique de l'automne 2023, le gouvernement du Canada a annoncé que « le ministère des Finances Canada travaillera

- La TD a participé à la consultation sur les priorités du programme de travail de l'ISSB par l'intermédiaire de l'Association des banquiers canadiens (ABC) et de l'Institut de la finance internationale (IIF). L'un des points clés de notre plaidoyer était l'importance de soutenir la mise en œuvre des normes IFRS S1 et S2 et l'importance d'une harmonisation mondiale.
- Par l'entremise de l'IIF, la TD a également participé à des consultations sur divers sujets liés à l'information à divulguer, y compris les mesures du risque de transition, et à celle du groupe de travail sur le plan de transition du Royaume-Uni.

- La TD a donné son avis sur la stratégie pour une agriculture durable du gouvernement fédéral, en soulignant en particulier les défis liés aux données dans le secteur de l'agriculture.
- Par l'entremise de l'ABC, la TD a fourni des commentaires sur la version à l'étude des Relevés sur les risques climatiques du BSIF, qui vise à recueillir des données sur le climat auprès des institutions de dépôt et des assureurs. Les défis liés à la disponibilité des données et aux méthodologies, ainsi qu'à la granularité des données requises, ont été au cœur de nos commentaires.

avec Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada pour entreprendre les prochaines étapes, en consultation avec les organismes de réglementation, le secteur financier, l'industrie et des experts indépendants, afin d'élaborer une taxonomie qui soit conforme à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. » Nous attendons que le gouvernement s'engage davantage dans le développement de cette taxonomie.

Autres activités de défense des intérêts

Outre les domaines d'action mis en évidence ci-dessus, nous participons également à des conversations mondiales sur divers sujets, comme la planification de la transition, les divulgations liées à la nature et le financement de la transition. Par exemple :

- Nous avons contribué à l'élaboration du document d'orientation de l'Institut de la finance internationale (IFF) sur le rôle du secteur financier dans la transition vers des émissions nettes nulles, qui souligne le rôle essentiel des cadres politiques à l'échelle de l'économie, ainsi que le rôle des institutions financières dans la facilitation de la transition, et qui propose des recommandations aux organismes de réglementation et de supervision des banques et des assureurs.
- La TD a été membre du groupe de travail sur l'affectation de capital du CAFD, chargé de formuler des recommandations à l'intention du gouvernement fédéral sur les défis à relever pour orienter les capitaux privés vers des solutions à émissions nettes nulles.

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Engagement auprès des groupes sectoriels et des organismes du secteur public

Nous participons à plusieurs groupes sectoriels et avons adopté divers cadres et normes reconnus à l'échelle mondiale pour mettre en œuvre notre plan d'action sur les changements climatiques. Voici quelques exemples de la manière dont nous nous engageons auprès des groupes sectoriels et du secteur public sur la question des changements climatiques.

Groupe	Notre engagement
Comptabilisation des émissions de GES et établissement de cibles	
Alliance bancaire Net Zéro	L'Alliance bancaire Net Zéro est une coalition convoquée par les Nations Unies dirigée par le secteur. Elle est constituée d'un groupe de banques mondiales de grande envergure déterminées à financer des initiatives climatiques ambitieuses pour assurer la transition vers une économie réelle à émissions de GES nettes nulles d'ici 2050. La TD a intégré l'Alliance en octobre 2021 et a depuis réalisé des progrès par rapport à ses engagements en mesurant les émissions financées, en établissant des niveaux de référence et en fixant quatre cibles intermédiaires qui couvrent la grande majorité, soit environ 67 %, de nos émissions financées estimées à ce jour. En 2023, nous avons également participé activement au processus de révision et de mise à jour des directives de l'Alliance relatives à la définition de cibles climatiques pour les banques, qui sont à la base des exigences de l'Alliance. Ce processus devrait s'achever au printemps 2024.
Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)	Le PCAF est un groupe sectoriel qui travaille à la mise au point de normes communes sur la comptabilité et la déclaration des émissions de GES, y compris celles liées aux activités de prêts et de placement. La TD est un membre du groupe de travail sectoriel du PCAF et participe aux séances de formation et de discussion sur la comptabilisation du carbone et le calcul des émissions financées. La Banque y travaille à promouvoir la cohérence et l'uniformité des approches des données, des mesures et des méthodologies. La TD est engagée à collaborer avec les associations sectorielles afin d'aider à définir et à mettre en œuvre une approche harmonisée pour mesurer et publier les émissions financées. Nous participons à plusieurs groupes de travail du PCAF, dont les groupes de travail au Canada et en Amérique du Nord, le groupe de travail sur les prêts aux entreprises, le groupe de travail sur les prêts hypothécaires et l'immobilier commercial et le groupe de travail sur les prêts aux véhicules motorisés.
Gestion des risques	
Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF)	La TD est membre du PNUE-IF, réseau de banques, d'assureurs et d'investisseurs constitué par les Nations Unies qui cherche à accélérer le développement durable. La TD participe à divers groupes de travail et initiatives mettant l'accent sur la décarbonisation, la gestion des risques liés au climat et la divulgation des données qui s'y rattachent pour les institutions financières.
Climate Risk Consortium de la RMA	En 2022, la TD a intégré le Climate Risk Consortium de la Risk Management Association (RMA), qui vise à réunir les institutions financières afin de créer des lignes directrices relatives à l'intégration des facteurs climatiques dans les pratiques de gestion des risques.
Principes de l'Équateur	Les Principes de l'Équateur désignent un ensemble de normes minimales de diligence raisonnable, d'application volontaire, pour aider les institutions financières à déterminer, à évaluer et à gérer le risque environnemental et social lié aux projets qui se retrouvent dans le champ d'application de ces principes, et à produire des rapports connexes. La Banque utilise un ensemble complet d'outils et de guides pour s'assurer que les opérations admissibles sont décelées et catégorisées selon les Principes. La TD est membre de l'Association des Principes de l'Équateur et a adhéré aux Principes en 2007.

Étude de cas : TDA – Programme national contre les inondations au Canada

En tant que principal acteur du secteur à plaider en faveur de la création d'un programme visant à étendre la protection contre les inondations aux Canadiens qui n'y avaient pas droit auparavant, TDA a soutenu le lancement de la stratégie nationale d'adaptation du gouvernement fédéral et le financement d'un programme national contre les inondations dans le cadre du budget fédéral. Ces mesures sont essentielles pour aider la population canadienne à s'adapter aux changements climatiques. Ce programme a pour but d'offrir une protection d'assurance aux Canadiens les plus exposés aux risques d'inondation, alors qu'ils n'y avaient pas droit auparavant. Une fois le financement obtenu, la prochaine étape déterminante sera la conception efficace d'un programme qui servira au mieux les intérêts de la population canadienne. TDA travaille activement avec ses pairs du secteur par l'intermédiaire du Bureau d'assurance du Canada pour appuyer la conception technique d'un programme qui optimise sa contribution à la résilience climatique du Canada.



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Groupe	Notre engagement
Finance durable	
Center for Climate-Aligned Finance du Rocky Mountain Institute (RMI)	Le Center for Climate-Aligned Finance, lancé par le RMI en juillet 2020, vise à ce que les institutions financières, les entreprises et les experts soient en mesure de surmonter les obstacles pratiques à la décarbonisation sectorielle. La TD participe aux discussions sur les derniers développements financiers liés au climat.
Institute for Sustainable Finance (ISF)	L'ISF est un réseau qui réunit des universitaires et des représentants du secteur privé et du gouvernement dans le but de favoriser la recherche et l'innovation en matière de finance durable. La TD fait partie des membres fondateurs de l'ISF, qui a été créé en novembre 2020, et a participé à son financement.
Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD)	Lancé par le gouvernement du Canada en 2021, le CAFD réunit des experts des secteurs public et privé pour favoriser la finance durable au Canada et ailleurs dans le monde. Grâce à sa participation, la TD a pu s'investir activement dans l'infrastructure des marchés critiques nécessaires pour favoriser et faire croître la finance durable au pays. La chef de groupe, Services bancaires aux entreprises au Canada agit à titre de présidente du groupe d'experts techniques en matière de divulgation du CAFD. La TD a également été membre du groupe d'experts techniques sur la taxonomie du CAFD et du Groupe de travail sur l'affectation de capital carboneutre.
Utilisation responsable des ressources	
Circular Economy Leadership Canada (CELC)	Lancé en 2018, le CELC est un réseau composé de dirigeants d'entreprise, d'organismes de recherche à but non lucratif et de chercheurs universitaires qui travaillent à promouvoir la transition vers une économie circulaire à faibles émissions de carbone au Canada. La TD s'est jointe au CELC en 2022 et elle est un des membres fondateurs du flux de travail de la finance circulaire au Canada.
Défense des intérêts	
Association des banquiers canadiens (ABC)	La TD est membre de l'ABC, une association nationale représentant les banques qui exercent des activités au Canada. La TD participe à des consultations publiques et à des initiatives de défense des intérêts avec l'ABC sur divers sujets, notamment les orientations proposées pour l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat, ainsi que les cadres de divulgation élaborés par les groupes industriels et les organismes de réglementation et de normalisation.
Institut de la finance internationale (IIF)	La TD est membre de l'IIF, association mondiale du secteur financier comptant environ 400 membres dans plus de 60 pays. L'IIF prend position au nom de ses membres internationaux et gère l'engagement officiel du secteur, notamment sur les sujets de la durabilité. Il organise des forums de discussion sur la gestion des risques, la divulgation, les données et les sujets liés à la taxonomie se rapportant aux facteurs ESG (y compris ceux liés aux changements climatiques et à la nature).
Divulgation de l'information	
Indices de durabilité Dow Jones (DJSI)	La TD est inscrite à l'indice nord-américain DJSI pour la douzième année consécutive.
Questionnaire du CDP portant sur les changements climatiques	Depuis 2010, la TD répond au questionnaire de divulgation de renseignements liés aux changements climatiques du CDP et elle a obtenu une note de A- pour sa soumission de 2023, ce qui démontre son engagement de longue date en matière de transparence et de responsabilité. Nous nous engageons avec le CDP à fournir de la rétroaction sur le questionnaire, y compris sur la méthodologie et l'approche de notation. En 2022, nous avons adhéré aux services de notification du CDP, ce qui nous a permis d'être invités à participer à des séminaires en ligne et à divers groupes de travail.



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

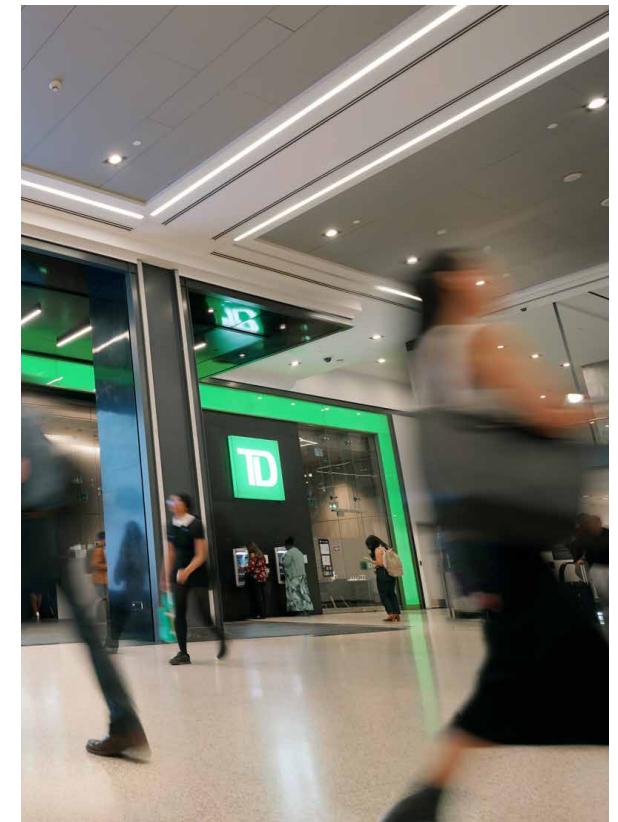
Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

VMTD est membre des initiatives sectorielles suivantes, axées sur la finance durable et les marchés du carbone.

Groupe	Engagement de VMTD
Finance durable	
International Capital Markets Association (ICMA)	L'ICMA joue le rôle de secrétariat pour les principes relatifs aux obligations vertes, les principes relatifs aux obligations sociales, les lignes directrices relatives aux obligations durables et les principes relatifs aux obligations liées à la durabilité, collectivement appelés « les principes de l'ICMA », en apportant son soutien et en offrant ses conseils en matière de gouvernance de la dette durable. VMTD adhère aux principes de l'ICMA et a déjà siégé au conseil consultatif du Comité exécutif des principes de l'ICMA en 2021-2022.
Loan Market Association (LMA)	VMTD est membre de la LMA, qui se consacre à la promotion de la croissance et de l'innovation dans les pratiques de prêt durable et au soutien du marché des prêts syndiqués dans le cadre de l'émergence d'une nouvelle réglementation en matière de finance durable.
Loan Syndications and Trading Association (LSTA)	VMTD est membre de la LSTA et participe à son groupe de travail sur les facteurs ESG, qui met l'accent sur les avancées liées aux facteurs ESG sur le marché des prêts, ce qui comprend l'intégration de ces facteurs ainsi que le développement et l'évolution des produits de prêts durables et des orientations du marché.
Marchés du carbone	
Association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA)	L'IETA travaille aux côtés des gouvernements et des parties prenantes dans le but de créer un marché volontaire du carbone plus transparent et plus crédible qui contribuera à orienter le financement vers des initiatives qui créent de véritables réductions et éliminations d'émissions. La TD est membre du groupe de travail de l'IETA sur le marché volontaire du carbone.



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

TDA participe aux initiatives suivantes qui visent à accroître la résilience du secteur de l'assurance et des collectivités au Canada face aux risques liés au climat.

Groupe	Engagement de TDA
Gestion des risques	
Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF)	TDA est devenue signataire des Principes pour une assurance responsable du PNUE-IF en 2014, la deuxième entreprise canadienne à le faire. Le président et chef de la direction de TDA est membre du conseil de direction du PNUE-IF et la vice-présidente associée, Environnement, Relations gouvernementales et de l'industrie préside le conseil des Principes pour une assurance responsable du PNUE-IF.
Conseil de direction du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiatives financières (PNUE-IF)	Le président et chef de la direction, TDA est membre du Conseil de direction du PNUE-IF, qui contribue au débat sur la généralisation de la divulgation des risques et de l'incidence des facteurs ESG et sur l'alignement des institutions et des portefeuilles sur le climat et d'autres objectifs de durabilité.
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP)	TDA fait partie de certains comités de l'ACCAP et a présidé le groupe de travail sur les changements climatiques depuis sa formation en 2020 jusqu'en mars 2023.
Défense des intérêts	
Un Canada résistant au climat	TDA fait partie des membres fondateurs d'Un Canada résistant au climat, une coalition composée de représentants du secteur de l'assurance, de municipalités, d'organismes autochtones, d'organismes non gouvernementaux voués à la protection de l'environnement et d'organismes de recherche. La coalition encourage le gouvernement fédéral à diminuer les émissions et à rendre nos collectivités plus résilientes aux catastrophes.
Bureau d'assurance du Canada (BAC)	Le président et chef de la direction de TDA est membre du conseil d'administration du BAC. Des collègues de TDA président un certain nombre de comités et de groupes de travail du BAC, ou y participent. La vice-présidente associée (VPA), Environnement, Relations gouvernementales et de l'industrie de TDA a été nommée coprésidente du comité permanent sur le climat et les catastrophes naturelles du BAC. En 2023, la VPA, Environnement, Relations gouvernementales et de l'industrie de TDA a parlé de l'évaluation et de la divulgation des risques climatiques. TDA travaille activement avec ses pairs du secteur par l'entremise du BAC pour soutenir l'établissement technique d'un programme d'assurance national contre les inondations qui couvrira les Canadiens à risque élevé d'inondation, pour améliorer la résilience climatique du pays.
Divulgation de l'information	
Principes pour une assurance responsable (PAR)	Les données liées aux PAR divulguées annuellement par TDA mettent en évidence la manière dont les PAR sont incorporés à la stratégie, aux activités d'exploitation et à la gestion des risques. TDA est devenue la deuxième signataire canadienne des PAR du PNUE-IF en 2014. En 2023, la VPA, Environnement, Relations gouvernementales et de l'industrie de TDA a été nommée présidente du conseil. TDA contribue également à des initiatives de leadership éclairé, dont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • La table ronde régionale du PNUE-IF pour l'Amérique du Nord, organisée en mars 2023 à Toronto, au Canada, pour discuter de l'état d'avancement et définir l'avenir de la finance durable dans la région. • La table ronde régionale du PNUE-IF sur la finance durable pour l'Europe, qui s'est tenue à Madrid, en Espagne. Cet événement a contribué à définir le rôle des secteurs bancaire, de l'assurance et des placements pour accélérer proactivement la transition vers une économie plus verte à faibles émissions de carbone, inclusive et durable dans la région. • TDA a organisé un atelier et un webinaire pour présenter le document <i>Closing the Protection Gap in Canada: A Social Framework for the Life and Health Insurance Industry</i> (Corriger les lacunes en matière de protection au Canada : cadre de durabilité sociale pour le secteur de l'assurance vie et maladie), préparé par des signataires des PAR et dirigé par TDA. Le document aborde les questions liées à l'adaptation aux changements climatiques et le rôle que le secteur de l'assurance peut jouer pour aider les populations vulnérables. • TDA a également participé à un autre document intitulé <i>Health is our Greatest Wealth: How life & health insurers can drive better health outcomes and address the protection gap</i> (La santé est notre plus grande richesse : comment les compagnies d'assurance vie et santé peuvent contribuer à une meilleure santé et corriger les lacunes en matière de protection).

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

GPTD alimente la conversation du secteur sur la gestion de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en contribuant à plusieurs organismes et initiatives dont les efforts sont axés sur le climat.

Groupe	Engagement de GPTD
Mobilisation	
Engagement climatique Canada	En octobre 2021, GPTD est devenu membre fondateur d'Engagement climatique Canada, initiative financière qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les entreprises émettrices de façon à aider les sociétés ouvertes canadiennes à réussir leur transition vers une économie à émissions nettes nulles.
Climate Action 100+ (CA 100+)	GPTD est membre de CA 100+ depuis 2019. La participation à des réseaux d'investisseurs comme CA100+ permet à GPTD d'élargir la portée de ses efforts d'engagement et de mieux comprendre les occasions et les risques de placement liés aux changements climatiques. Cette démarche s'harmonise avec l'approche de GPTD consistant à s'engager activement auprès des entreprises dans lesquelles elle investit au nom de ses clients. Malgré sa participation à CA100+, GPTD continue de prendre ses décisions relatives au vote par procuration de manière indépendante, conformément à des politiques et lignes directrices internes.
Réseau d'investisseurs Ceres	Le réseau d'investisseurs Ceres comprend plus de 220 investisseurs institutionnels gérant plus de 60 billions de dollars d'actifs. GPTD est devenu membre en 2022 et travaille avec cet organisme à but non lucratif et ses autres membres pour faire progresser les pratiques d'investissement durable, s'engager auprès des dirigeants d'entreprise et plaider en faveur de solutions politiques et réglementaires clés afin d'accélérer la transition vers une économie juste et durable à émissions nettes nulles.
Divulgence de l'information	
Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)	Depuis 2016, GPTD contribue activement au GRESB, organisme mené par des investisseurs qui fournit des données ESG uniformisées et confirmées sur les actifs immobiliers.
Carbon Disclosure Project (CDP)	En tant que membre investisseur du CDP, GPTD a dirigé certains engagements d'entreprises afin de promouvoir la divulgation des pratiques gagnantes et la transparence dans les entreprises désignées par le CDP.
Principes pour l'investissement responsable (PIR)	Les PIR sont un réseau international soutenu par les Nations Unies et composé d'investisseurs qui collaborent pour promouvoir six principes pour l'investissement responsable. GPTD comptait parmi les premiers gestionnaires d'actifs appartenant à une banque canadienne à signer les PIR des Nations Unies en 2008.

Leadership éclairé

La TD est fière de participer à l'évolution du débat sur les changements climatiques en vue d'atteindre des émissions de GES nettes nulles et de faire la promotion d'une transition juste et ordonnée. Nous continuerons à participer et, le cas échéant, à mener des discussions importantes avec les gouvernements, les acteurs du secteur et d'autres parties prenantes afin de favoriser les meilleures retombées pour les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons. Nous faisons régulièrement preuve de leadership éclairé sur un large éventail de sujets par le biais de publications externes et de nos propres canaux, y compris notre centre d'expertise sur les facteurs ESG. Étant donné les risques systémiques associés aux changements climatiques, et le fait que nous croyons que nous avons un rôle à jouer dans le façonnement de l'approche du secteur en la matière, nous avons fait des facteurs climatiques un domaine d'action de nos publications de leadership.

Faits saillants de 2023

- Article des Services économiques TD sur les obstacles à l'interconnexion des nouveaux projets d'énergie renouvelable au réseau et sur les moyens de les surmonter : [Relever le défi de l'interconnexion des nouveaux projets solaires et éoliens](#)
- [Sondage sur les perspectives des investisseurs à l'égard des facteurs ESG](#) de VMTD, qui résume les résultats de son sondage sur les marchés des titres de créances durables afin de mieux comprendre les perspectives des investisseurs institutionnels sur les produits à revenu fixe durables
- Série [Résumé du marché du carbone de VMTD](#), qui donne un aperçu des fluctuations des prix des principaux marchés de conformité et volontaires et des grandes tendances du marché
- Le document de GPTD sur les [pratiques gagnantes d'intégration des facteurs ESG pour les investisseurs en titres de créance immobiliers commerciaux](#) abordait le fait que les prêteurs immobiliers intègrent de plus en plus les facteurs ESG aux processus de montage, de souscription et de diligence raisonnable, et s'engagent auprès des emprunteurs à l'égard des questions de durabilité
- Semaine de la durabilité de TD Cowen, un congrès d'une semaine organisé par TD Cowen, une division de VMTD, a réuni plus de 160 entreprises, décideurs et parties prenantes qui ont discuté des sujets ESG les plus importants à l'heure actuelle

Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Autres mesures de soutien à la transition économique

Chaîne d'approvisionnement

Les émissions provenant des biens et services achetés par la TD contribuent de manière significative à notre empreinte carbone opérationnelle. Nous savons qu'il existe des possibilités pour la TD de soutenir la décarbonisation dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et dans ses pratiques d'achat. Nous n'avons pas fixé de cible de réduction pour les émissions de GES de notre chaîne d'approvisionnement. Cependant, nous nous engageons régulièrement auprès de nos principaux fournisseurs par l'intermédiaire du programme de chaîne d'approvisionnement de CDP et nous donnons la priorité à notre engagement en fonction des dépenses, de l'intensité des émissions de carbone et du niveau de criticité pour la Banque. En 2023, nous avons continué à encourager un grand nombre de nos fournisseurs à déclarer leurs émissions en répondant au questionnaire du CDP portant sur les changements climatiques.

Soutien communautaire et transition juste

Une autre façon dont nous nous engageons à réduire les émissions est par le biais de notre plateforme d'entreprise citoyenne, La promesse TD Prêts à agir. Grâce à cette plateforme, nous réunissons les efforts de notre personnel et de notre entreprise et nos activités philanthropiques afin de collaborer avec des organismes communautaires et à but non lucratif dans le but de travailler ensemble pour susciter un changement positif dans les collectivités où nous sommes présents.

Dans le cadre de La promesse TD Prêts à agir, nous soutenons des initiatives liées à quatre vecteurs de changement interreliés : Sécurité financière, Planète dynamique, Collectivités inclusives et Meilleure santé. Notre vecteur de changement Planète dynamique vise notamment à soutenir les initiatives qui facilitent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Voici quelques organismes à but non lucratif que nous soutenons au Canada et aux États-Unis par l'entremise La promesse TD Prêts à agir :

Canada :

- Le **Centre d'innovation en stockage et conversion d'énergie de l'Université McGill** travaille à accroître les capacités de recherche pour trouver des solutions énergétiques novatrices, à faibles émissions de carbone et décarbonées. Parmi les diverses initiatives soutenues, plusieurs se concentrent sur la décarbonisation du secteur du transport, comme le projet portant sur l'interdépendance des réseaux de transport et les moyens de faire fonctionner l'énergie à émissions nettes nulles grâce au stockage de l'énergie (Alliance GES du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada). Dans le cadre de ce projet de recherche, des analyses liées aux transports seront effectuées et comprendront des enquêtes sur les effets du cycle de vie du déploiement des VE dans le cadre de scénarios d'émissions nettes nulles.
- La TD soutient **la ferme éducative de l'Université Bishop's** à hauteur de 500 000 \$ sur cinq ans. Ces fonds permettront aux étudiants, aux professeurs et au public de se familiariser avec des pratiques agricoles qui non seulement préservent, mais aussi améliorent la santé écologique de la terre. Grâce à cette initiative, nous finançons également la mise en place d'une chaire de recherche de l'Université Bishop's sur l'agriculture et les systèmes alimentaires durables, qui mènera des recherches sur les pratiques d'utilisation durable des terres qui favorisent la santé écologique et soutiennent le secteur de l'agriculture dans sa transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

États-Unis :

- **La Mid-Atlantic Next Gen Training Academy de GRID Alternatives** est un programme qui offre aux gens de Washington, D.C., la possibilité de se lancer dans l'industrie de l'énergie solaire ou de faire progresser leur carrière dans ce secteur. Le programme destiné aux stagiaires comprend une formation technique en groupe de même que l'acquisition de compétences essentielles, en plus de mentorat, de bourses pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs études et de conseils sur la manière de trouver un emploi. La Next Gen Training Academy soutient un groupe diversifié de personnes, y compris des femmes, des anciens combattants et des personnes de couleur, créant ainsi des occasions équitables pour tous d'entrer dans cette branche.

Certaines des subventions remises dans le cadre de La promesse TD Prêts à agir visent une transition juste, ce qui signifie que les avantages d'une économie à faibles émissions de carbone sont largement partagés et qu'ils ne désavantagent pas injustement les personnes et les collectivités vulnérables. Ce travail comprend le financement d'interventions qui soutiennent une transition verte, la protection des pays, régions et personnes vulnérables, l'aide aux travailleurs dans les secteurs qui dépendent principalement des combustibles fossiles, et le soutien aux secteurs dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

- ➕ **Pour en savoir plus sur La promesse TD Prêts à agir, consultez les pages 12 à 14 du [Rapport sur La promesse TD Prêts à agir 2023](#), qui présentent les progrès accomplis dans la mise en œuvre de notre vecteur de changement interrelié Planète dynamique.**



Notre plan de mise en œuvre et d'engagement suite

Renforcement de nos capacités

Saisie des occasions commerciales

Soutien de la transition économique

Octroi de subventions à des organismes à but non lucratif travaillant sur la transition juste dans le cadre du défi TD Prêts à agir 2022

En juin 2022, nous avons lancé le cinquième Défi TD Prêts à agir annuel, une initiative clé de La promesse TD Prêts à agir, qui a pour but d'aider à définir des solutions novatrices, mesurables et ayant une portée réelle dans un monde en constante évolution. En soutien à la transition juste, [le défi TD Prêts à agir 2022](#) visait à soutenir des solutions conçues pour aider les personnes et les collectivités susceptibles d'être touchées de façon disproportionnée par les changements climatiques à se préparer et à s'adapter, ainsi que pour atténuer les conséquences potentielles et favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

En janvier 2023, nous avons accordé dix subventions d'un million de dollars (en dollars canadiens ou américains en fonction du territoire de résidence des candidats sélectionnés) à des organismes communautaires et à but non lucratif dont les solutions répondent le mieux à l'énoncé du problème indiqué ci-dessus et soutiennent la transition juste.

Voici trois des dix lauréats d'une subvention :

- New York City Energy Efficiency Corporation pour son programme visant à tirer parti du financement vert pour éliminer les obstacles entravant le déploiement du capital et à bâtir une main-d'œuvre technique plus inclusive grâce à la formation et à l'éducation.
- Green Communities Association pour son projet ambitieux qui aidera dix villes canadiennes à faire progresser les infrastructures vertes à grande échelle qui prépareront mieux les collectivités vulnérables à l'augmentation du nombre d'inondations, à la chaleur extrême et à d'autres effets des changements climatiques.
- Le programme PRIMED de l'Université de Victoria, en Colombie-Britannique, œuvre à la mise en place d'un microréseau d'énergie renouvelable, le premier du genre dans la région. Cette initiative permettra de créer un petit réseau électrique qui pourra fonctionner de manière indépendante ou en collaboration avec d'autres petits réseaux électriques. Elle comprend un dispositif utilisant l'énergie des vagues à Yuquot, sur l'île Nootka, lieu historique national et terre ancestrale de la Première Nation Mowachaht-Muchalaht. Ce projet soutiendra l'élaboration d'un système d'énergie renouvelable et aidera la Première Nation à réaliser son objectif d'habiter à nouveau Yuquot.

Collaboration avec Conservation de la nature Canada (CNC) sur la résilience climatique

TDA a collaboré avec CNC sur trois projets au Canada grâce à un financement fourni par la Fondation TD des amis de l'environnement, un organisme de bienfaisance national fondé par la Banque en 1990 qui finance des projets environnementaux partout au pays. Des projets en Alberta et en Ontario portaient sur la prévention des inondations, et un troisième, en Colombie-Britannique, mettait l'accent sur la réduction des risques de feux de forêt. Ces projets tenaient tous compte de questions de conservation, de préservation des espèces et du renforcement de la résilience climatique dans ces provinces. Le projet en Ontario, qui a pris fin en octobre 2021, a permis de construire un sentier accessible et d'autres installations dans la Happy Valley Forest. Les travaux relatifs aux deux autres projets ont été achevés en 2023.



Les changements climatiques, qui sont un problème complexe en évolution, constituent un risque considérable pour la Banque et ses clients, ainsi que le secteur financier et les collectivités où elle est présente.

Dans cette section

Introduction	48
Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat	49
Nos risques liés au climat	51
Catégories de gestion des risques	57
Analyse de scénarios	59



Gestion des risques

Introduction

Les changements climatiques présentent un ensemble interrelié de risques et d'occasions pour la TD. L'acquisition de connaissances sur notre exposition aux risques et notre gestion proactive de ces derniers nous permettent de soutenir l'économie à faibles émissions de carbone.

Les risques liés au climat sont les risques d'atteinte à la réputation ou de perte financière découlant de la matérialisation des risques opérationnels, de crédit, de marché ou autres qui sont attribuables aux risques physiques et de transition associés aux changements climatiques pour la Banque, ses clients ou les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités.

Cela comprend les risques suivants :

- Les risques physiques liés aux effets des changements climatiques, y compris les risques physiques importants découlant d'événements météorologiques extrêmes qui sont de plus en plus graves et fréquents (p. ex. feux de forêt et inondations) et les risques physiques chroniques découlant de changements progressifs et à long terme des conditions climatiques et environnementales (p. ex. hausse du niveau de la mer et réchauffement climatique).
- Les risques de transition liés au processus de passage à une économie à faibles émissions de carbone, qui sont influencés par l'émergence de nouveaux règlements et politiques publics, technologies et attentes des parties prenantes, ainsi que par les développements juridiques.

Principales réalisations en 2023

- Mise en œuvre de notre politique sur le risque environnemental et social à l'échelle de l'entreprise, ce qui a accru la sensibilisation aux risques liés au climat au sein de nos secteurs d'activité.
- Élaboration du Cadre de détermination des risques physiques liés au climat, dans le cadre du Plan d'action lié aux risques physiques de la TD.
- Lancement d'une évaluation de diligence raisonnable accrue, liée aux émissions financées dans le cadre de notre processus actuel d'évaluation du risque environnemental et social pour les secteurs de la production d'électricité et de l'énergie, qui sera étendu aux secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation au début de 2024. Cette évaluation de diligence raisonnable accrue est l'un des éléments utilisés dans le processus global d'évaluation des risques pour une opération.
- Participation continue à des groupes de travail et à des projets pilotes du secteur en vue d'élaborer des méthodologies et des approches pour la détermination, l'évaluation et la mesure des risques liés au climat.
- Élargissement du champ d'application de notre carte thermique des risques liés au climat, afin d'inclure l'évaluation du risque physique aigu lié aux changements climatiques sur nos propres activités immobilières.



Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat

En tant qu'institution financière mondiale, notre entreprise et nos secteurs d'activité sont exposés à une grande variété de risques découlant du risque environnemental et social, dont des risques financiers (p. ex. de crédit, de marché) et non financiers (p. ex. juridiques, réglementaires, stratégiques, opérationnels, d'atteinte à la réputation).

Les risques liés au climat sont des risques transversaux qui concernent toutes les grandes catégories de risques de la Banque. L'évaluation des risques liés au climat et de leurs répercussions doit tenir compte de la nature diversifiée de nos expositions et de notre gamme de produits.

Nos processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à notre approche de gestion du risque d'entreprise. Notre Cadre de gestion du risque environnemental et social présente des conseils de base pour gérer ce risque, y compris les risques liés au climat, et englobe les éléments suivants :

- Définition du risque environnemental et social (comprend la définition de ce risque et des facteurs connexes, ainsi qu'un inventaire des risques liés au climat)
- Appétence pour le risque
- Gouvernance, rôles et responsabilités en matière de gestion du risque environnemental et social
- Processus de gestion des risques

Les membres de la haute direction repèrent et abordent le risque environnemental et social (y compris les risques liés au climat), et prennent des mesures connexes, en plus de présenter un rapport trimestriel au comité du risque. Notre modèle opérationnel cible du risque environnemental et social, et le plan de mise en œuvre associé, vient appuyer nos efforts visant à gérer les risques liés au climat au moyen de flux de travail attirés dans notre domaine de capacité Gestion des risques ESG, notamment la gouvernance et le risque environnemental et social, et une analyse de scénarios.

Nous évaluons le risque environnemental et social en suivant notre principe relatif à l'Énoncé d'appétence au risque environnemental et social, ainsi que les mesures de soutien qui y sont associées, y compris une mesure qualitative relative à l'Énoncé d'appétence au risque lié au

climat. Chaque trimestre, le résumé de notre évaluation du risque environnemental et social en fonction de l'Énoncé d'appétence au risque est communiqué aux dirigeants dans le tableau de bord du risque environnemental et social.

En 2022, nous avons établi une politique sur le risque environnemental et social à l'échelle de l'entreprise, qui exige que l'ensemble des secteurs d'activité et des fonctions de l'entreprise définissent, évaluent, surveillent et établissent des contrôles, et rendent compte du risque environnemental et social, dont les risques liés au climat. Les secteurs d'activité et fonctions de l'entreprise attestent chaque année qu'ils respectent les exigences de la politique sur le risque environnemental et social.

La TD a également réalisé des progrès dans l'élaboration de son programme relatif aux mesures du risque environnemental et social, en élaborant et en mettant en œuvre des mesures liées au climat pour surveiller certaines des principales catégories de risque (p. ex. risque de crédit, risque d'atteinte à la réputation, risques opérationnels). Ces efforts sont appuyés par l'élaboration d'un inventaire pour les mesures du risque environnemental et social, qui permet à la TD de regrouper et de gérer les mesures mises en œuvre, et en faire rapport, ainsi que pour les mesures qui peuvent être mises en œuvre à l'avenir, au fur et à mesure que les problèmes relatifs aux données et aux méthodologies sont gérés. L'inventaire des mesures du risque environnemental et social est établi selon les données des organismes de réglementation (p. ex. le BSIF et la Securities and Exchange Commission), les agences de sondage (p. ex. les Indices de durabilité Dow Jones ou le Carbon Disclosure Project [CDP]), les organismes de normalisation (p. ex. l'ISSB, le GIFCC, le Climate Financial Risk Forum) et les pratiques gagnantes.

Notre approche en matière de gestion des risques climatiques comprend quatre processus clés : la détermination et l'évaluation des risques, les mesures, le contrôle, ainsi que la surveillance et la production de rapports.

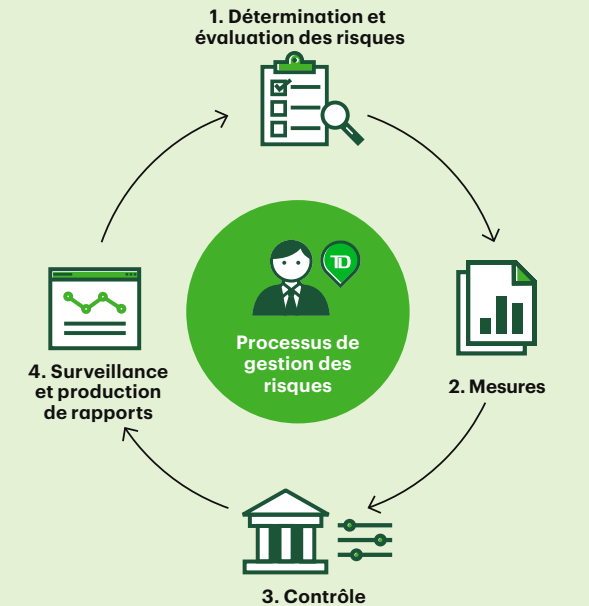
Cadre de gestion des risques de la TD

1. La détermination et l'évaluation des risques

sont axées sur la définition, la reconnaissance et la compréhension des risques climatiques liés aux activités de la Banque. Compte tenu de l'évolution des facteurs ESG, du renforcement de la réglementation et de l'intérêt accru des parties prenantes, la Banque continue de peaufiner sa définition des risques liés au climat et son inventaire des risques liés au climat qui définit les risques de niveau 1, 2 et 3. Notre carte thermique des risques liés au climat est un outil que la Banque utilise pour déterminer les points vulnérables liés au climat dans un certain nombre de secteurs d'activité afin de prioriser nos activités de gestion du risque et les mesures.

2. Les pratiques de mesure continuent d'évoluer et aideront la Banque à fournir une quantification rapide et exacte des risques assumés. Nous continuons d'élaborer des outils et des programmes pour nous aider à quantifier notre exposition aux risques liés au climat, comme l'analyse de scénarios climatiques et les méthodes de simulation de crise.

3. Le contrôle est réalisé grâce à nos progrès continus visant à intégrer les risques liés au climat à notre cadre de gestion du risque environnemental et social, et à nos programmes et processus de gestion des risques connexes. Nous avons, par exemple, l'outil d'évaluation des risques environnementaux et sociaux pour évaluer le risque des opérations de prêt autres que de détail, ainsi que l'intégration des études sur le risque environnemental et social au cadre de gestion des risques liés aux changements de la TD.



4. La surveillance des niveaux de risques liés au climat et la production de rapports connexes comprennent l'évaluation et la production de rapports pour nos mesures qualitatives de l'Énoncé d'appétence au risque lié au climat, ainsi que le tableau de bord trimestriel du risque environnemental et social, qui permet de faire le suivi de ce risque, y compris les risques liés au climat, et de produire des rapports. Depuis son lancement en 2022, la Banque a pris des mesures pour développer l'outil davantage et obtenir des données plus approfondies, notamment une meilleure granularité des mesures propres au secteur. De plus, la Banque a mis sur pied une fonction de surveillance indépendante pour surveiller le risque environnemental et social.

Approche à l'égard de la détermination, de l'évaluation et de la gestion des risques liés au climat suite



En vedette : Intégration des risques liés au climat et des émissions financées à la diligence raisonnable en matière de crédit

Nous avons intégré les facteurs de risque liés au climat à nos processus pour l'évaluation des opérations de prêt autres que de détail ciblées. Nos équipes de crédit utilisent une gamme d'outils (questionnaires, évaluations environnementales, visites de site, recherches sectorielles, etc.) pour réaliser des activités de diligence raisonnable et repérer le risque environnemental et social éventuel, y compris les risques liés au climat.

Pour certaines opérations, les équipes de crédit exécutent une évaluation du risque environnemental et social. En fonction des résultats de l'évaluation, il pourrait être nécessaire de transmettre le dossier à l'équipe Gestion des risques aux fins d'examen. En 2023, nous avons ajouté à l'évaluation du risque environnemental et social la diligence raisonnable relative aux émissions financées pour certaines opérations. Par conséquent, les secteurs d'activité pertinents évaluent les répercussions des opérations applicables en matière d'émissions financées et effectuent une comparaison de référence afin d'appuyer l'évaluation du risque, et ce, avec le soutien et la supervision de nos équipes Durabilité et Responsabilité sociale, et Gestion des risques ESG. Dans le cas d'opérations proposées qui sont susceptibles d'avoir un effet défavorable important sur l'atteinte des cibles d'émissions financées de la Banque, il faut remplir un questionnaire propre au secteur, qui est lié à l'intensité des émissions et aux plans de transition du client, le cas échéant. Les résultats servent à soutenir les activités d'engagement des clients, le cas échéant, et sont l'un des éléments du processus global d'évaluation des risques d'une opération de prêt.

Pour en savoir plus sur l'approche de la TD quant à l'évaluation du risque environnemental et social associé aux activités des clients, consultez la section [Gestion du risque environnemental et social liée à l'octroi de prêts](#) de notre Rapport sur la durabilité 2023.

Étude de cas : Élaboration du Cadre de détermination des risques physiques liés au climat de la TD

En 2023, nous avons élaboré notre Cadre de détermination des risques physiques liés au climat. La TD reconnaît que les risques physiques liés au climat peuvent avoir des répercussions importantes sur les actifs et la capacité financière de nos clients, ce qui peut avoir une incidence sur la qualité du portefeuille de crédit de la Banque. Le cadre offre une approche uniforme à l'égard du repérage et de l'évaluation des risques physiques afin de déterminer les régions les plus sensibles aux risques physiques liés au climat, là où la Banque est présente.

Le cadre :

- permet de déterminer dans quelles régions, là où la Banque est présente, les risques physiques créés par les inondations, les feux de forêt et les ouragans ont actuellement des répercussions ou en auront à l'avenir, au moyen de définitions normalisées des risques et dangers;
- intègre des mesures d'atténuation des risques en fonction des zones géographiques, s'il y a lieu (p. ex. ouvrages de protection);
- divise notre portefeuille en catégories distinctes de risque, en fonction de la gravité et de la tendance des risques actuels et futurs.

La TD est en voie d'appliquer ce cadre partout où elle exerce ses activités et dans l'ensemble de ses secteurs d'activité, et elle utilisera les données recueillies pour établir ses processus d'évaluation des risques et des contrôles, ainsi que ses stratégies d'affaires.

[Processus de gestion du risque environnemental et social](#)

Nos risques liés au climat

En 2021, nous avons établi un inventaire des risques liés au climat qui donne un aperçu des facteurs de risque. Cet inventaire permet la détermination exhaustive des risques liés au climat, ainsi qu'un aperçu des événements connexes et de leurs répercussions. Conformément aux recommandations du GIFCC, nous définissons les risques physiques comme des risques pouvant découler d'événements liés au climat et aux conditions météorologiques et pouvant entraîner des pertes financières ou d'autres répercussions négatives sur l'entreprise. Nous définissons les risques de transition comme les risques qui émanent du processus de transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Notre inventaire des risques liés au climat

Risques	Définition	Événements possibles ¹	Répercussions potentielles ²
Risques physiques	Aigus	Changement de la gravité et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes	<ul style="list-style-type: none"> • Canicules • Vagues de froid • Inondations riveraines • Inondations côtières
	Chroniques	Modifications à plus long terme des régimes climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Feux de forêt • Tempêtes • Glissements de terrain ou avalanches
			<ul style="list-style-type: none"> • Aggravation des dommages causés aux immobilisations, aux installations, aux infrastructures et au matériel • Conséquences sur les activités de l'entreprise et la reprise • Répercussions sur les cultures et les élevages de bétail • Augmentation des coûts de l'assurance habitation et de l'assurance-emploi • Augmentation des coûts d'exploitation en raison des interruptions d'activités • Perte de terrains, d'infrastructures ou de biens • Augmentation des coûts de l'assurance • Répercussions sur le secteur du tourisme côtier • Répercussions sur le secteur de la production d'électricité • Augmentation des dommages aux routes, causant des répercussions sur le transport • Conséquences sur les populations d'espèces marines avec répercussions sur l'industrie de la pêche • Diminution des récoltes affectant l'industrie agricole
Risque de transition	Politique	Changements apportés aux politiques ou aux réglementations visant à réduire les effets négatifs des changements climatiques ou à favoriser l'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des précipitations moyennes • Stress hydrique • Modification de la vitesse moyenne du vent • Hausse du niveau de la mer • Érosion côtière
	Technologiques	Développement et amélioration des technologies appuyant la transition vers un environnement à faibles émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des politiques pour accélérer la décarbonisation ou la rendre obligatoire • Modification de la portée, de la vitesse ou de la nature de l'application des politiques de décarbonisation • Disponibilité de technologies qui permettent ou soutiennent les technologies de décarbonisation
	Atteinte à la réputation	Changement de perception par rapport à la transition d'une organisation vers un environnement à faibles émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts d'exploitation pour assurer la conformité aux nouvelles politiques (p. ex. tarification du carbone) • Obstacles d'accès au marché causés par les changements de politique • Disponibilité de technologies de remplacement écologiques • Disponibilité de technologies de décarbonisation • Augmentation des coûts d'exploitation pour passer à des technologies écologiques • Concurrence de ceux qui utilisent des technologies écologiques
	Marché	Évolution de l'offre et de la demande de certains produits et services sur le marché en raison des risques et occasions liés au climat	<ul style="list-style-type: none"> • Préférence des clients pour des produits ou des services dont l'empreinte de carbone est moins importante • Préférence des travailleurs pour les entreprises n'ayant pas des activités à fortes émissions de carbone • Augmentation des coûts pour attirer et fidéliser la clientèle • Diminution des ventes due à l'évolution des préférences des clients • Assureurs évitant les clients qui participent à des activités à fortes émissions de carbone • Investisseurs évitant d'investir dans des activités à fortes émissions de carbone • Capacité réduite d'acheter des actifs en vue d'une expansion • Baisse de la rentabilité • Flux de trésorerie insuffisant pour couvrir les coûts d'exploitation • Augmentation des coûts de formation et de recrutement • Augmentation des coûts de marketing pour conserver l'image de marque
	Service juridique	Développements juridiques liés à l'atténuation des changements climatiques, à l'adaptation à ceux-ci ou à la divulgation de renseignements connexes	<ul style="list-style-type: none"> • Choix des institutions financières d'éviter de fournir du financement par actions, par emprunt ou par les cotisations d'assurance en raison d'une préférence envers les clients ayant des activités à faibles émissions de carbone • Partenaires des clients (p. ex. des fournisseurs) ayant des activités à fortes émissions de carbone • Modifications apportées aux lois et aux règlements liés au climat • Litiges ou application de la réglementation liés aux mesures prises ou non pour atténuer les changements climatiques, de s'y adapter ou de divulguer des renseignements connexes • Augmentation des coûts liés aux litiges et à la réglementation • Atteinte à la réputation • Interruptions des activités

1 L'inventaire des risques liés au climat de la TD a été élaboré d'après la méthodologie du GIFCC. En ce qui concerne les risques physiques, nous avons utilisé les publications du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour cibler les facteurs de risque physique s'appliquant aux emplacements géographiques de la TD. La TD continuera de valider et de peaufiner son inventaire des risques liés au climat comme elle le juge approprié.

2 Les répercussions sont fournies à titre indicatif et représentent les impacts potentiels sur la TD ou ses clients.

Nos risques liés au climat suite

Carte thermique

La carte thermique a initialement été mise au point en 2021 d'après notre inventaire des risques liés au climat. Elle fournit une représentation visuelle de la sensibilité au risque lié au climat des secteurs d'activité ou des régions géographiques. La carte thermique est considérée comme un outil de détermination de base pour la gestion des risques, que nous avons mis au point pour mieux comprendre comment les risques liés au climat pourraient toucher nos clients.

Nous avons mis à jour et élargi le champ d'application de notre carte thermique des risques liés au climat (la carte thermique) pour inclure l'évaluation du risque physique aigu de nos propres activités immobilières.

Les résultats de la carte nous ont aidés à prioriser les secteurs d'activité et les régions géographiques pour les travaux d'évaluation et de mesure des risques selon l'analyse de scénarios. Elle nous a aidés à orienter la mise en œuvre d'autres mesures de gestion des risques, surtout en ce qui concerne la gestion du risque de crédit, comme les cotes de risque de l'industrie et la sélection des placements, et notre Cadre de détermination des risques physiques liés au climat.



Carte thermique : Secteurs autres que de détail

La carte thermique des secteurs autres que de détail utilise une échelle de sensibilité élaborée par la TD pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition, en tenant compte de l'incidence sur les revenus de l'ensemble du secteur d'activité. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif de 10 ans pour l'ensemble du secteur d'activité. Les sensibilités aux facteurs de risque liés au climat sont fondées sur une évaluation des risques inhérents et ne représentent pas les risques propres aux clients de la TD. L'incidence pour le client dépendra de facteurs comme l'emplacement des actifs physiques, les activités commerciales et les mesures prises par la direction pour atténuer les risques (p. ex. la capacité d'un emprunteur à absorber les coûts de transition). Par conséquent, les données de la carte thermique des secteurs autres que de détail ne doivent pas être interprétées comme des risques précis pour certains clients, mais plutôt comme des secteurs d'activité sur lesquels nous devons nous concentrer de façon proactive à court terme afin de mieux comprendre, évaluer, mesurer et gérer nos expositions au risque climatique.

Actifs liés au carbone

Les actifs liés au carbone par rapport au total des actifs sont un indicateur de risque lié au climat qui mesure notre exposition aux actifs liés au carbone par rapport à notre exposition brute totale (secteurs du détail et autres que de détail) au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre d'opérations assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré)³⁷. Cet indicateur nous aide à surveiller au fil du temps notre concentration et notre exposition aux secteurs d'activité vulnérables au climat.

Les lignes directrices sur les mesures, les cibles et les plans de transition de 2021 du GIFCC définissent les actifs liés au carbone comme « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 (énergie, transport, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers) », en tenant compte de l'exclusion des secteurs et des sous-secteurs qu'il convient d'exclure, comme les services d'approvisionnement en eau et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable³⁸. Conformément à ces lignes directrices, notre exposition totale aux actifs liés au carbone s'élevait à 262 milliards de dollars au 31 octobre 2023, soit 15,7 % de notre exposition brute totale au risque de crédit.

Conformément aux lignes directrices de 2021 du GIFCC, les emprunteurs œuvrant dans les sous-secteurs suivants ont été exclus du calcul des actifs liés au carbone de la TD : services publics d'eau, gestion des déchets, producteurs d'électricité renouvelable et producteurs d'électricité nucléaire. Pour tenir compte du fait que certaines expositions liées au carbone pourraient être présentes en dehors des quatre groupes non financiers déterminés par le GIFCC (p. ex. entités gouvernementales ou du secteur public exerçant des activités de production d'électricité), un examen des activités des emprunteurs du secteur gouvernemental ou public a été réalisé et, le cas échéant, les expositions jugées liées au carbone ont été incluses dans le calcul.

Nous prévoyons que l'approche de la TD pour le calcul des actifs liés au carbone continuera d'être peaufinée et évoluera tandis que la Banque envisage l'application des directives et des pratiques gagnantes du secteur.

Nos risques liés au climat suite

Incidence faible Incidence élevée

Type de contrepartie	Secteur d'activité	Risque de transition					Risque physique		Expositions brutes au risque de crédit (en millions de dollars) ¹	Expositions brutes au risque de crédit en % des secteurs autres que de détail	Actifs liés au carbone (en millions de dollars) ^{2,3}	Actifs liés au carbone en % des actifs totaux ⁴
		Politique	Technologiques	Atteinte à la réputation	Marché	Service juridique	Aigus	Chroniques				
Autre que détail ⁵	Immobilier								111 725 \$	12,8 %	111 725 \$	6,7 %
	Agriculture								11 273 \$	1,3 %	11 273 \$	0,7 %
	Automobile								22 554 \$	2,6 %	22 554 \$	1,4 %
	Services financiers								80 181 \$	9,2 %	0 \$	0,0 %
	Aliments, boissons et tabac								12 378 \$	1,4 %	12 378 \$	0,7 %
	Foresterie								2 529 \$	0,3 %	2 529 \$	0,1 %
	Gouvernement, fonction publique et éducation								417 314 \$	47,9 %	0 \$	0,0 %
	Santé et services sociaux								33 110 \$	3,8 %	0 \$	0,0 %
	Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés								10 509 \$	1,2 %	10 509 \$	0,6 %
	Métaux et mines								8 599 \$	1,0 %	8 599 \$	0,5 %
	Pétrole et gaz								11 629 \$	1,3 %	11 631 \$	0,7 %
	Électricité et services publics								34 495 \$	4,0 %	18 369 \$	1,1 %
	Services professionnels et autres								33 948 \$	3,9 %	0 \$	0,0 %
	Secteur du détail								13 114 \$	1,5 %	0 \$	0,0 %
	Industries manufacturières diverses et vente de gros								25 164 \$	2,9 %	25 162 \$	1,5 %
	Télécommunications, câblodistribution et médias								14 738 \$	1,7 %	0 \$	0,0 %
	Transport								12 961 \$	1,5 %	12 961 \$	0,8 %
	Autre								14 177 \$	1,6 %	14 177 \$	0,9 %
		Total (secteurs autres que de détail)								870 398 \$	100,0 %	261 867 \$
	Total (secteurs de détail et autres que de détail)								1 662 979 \$		261 867 \$	15,7 %

1 Voir la page 23 du document [Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2023](#) de la TD. Exclut l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension, et des produits dérivés de gré à gré.

2 Veuillez consulter la note de bas de page ci-dessus pour la formule de base utilisée pour calculer les actifs liés au carbone. En outre, des modifications ont été effectuées conformément à la façon dont les actifs liés au carbone sont définis par les lignes directrices sur les mesures, les cibles et les plans de transition de 2021 du GIFCC, qui stipule « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 (énergie, transports, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers) », en tenant compte de l'exclusion des « secteurs et des sous-secteurs qu'il convient d'exclure, comme les services d'approvisionnement en eau et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable ». Source : <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-Metrics-Targets-Guidance-1.pdf>

3 Afin de tenir compte du fait que certaines expositions au carbone concernant les quatre groupes non financiers du GIFCC peuvent être classées dans d'autres secteurs d'activité, un examen des opérations des emprunteurs a été effectué. Dans les cas où des entités du gouvernement et du secteur public engagées dans la production d'électricité ont été considérées comme liées au carbone, les expositions applicables ont été reclassées dans la catégorie Énergie et services publics et incluses dans le calcul de la mesure liée au carbone.

4 Tel qu'indiqué dans Bâle III – Pilier 3 – CRB (e) colonnes a, b et c; voir [Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2023 de la TD, p. 23](#), ligne 9, où le total (détail et autres que de détail) des expositions brutes au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré), s'élève à 1 662 979 \$, et représente les actifs totaux aux fins de la mesure des actifs liés au carbone par rapport au risque lié au climat des actifs totaux.

5 La portée de la carte thermique comprend certaines expositions brutes au risque de crédit, à savoir les expositions autres que de détail par secteur d'activité, qui comprennent les prêts, les titres de créance et les dépôts auprès d'autres institutions financières. Elle reflète les positions du portefeuille d'intermédiation bancaire de la TD et exclut les activités d'assurance.

Nos risques liés au climat suite

Carte thermique : Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI)

La carte thermique du CGBI utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition, en tenant compte de l'incidence sur la valeur de la propriété en raison des dommages matériels prévus. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif des emplacements géographiques applicables à partir de 2030. Les sensibilités aux facteurs de risque lié au climat sont fondées sur une évaluation des risques inhérents, où il n'est pas tenu compte des mesures d'atténuation (p. ex. les ratios prêt-valeur, la couverture d'assurance, la capacité d'un emprunteur à absorber le coût des événements de risque physique).

Nous présentons un aperçu plus détaillé des cotes de risque physique aigu pour le CGBI au Canada et le CGBI aux États-Unis, en tenant compte de trois types de risque : les inondations, les feux de forêt et les ouragans. Ce tableau donne un aperçu de la sensibilité de nos portefeuilles à chaque type de risque. Les cotes de risque physique aigu pour le pays dans la carte thermique du CGBI ont été obtenues en prenant l'évaluation maximale du risque.

Carte thermique : Prêts automobiles indirects

La carte thermique des prêts automobiles indirects utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) de divers risques physiques et de transition, en tenant compte de l'incidence sur les revenus du secteur des prêts automobiles indirects. Les sensibilités sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif de 10 ans. Les sensibilités aux facteurs de risque lié au climat sont fondées sur une évaluation des risques inhérents, où il n'est pas tenu compte des mesures d'atténuation (p. ex. les ratios prêt-valeur, la couverture d'assurance, la capacité d'un emprunteur à absorber le coût des événements de risque physique).

Incidence faible Incidence élevée

Type de contrepartie	Territoire	Risque de transition					Risque physique		Solde impayé du prêt (en millions de dollars) ¹	% du CGBI total
		Politique	Technologiques	Atteinte à la réputation	Marché	Service juridique	Aigus	Chroniques		
Commerce de détail	Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI)								381 351 \$	85 %
	CGBI aux États-Unis								67 199 \$	15 %
Total									448 550 \$	100,0 %

¹ Pour le crédit garanti par des biens immobiliers, consulter le tableau 28 (assurés et non assurés), à la page 60 du [rapport annuel 2023 de la TD](#).

Incidence faible Incidence élevée

Type de contrepartie	Territoire	Risque physique		
		Aigus		
		Inondation	Feu de forêt	Ouragan
Commerce de détail	Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI)			
	CGBI aux États-Unis			

Incidence faible Incidence élevée

Type de contrepartie	Territoire	Risque de transition					Risque physique		Solde impayé du prêt (en millions de dollars) ¹
		Politique	Technologiques	Atteinte à la réputation	Marché	Service juridique	Aigus	Chroniques	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	Prêts automobiles indirects (Canada et États-Unis)								69 837 \$

¹ Pour les prêts automobiles indirects, consulter le tableau 25 (Canada et États-Unis) de la page 59 du [rapport annuel 2023 de la TD](#).

Nos risques liés au climat suite

Carte thermique : Opérations, Services immobiliers

La carte thermique des risques physiques aigus liés aux Opérations, Services immobiliers utilise une échelle de sensibilité similaire pour montrer l'incidence potentielle (c.-à-d. faible à élevée) sur les valeurs des propres opérations immobilières de la Banque, en raison des dommages matériels prévus qui découlent des risques physiques aigus. Les sensibilités tiennent compte de trois types de risque : les inondations, les feux de forêt et les ouragans. Elles sont déterminées en fonction d'une analyse qualitative et quantitative sur un horizon prospectif des emplacements géographiques applicables à partir de 2030. Les sensibilités sont fondées sur une évaluation des risques inhérents, où il n'est pas tenu compte des mesures d'atténuation (p. ex. la couverture d'assurance).

Les cartes thermiques impliquent un processus itératif, où le cadre et la méthodologie continueront d'être progressivement affinés au cours des prochaines années, à mesure que la disponibilité et la qualité des données s'amélioreront. Nous continuerons d'évaluer les possibilités d'élargir la portée de nos cartes thermiques pour couvrir d'autres portefeuilles parmi les actifs et les activités de la TD.

Incidence faible Incidence élevée

Territoire	Risque physique		
	Aigus		
	Inondation	Feu de forêt	Ouragan
Opérations au Canada			
Opérations aux États-Unis			



Nos risques liés au climat suite



Étude de cas : Évaluation des risques liés au climat dans le portefeuille d'infrastructures de GPTD

En décembre 2022, GPTD a effectué, de concert avec les équipes de direction, une évaluation préliminaire des risques climatiques des sociétés de portefeuille au sein de la stratégie d'infrastructures mondiales Greystone TD.

L'évaluation avait pour but de :

- Renseigner les équipes sur les principaux termes et concepts liés au climat, comme la gestion des risques climatiques, la résilience climatique, l'adaptation au climat et l'analyse de scénarios.
- Déterminer les risques climatiques les plus importants pour les sociétés de portefeuille qui pourraient poser un risque commercial et effectuer une autoévaluation de leur degré de préparation sur le plan de la gestion de ces risques.
- Sensibiliser davantage les membres des équipes de direction à la façon de gérer les risques liés à la transition climatique (p. ex. risques politiques, d'atteinte à la réputation, juridiques, technologiques et de marché) et les risques physiques (p. ex. risques aigus [tempêtes violentes] et chroniques [hausse du niveau de la mer]), qui peuvent constituer des occasions ou des risques importants pour les actifs de GPTD.

L'évaluation des risques liés au climat a donné à GPTD un aperçu supplémentaire des types de risques physiques et de transition liés au climat, et de leur gravité, dans l'ensemble de son portefeuille au niveau des fonds et pour chaque société de portefeuille participante. Les résultats de l'évaluation servent à avoir des discussions avec les équipes des Opérations quant à la préparation ou à la résilience des actifs, et sont aussi une preuve de l'évaluation du fonds d'infrastructures du GRESB pour 2023. De plus, grâce à cet exercice, chaque société de portefeuille participante a repéré des mesures pouvant mériter d'être appliquées afin de gérer les risques ou les occasions liés au climat.

Étude de cas : Projet pilote de détermination des risques associés à la nature

Nos clients qui exercent leurs activités dans divers secteurs et régions dépendent des actifs et des services que la nature offre (p. ex. l'eau douce est nécessaire à l'irrigation agricole)^{39,40,41}. Le fait de ne pas tenir compte de la perturbation de ces actifs et services, de ne pas l'atténuer et de ne pas s'y adapter représente une source de risque non seulement pour nos clients, mais aussi pour la TD, et pourrait avoir des répercussions plus générales sur l'ensemble de l'économie.

En 2023, nous avons effectué des activités pour améliorer notre compréhension des dépendances liées à la nature dans les secteurs d'activité où nos clients sont présents, afin d'appuyer les activités de détermination des risques environnementaux de la Banque.

Plus particulièrement, la Banque a testé l'élaboration d'une carte thermique des dépendances liées à la nature en vue de comprendre les dépendances des secteurs d'activité sur les services écosystémiques. La Banque a tiré parti d'outils de premier plan,

comme Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure (ENCORE), pour faciliter le projet pilote. La méthodologie d'ENCORE a été élaborée par Natural Capital Finance Alliance et le Centre mondial de surveillance de la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC)⁴². L'outil ENCORE est conforme aux lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature, publiées en septembre 2023.

Les leçons tirées du projet pilote permettront à la Banque d'améliorer ses méthodologies de détermination du risque environnemental, avec la perspective de procéder à une analyse propre à l'emplacement pour tenir compte des risques locaux liés à la nature. Au fil du temps, nous pensons tirer parti de notre compréhension des dépendances liées à la nature afin de déterminer les mesures à prendre pour gérer les risques et d'intégrer ces apprentissages à nos interactions avec les clients.



Catégories de gestion des risques

Nous reconnaissons que les risques liés au climat peuvent avoir différentes répercussions sur nos activités professionnelles et nous prenons des mesures précises pour gérer et atténuer ces risques.

Catégorie de risque	Risque lié au climat	Mesures prises pour déterminer, évaluer et atténuer les risques
Risque de crédit	Risque de pertes financières découlant des conséquences défavorables des risques physiques ou de transition liés au climat sur la santé financière de nos clients	<ul style="list-style-type: none"> Les processus de diligence raisonnable accrue permettant de repérer le risque environnemental et social et de le transmettre aux comités du risque d'atteinte à la réputation concernés pour les opérations admissibles des secteurs d'activité autres que de détail ont été tenus à jour. Les facteurs environnementaux et sociaux ont été intégrés à notre processus d'examen des risques sectoriels, avec des lignes directrices propres au secteur pour les secteurs qui comportent des risques pour les prêts des secteurs autres que de détail. Un cadre de détermination des risques physiques liés au climat a été élaboré, ce qui représente une étape essentielle pour déterminer, évaluer et surveiller la gravité d'un risque physique lié au climat dans notre portefeuille de crédit. Afin de mieux comprendre le contexte actuel et d'élaborer des stratégies normalisées visant à quantifier et à aborder les répercussions des changements climatiques sur le portefeuille de prêts, la TD a continué d'évaluer sa participation à des comités et à des groupes de travail du secteur, notamment au groupe de travail responsable des outils de gestion des risques climatiques du PNUÉ-IF.
Risque d'assurance	Produits d'assurance dont la provision pour sinistres est exposée aux tendances des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> TDA a collaboré avec le BSIF et la Banque du Canada à la toute première évaluation nationale des risques systémiques d'inondation dans le contexte des prêts hypothécaires et de l'assurance, et fourni des données pour appuyer cette analyse qui permettra de mieux comprendre les risques d'inondation auxquels les Canadiens et le système financier sont exposés, dans le but de soutenir les efforts d'atténuation. Grâce à sa gamme de produits novateurs (rabais sur les produits d'assurance liés à la résilience, Protection étendue des dommages causés par l'eau, rabais sur les primes d'assurance auto pour VE et VHE, etc.) et à son leadership éclairé en matière de résilience climatique (notamment grâce à sa collaboration avec l'organisme Un Canada résistant au climat et l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques), TDA a aidé les Canadiens à se préparer aux répercussions physiques des changements climatiques. TDA a continué de diriger des comités d'associations sectorielles et d'y participer (Bureau d'assurance du Canada et Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes) pour mettre sur pied des approches et des initiatives collectives visant à gérer les risques liés au climat.

Catégorie de risque	Risque lié au climat	Mesures prises pour déterminer, évaluer et atténuer les risques
Risque stratégique	Risque de ne pas être en mesure de répondre aux attentes changeantes des clients et des consommateurs pour les produits et services liés aux facteurs ESG	<ul style="list-style-type: none"> La TD déploie des efforts à l'échelle de l'entreprise pour intégrer la durabilité à sa stratégie d'affaires, à la gestion des risques et à ses prises de décision. Par conséquent, chaque secteur d'activité tente de déterminer ses progrès à l'égard de ses initiatives clés, et de les communiquer, afin d'appuyer l'atteinte des objectifs de durabilité de l'entreprise. Nous avons continué la mise en œuvre du modèle opérationnel cible environnemental et social, qui décrit la marche à suivre pour réaliser le plan d'action sur les changements climatiques de la TD. Le conseil exécutif sur la finance durable a continué de déployer des efforts relativement aux questions de durabilité liées aux produits, aux services et aux programmes.
Risque opérationnel	Incidence des phénomènes météorologiques extrêmes sur les opérations physiques	<ul style="list-style-type: none"> Les facteurs liés au risque ESG ont été intégrés au programme de relations stratégiques de la TD, qui permet d'évaluer le risque environnemental et social que présentent les partenariats stratégiques de la Banque. Nous avons continué d'évaluer le risque environnemental et social et les répercussions associés aux changements importants apportés aux produits, services, projets et initiatives de la TD, au moyen du cadre de gestion des risques liés aux changements de la TD et du processus d'évaluation.
Risque d'atteinte à la réputation	Perceptions des parties prenantes quant à l'action ou à l'inaction de la TD en matière de changements climatiques Pression accrue des parties prenantes pour l'application de pratiques de placement et d'affaires durables	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons continué à renforcer le leadership en matière de durabilité de longue date de la TD, en tant que banque axée sur les objectifs. Nous avons mis au point des produits et services durables pour financer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En vertu de la politique sur le risque environnemental et social de la Banque, les nouveaux produits ou services présentés comme durables ou ayant un avantage environnemental ou social sont assujettis à un processus d'évaluation des risques.
Risque juridique, de conformité à la réglementation et lié à la conduite	Augmentation du potentiel de litiges liés au climat ou du nombre de mesures d'application de la réglementation Promulgation de nouvelles lois ou de nouveaux règlements liés au climat ou modification des lois et règlements actuels, nouvelle application des lois et règlements en vigueur, et délivrance de décisions juridiques ou réglementaires pouvant entraîner des exigences juridiques nouvelles ou imprévues Non-conformité aux lois et aux règlements existants en matière de climat Augmentation du nombre de politiques et d'initiatives de normalisation internationales en matière de lutte contre les changements climatiques, et d'activités de gestion et de divulgation des occasions et des risques liés au climat	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a mis en place des processus afin de superviser et d'évaluer l'incidence possible des changements juridiques et réglementaires applicables dans les territoires où elle exerce ses activités, et de repérer les lois et règlements qu'elle doit respecter. La TD a plaidé en faveur d'exigences sectorielles, réglementaires et législatives mieux harmonisées pour la gestion des risques liés au climat et la communication de l'information liée au climat par le biais de forums regroupant des parties prenantes.
Risque de marché	Incidence des risques physiques et de transition sur les facteurs du marché, comme les cours boursiers, les prix des produits de base et les écarts de crédit	<ul style="list-style-type: none"> La TD met actuellement en place une structure de gouvernance des facteurs environnementaux et sociaux qui comprend des dispositions supplémentaires à cet égard dans le cadre de gestion des risques de la TD.

Analyse de scénarios

En 2023, nous avons continué à investir dans nos ressources et infrastructures internes pour renforcer nos capacités en analyse de scénarios.

Nous avons agrandi notre équipe Analyse de scénarios climatiques et renforcé nos relations avec les principaux groupes de parties prenantes à l'interne, afin de collaborer et d'accroître les capacités. Nous avons également réalisé des simulations de crise propres au climat, dans le cadre des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, en vue de déterminer les cotes de risque pour les emprunteurs dans les secteurs vulnérables au climat.

De plus, nous avons participé à une étude dirigée par la Banque du Canada pour évaluer les risques de transition au sein du système financier canadien. L'étude visait à fournir des données sur la stabilité financière et le risque de transition climatique grâce à l'application d'un cadre méthodologique mis au point par la Banque du Canada. Nous avons poursuivi notre collaboration avec la Banque du Canada (depuis son tout premier projet pilote d'analyse de scénarios climatiques effectué en 2022 avec le BSIF) grâce à la participation de notre équipe responsable des placements pour les régimes de retraite. Le document complet d'analyse du personnel de la Banque du Canada est accessible ici (en anglais seulement) : [Understanding the Systemic Implications of Climate Transition Risk: Applying a Framework Using Canadian Financial System Data – Bank of Canada](#).

Notre parcours d'analyse de scénarios

Nous participons aux groupes de travail du PNUÉ-IF depuis 2018. En 2022, nous nous sommes joints au Climate Risk Consortium de la RMA, y compris le groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques. Notre participation à des groupes de travail du secteur favorise notre compréhension des nouvelles pratiques.

Nous avons également pris part à des projets et exercices pilotes pour plusieurs scénarios climatiques afin de renforcer nos capacités et de mieux comprendre les répercussions des risques physiques et de transition sur le climat. Ces exercices comprenaient l'évaluation des risques physiques dans nos portefeuilles liés à l'immobilier, ainsi qu'une évaluation des risques de transition, réalisée en collaboration avec le BSIF et la Banque du Canada.

Pour en savoir plus sur nos anciennes analyses de scénarios, consultez notre [plan d'action sur les changements climatiques de 2022](#).

À la fin de 2023, le BSIF a présenté un nouvel Exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques (ENASC) aux fins de consultation, qui s'applique aux institutions financières sous réglementation fédérale et devrait être mis en œuvre en 2024. Afin de se préparer à l'ENASC, la Banque prend connaissance des exigences du BSIF pour cet exercice et s'efforce de renforcer ses capacités pour sa participation en 2024.

Exercice d'analyse de scénarios	Description	Portée	Scénario(s)	Année d'exécution
Annexe – Simulation de crise relative au climat à l'échelle de l'entreprise	Recours à notre approche interne de cartographie thermique des risques liés au climat pour déterminer les chocs aux cotes de risque des emprunteurs dans les secteurs vulnérables au climat	Évaluation des risques de transition et physiques (portefeuilles autres que de détail dans certains secteurs vulnérables au climat)	Sans objet	2023
Évaluation des risques physiques	Évaluation des facteurs ayant une incidence sur les valeurs des propriétés, la capacité de crédit de l'emprunteur et les attentes en matière de réclamation d'assurance, sur un horizon de placement de 30 ans	Évaluation des risques physiques Crédit garanti par des biens immobiliers (CGBI), Immobilier commercial, Assurance habitation	Plus de 2 °C; profils représentatifs d'évolution de concentration 8,5	2022
Projet pilote d'évaluation des changements climatiques du BSIF et de la Banque du Canada	Soutien du projet pilote d'évaluation des changements climatiques du BSIF et de la Banque du Canada pour les risques de transition dans différents scénarios liés à ces risques Collaboration pour l'élaboration de méthodologies afin d'estimer les répercussions sur les portefeuilles nord-américains	Évaluation du risque de transition Crédit (portefeuilles autres que de détail dans certains secteurs à plus forte intensité d'émissions)	Scénarios de transition de la Banque du Canada : Moins de 2 °C (transition immédiate), moins de 2 °C (transition retardée), carboneutralité en 2050 (1,5 °C)	2021

Nous utilisons des mesures harmonisées à celles du secteur pour surveiller nos risques et occasions liés au climat et pour évaluer notre progression.

Dans cette section

Introduction	61
Nos émissions opérationnelles	62
Nos émissions financées	65
Nos cibles d'émissions financées	73
Finance durable	85
Nos résultats	87



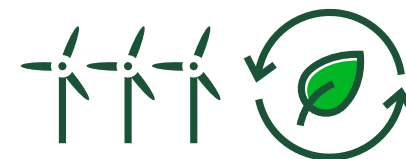
Mesures et cibles

Introduction

Cette année, nous avons réalisé des progrès quant à l'élargissement de la couverture associée aux estimations relatives à notre empreinte d'émissions financées, et obtenu des données supplémentaires requises, en plus d'améliorer la qualité de nos données. Toutefois, des défis liés au calcul de nos mesures et cibles demeurent : nous continuons de travailler avec nos pairs dans le cadre de forums du secteur pour remédier au manque de taxonomies et de méthodologies normalisées. Malgré nos progrès, nous sommes conscients des limites sur le plan de la disponibilité et de la qualité des données, qui ont des répercussions sur nos efforts en matière de gestion des risques et d'émissions financées.

Nous utilisons plusieurs mesures harmonisées à celles du secteur pour surveiller notre exposition aux risques et occasions liés au climat et évaluer notre progression au fil du temps. Nous visons à faire état de nos progrès de façon claire et transparente, en donnant les précisions appropriées sur le plan du contexte et de la méthodologie.

Nous continuons de participer aux groupes de travail du secteur afin d'améliorer la qualité, la fiabilité et la disponibilité des données. En tant que membres du PCAF et de l'Alliance bancaire Net Zéro, nous appuyons la mise au point et l'amélioration continue des méthodologies de mesure et de suivi de nos émissions financées.



Principales réalisations en 2023

Élargissement de la couverture de notre empreinte et amélioration de la qualité des données

- Élargissement du calcul de l'empreinte d'émissions financées du champ d'application 3 en tenant compte de la période 2019-2021, et déclaration de nos émissions financées en chiffres absolus à la fois pour les prêts engagés et utilisés⁴³.
- Émissions financées quantifiées pour notre portefeuille de fiducies de placement immobilier (FPI). Notre empreinte couvre maintenant tous les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone, tels que définis par l'Alliance bancaire Net Zéro, dans quatre catégories d'actifs du PCAF : prêts aux entreprises, investissements figurant au bilan, prêts hypothécaires résidentiels et prêts automobiles aux consommateurs⁴⁴.
- Avancement des travaux liés à nos émissions financées au moyen de la réalisation d'évaluations de faisabilité pour deux nouveaux secteurs (agriculture et immobilier résidentiel) pour évaluer la qualité des données. Nous avons également évalué la faisabilité de l'établissement de cibles et les profils d'émissions, en plus de définir des stratégies de décarbonisation propres aux secteurs.

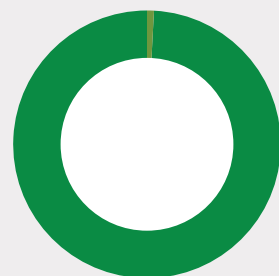
- Nous avons amélioré la qualité des données de nos modèles d'émissions financées à l'aide de données de tiers à jour et de facteurs améliorés visant les émissions, ce qui a entraîné le retraitement des cibles de référence de trois secteurs pour permettre la réalisation de comparaisons plus précises et utiles sur 12 mois.

Progrès vers l'atteinte de nos cibles

- Réduction de 28 % des émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2 par rapport à l'année de référence 2019. Même si cette réduction dépasse notre objectif de 25 % d'ici 2025, nous devons tenir compte du fait qu'elle n'intègre pas totalement les rebonds potentiels attendus dans certaines catégories d'émissions précédemment touchées par la pandémie de COVID-19 (p. ex. les émissions liées aux politiques de télétravail ou à la combustion de carburants mobiles). Pour en savoir plus, consultez la [page 62](#).
- Réduction de 12 % de l'empreinte totale des émissions financées (prêts engagés, en valeur absolue) par rapport à l'année de référence 2019.
- Réduction respective de 11 % et de 1 % de l'intensité des émissions physiques de nos émissions financées du champ d'application 3 pour les secteurs de la production d'électricité et de l'automobile en 2021, par rapport à l'année de référence 2019. Au cours de la même période, augmentation de 2 % de l'intensité des émissions dans le secteur de l'énergie et de 1 % dans celui de l'aviation.
- Nous avons mobilisé 69,5 milliards de dollars au moyen de prêts, de financement, de services de prise ferme, de services-conseils et d'assurance, ainsi que par les propres placements de la Banque, en vue de l'atteinte de notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars d'ici 2030.

Ce graphique montre que les émissions financées de la TD, y compris les émissions du champ d'application 3 de nos clients, composent la majorité des émissions de GES estimées de la TD calculées jusqu'à présent. Même si elles représentent une petite fraction de nos émissions totales de GES estimées, les émissions des champs d'application 1 et 2 représentent des émissions sur lesquelles la TD exerce une influence importante, tandis que les émissions financées du champ d'application 3 sont en dehors de notre contrôle direct, de sorte que nous devons mettre l'accent sur l'engagement de nos clients et autres parties prenantes.

Émissions des champs d'application 1, 2 et 3 (en tonnes métriques d'équivalent CO₂)



- Émissions du champ d'application 1, émissions du champ d'application 2 et émissions du champ d'application 3 (à l'exclusion des émissions financées) 1 %
- Émissions financées du champ d'application 3 99 %

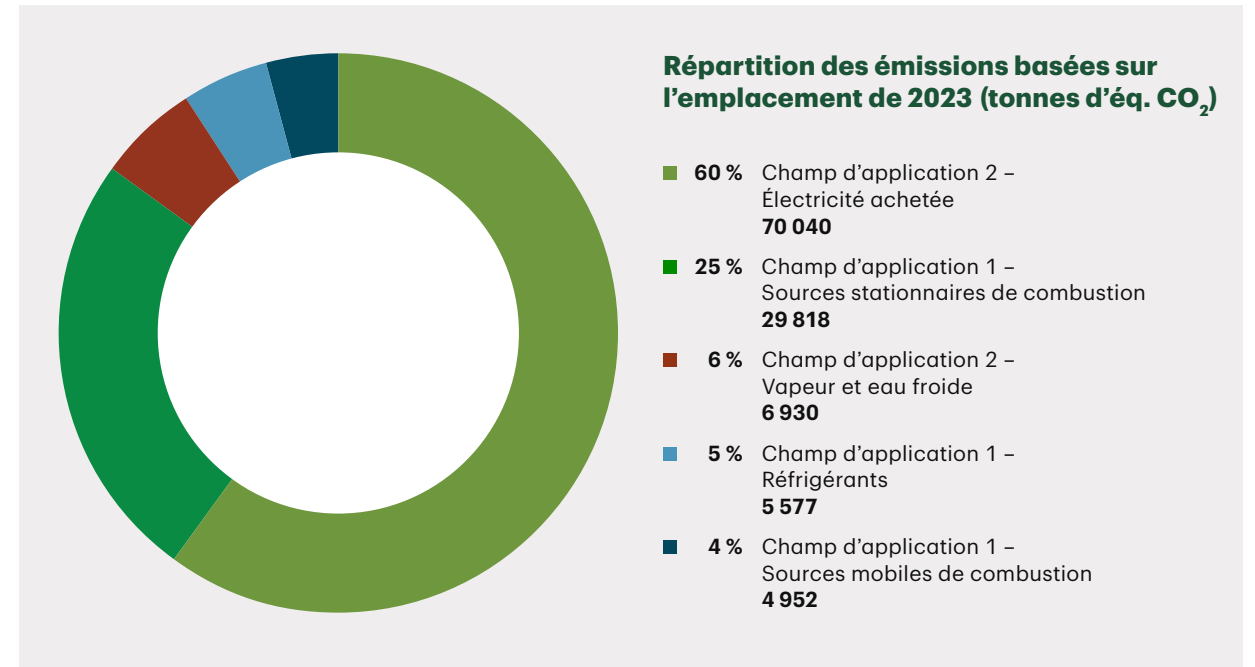
Nos émissions opérationnelles

Décarbonisation de nos activités

Nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 découlent des activités de notre entreprise, y compris nos immeubles détenus et loués. Le graphique circulaire ci-dessous illustre les sources de nos émissions opérationnelles et le fait que plus de la moitié de nos émissions opérationnelles découlent de la production de l'électricité que nous achetons. Nous avons obtenu d'importantes réductions au chapitre de la consommation d'énergie au cours des dernières années en tirant parti d'occasions accessibles repérées au sein de notre portefeuille. Une grande partie de la réduction des émissions restante peut uniquement être atteinte en décelant et en exploitant des occasions plus complexes sur le plan du capital et propres aux emplacements, ce qui exigera du temps et des ressources. Comme nous sommes conscients que l'atteinte d'émissions nettes nulles exigera des efforts considérables à l'échelle de l'entreprise, nous mettons l'accent sur la réduction des émissions de GES pour nos activités d'exploitation au fil du temps. Nous poursuivons nos efforts vis-à-vis de cet objectif grâce à différentes initiatives en cours, dont les suivantes :

- **Intégration de normes de conception de bâtiment vert pour les nouveaux emplacements et ceux existants.** La Banque compte plus de 275 emplacements certifiés LEED (Leadership in Energy and Environmental Design), qui favorisent l'efficacité énergétique, la réduction de consommation d'eau et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable. L'intégration de normes de conception de bâtiment vert pour les nouveaux emplacements et ceux existants, de même que les efforts de la TD en matière de certification LEED, témoignent de son engagement continu envers la réduction de carbone et la conception de bâtiments verts dans le but de préserver les ressources naturelles et l'énergie.

- **Projet pilote d'installation de pompes à chaleur biénergie.** Ce projet pilote vise à repérer des appareils mécaniques en fin de vie utile et à les faire passer du gaz à l'électricité. Cette mise à niveau favorisera la réduction des émissions de GES du champ d'application 1 grâce à l'électrification de matériel fonctionnant au gaz. Jusqu'à présent, la TD a effectué cinq installations et vingt autres sont en attente dans des succursales de détail canadiennes pour lesquelles le réseau d'émissions des services publics est plus favorable à la conversion du gaz à l'électricité.
- **Élargissement de notre programme de dispositifs de contrôle intelligents en succursale visant à favoriser l'efficacité énergétique de toutes les succursales.** Ce programme a été lancé en 2018 afin de fournir une visibilité en temps réel, une surveillance à distance et une évaluation de rendement pour plusieurs succursales de détail aux États-Unis et au Canada. Le système nous a permis de surveiller la consommation d'énergie à distance, d'optimiser le fonctionnement du matériel et de contrôler la température dans plus de 1 390 établissements. Cette initiative a généré des économies annuelles de plus de 1 500 tonnes d'équivalent CO₂.
- **Intégration de l'énergie solaire partout en Amérique du Nord.** La Banque a équipé de panneaux solaires un certain nombre de succursales au Canada et aux États-Unis. Pour le moment, plus de 160 emplacements sont munis d'un système de panneaux solaires, ce qui permet de générer plus de trois millions de kWh d'électricité chaque année. Par exemple, notre succursale de Cypress Creek, en Floride, construite en 2011, est la première succursale à émissions nettes nulles aux États-Unis. Elle est équipée de plus de 400 panneaux solaires installés sur le bâtiment et la propriété environnante, et l'électricité générée dépasse celle consommée.



De plus, la TD a remporté le prix REMmy ESG Climate Change 2023 pour son programme de dispositifs de contrôle intelligents en succursale. Ce prix récompense les meilleurs projets axés sur le leadership, l'innovation et l'engagement envers la lutte contre les changements climatiques en milieu de travail, qui proposent une vision fondée sur un avenir à faibles émissions de carbone, la réduction des émissions de GES et la reconnaissance des effets du secteur immobilier sur le climat.

Nos émissions opérationnelles suite

Calendrier de retrait des crédits carbone et des CER

En 2023, comme chaque année depuis 2010, la TD a continué à retirer les crédits carbone et les CER qu'elle a achetés pour compenser ses émissions opérationnelles (se reporter à notre Calendrier de retrait des crédits carbone et des CER dans notre Rapport sur la durabilité). Ces achats de crédits carbone ne sont pas utilisés à l'heure actuelle pour favoriser l'atteinte des cibles de réduction des émissions de GES de la TD : nous effectuons plutôt ces achats pour soutenir financièrement le développement de marchés et de technologies qui, selon nous, seront essentiels pour que le monde parvienne à la carboneutralité. En 2023, la TD a retiré 85 176 crédits de réduction et d'élimination du carbone vérifiés de manière indépendante, soit l'équivalent des émissions de 2023 de la TD des champs d'application 1 et 2 basées sur le marché, et de la catégorie 6 du champ d'application 3 : déplacements d'affaires⁴⁵ (se reporter aux sections ci-dessous pour en savoir plus sur ces émissions). La TD a aussi retiré 405 276 CER en 2023, soit l'équivalent de la consommation d'énergie non renouvelable de la Banque en 2023, qui fait partie de nos émissions du champ d'application 2 basées sur l'emplacement.

Nous sommes conscients qu'il existe toute une gamme de pratiques du marché, de lignes directrices du secteur et de nouveaux règlements concernant l'utilisation des crédits carbone, qui évoluent rapidement. Les nouvelles directives de l'entreprise pour l'achat de crédits carbone et de certificats d'attributs d'énergie, qui s'appliqueront aux nouveaux achats d'instruments de carbone effectués par la TD à compter de l'exercice 2024, tiennent compte des développements récents dans ces secteurs et définissent les principes et les critères minimaux conçus pour soutenir nos activités ainsi que l'intégrité du point de vue scientifique des instruments de carbone que la Banque achète. Nous prévoyons examiner périodiquement ces directives internes et les mettre à jour au besoin en fonction des tout derniers développements.

Pour en savoir plus, consultez les Tableaux de rendement des données aux pages 88 à 90 du [Rapport sur la durabilité de la TD 2023](#).



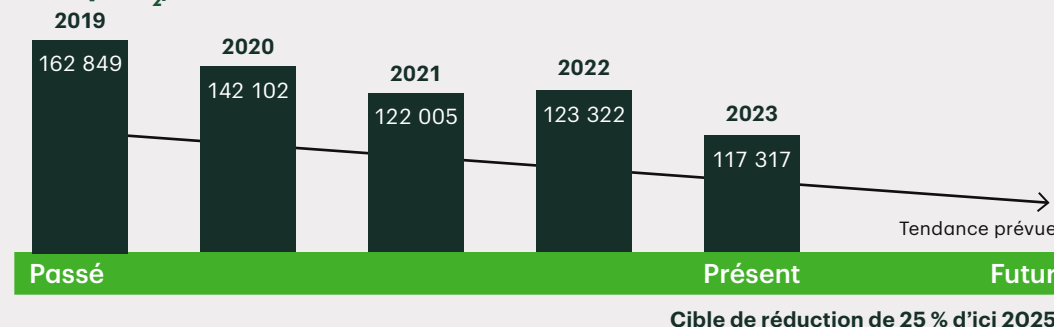
Notre cible des champs d'application 1 et 2

En 2021, nous avons annoncé notre cible intermédiaire consistant à atteindre une réduction absolue de nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 de 25 % d'ici 2025 par rapport à 2019, l'année de référence. Cette cible intermédiaire a été établie selon une approche fondée sur des données scientifiques et elle est conforme à la recommandation de 1,5 °C indiquée dans l'Accord de Paris. Pour établir notre cible intermédiaire, nous avons utilisé l'approche absolue préconisée par la SBTi, qui permet une réduction annuelle absolue des émissions de GES en pente descendante d'ici 2050.

Nos résultats

À la fin de 2023, nous avons réduit nos émissions des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 28 % par rapport à 2019, notre année de référence. Nos résultats tiennent compte des acquisitions récentes^{46,47}. Cette diminution dépasse notre seuil de réduction cible de 25 % d'ici 2025, mais il faut tenir compte du fait qu'elle n'intègre pas pleinement la reprise potentielle attendue dans certaines catégories d'émissions antérieurement touchées par la pandémie de COVID-19 (p. ex. les émissions liées aux politiques de télétravail ou à la combustion mobile). Sur 12 mois, les émissions des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de la TD ont diminué de 4,9 % pour atteindre 117 317 tonnes d'équivalent CO₂ en 2023. Ce résultat a été principalement atteint grâce à la prise de mesures proactives de réduction de la consommation d'énergie (p. ex. programme de dispositifs de contrôle intelligents, éclairage DEL et panneaux solaires), aux modifications du portefeuille et à un hiver plus doux en 2023 par rapport à 2022. La TD continue de s'appliquer à réduire ses émissions opérationnelles en mettant en place des mesures d'optimisation des ressources et des modifications à son portefeuille pour s'assurer d'atteindre ses cibles de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 d'ici 2025.

Nos émissions de GES basées sur l'emplacement des champs d'application 1 et 2 (tonne d'éq. CO₂)



Nos émissions opérationnelles suite

Autres émissions opérationnelles

Les émissions opérationnelles du champ d'application 3 de la TD sont mesurées dans les catégories suivantes selon le GHG Protocol⁴⁸ :

- Biens et services achetés – comprend toutes les émissions en amont associées à la production de produits tangibles ou intangibles achetés par la TD
- Biens d'équipement – comprend toutes les émissions en amont associées à la production de biens d'équipement (immobilisations corporelles, p. ex. équipement, machinerie, bâtiments, installations et véhicules)
- Activités liées aux combustibles et aux énergies – comprend les émissions associées à la production de combustibles et aux énergies achetées et consommées par la TD qui ne sont pas incluses dans les émissions des champs d'application 1 ou 2
- Déplacements d'affaires – comprend les émissions associées au transport des employés pour des activités professionnelles dans des véhicules détenus ou exploités par des tiers (avions, trains, autobus, voitures de tourisme)
- Biens de commercialisation loués – comprend les émissions associées à l'exploitation d'actifs détenus par la TD et loués à d'autres entités, qui ne sont pas déjà incluses dans les émissions des champs d'application 1 ou 2

Outre les mesures que nous prenons pour réduire nos émissions opérationnelles des champs d'application 1 et 2, nous collaborons régulièrement avec nos fournisseurs au moyen du programme de chaîne d'approvisionnement CDP. Pour en savoir plus, se reporter à la section [Chaîne d'approvisionnement](#), à la [page 45](#).

Mesure	Catégorie	Unité	2023	2022	2021
Émissions du champ d'application 3	Biens et services achetés	tonnes d'éq. CO ₂	1 053 692	1 058 672	986 108
	Biens d'équipement	tonnes d'éq. CO ₂	71 736	74 060	65 379
	Activités liées aux combustibles et aux énergies (sauf internationales) ¹	tonnes d'éq. CO ₂	22 882	24 515	22 514
	Déplacements d'affaires ²	tonnes d'éq. CO ₂	37 899	12 092	1 788
	Biens de commercialisation loués	tonnes d'éq. CO ₂	474	990	866

1 Nous avons retraité nos résultats de 2021 et 2022, car nous avons tenu compte d'un éventail restreint de données sur l'énergie au Canada dans nos calculs. Les chiffres corrigés se traduisent par une hausse de 0,4 % du total des émissions non financées du champ d'application 3 déclarées en 2021 et une hausse de 0,3 % en 2022.

2 Les résultats indiquent que nos émissions de GES associées aux activités de transport ont augmenté pour atteindre des niveaux d'avant la pandémie.



Nos émissions financées

La TD a été la première grande banque au Canada à annoncer un objectif de zéro émission nette de GES pour ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, conformément aux principes de l'Accord de Paris.

En mars 2022, nous avons publié nos deux premières cibles intermédiaires d'émissions financées pour les secteurs de l'énergie et de la production d'électricité. En mars 2023, nous avons étendu notre empreinte d'émissions financées absolues pour englober sept secteurs à forte intensité d'émissions de carbone et quatre catégories d'actifs du PCAF (prêts aux entreprises, investissements figurant au bilan, prêts hypothécaires résidentiels et prêts automobiles aux consommateurs), en plus de définir deux cibles intermédiaires d'émissions financées supplémentaires pour les secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation⁴⁹. Les quatre cibles intermédiaires d'émissions financées que nous avons définies couvrent la majorité

(soit environ 67 %) de notre empreinte d'émissions financées dans des secteurs à forte intensité d'émissions de carbone (y compris les prêts de détail et les prêts autres que de détail)⁵⁰.

Évaluer et communiquer de façon transparente nos mesures liées au climat chaque année est fondamental pour atteindre notre objectif d'émissions financées nettes nulles dans tout notre portefeuille d'ici 2050. Cette année, nous avons mis l'accent, d'une part, sur l'élaboration de méthodologies plus robustes relativement au calcul de nos émissions financées, afin de résoudre les problèmes de données et, d'autre part, sur l'amélioration de nos capacités de modélisation internes, pour améliorer le caractère

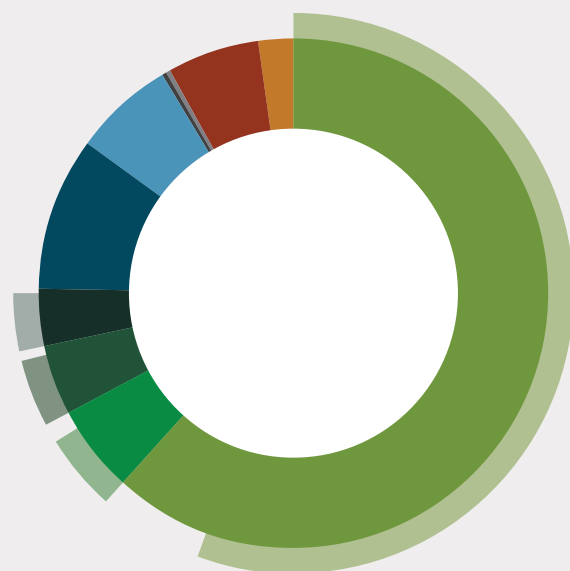
opportun, l'exactitude et la qualité de nos données. Ainsi, nous avons élargi notre empreinte d'émissions financées absolues pour couvrir la période 2019-2021 pour les secteurs des entreprises à forte intensité d'émissions de carbone (tels qu'indiqués ci-dessous) et la période 2019-2022 pour les secteurs des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts automobiles aux consommateurs. Notre empreinte quantifiée couvre maintenant quatre catégories d'actifs (prêts aux entreprises, investissements, prêts automobiles aux consommateurs et prêts hypothécaires résidentiels) ainsi que tous les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone (Énergie, Électricité et services publics, Automobile, Transport, Aviation, Agriculture, Industriel,

Immobilier commercial, Prêts hypothécaires résidentiels et Prêts automobiles aux consommateurs), tels que définis par l'Alliance bancaire Net Zéro. En plus d'élargir notre empreinte quantifiée sur trois ans, nous avons obtenu une augmentation globale de la qualité des données. Ces émissions financées couvrent tous les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone lorsque les données et les méthodologies le permettent.

Nous prévoyons continuer à renforcer la qualité de nos données et leur couverture au fil du temps. Cette année, nous avons retraité une partie de notre empreinte d'émissions financées, ainsi que nos cibles de référence (2019) et nos progrès (2020). Nous envisageons de procéder à d'autres retraitements dans l'avenir et nous

Détail et autre que de détail 2021 (déjà inscrite)

Aviation	
Étendue de l'objectif :	93 %
Couverture des émissions :	3,6 tonnes métriques d'éq. CO₂
Champ d'application 1, 2 et 3 :	3,9 tonnes métriques d'éq. CO₂
Fabrication automobile	
Étendue de l'objectif :	86 %
Couverture des émissions :	4,4 tonnes métriques d'éq. CO₂
Champ d'application 1, 2 et 3 :	5,1 tonnes métriques d'éq. CO₂
Électricité	
Étendue de l'objectif :	79 %
Couverture des émissions :	5,0 tonnes métriques d'éq. CO₂
Champ d'application 1, 2 et 3 :	6,3 tonnes métriques d'éq. CO₂



Cercle rapproché : Émissions financées par secteur

- Énergie
- Électricité
- Fabrication automobile
- Aviation
- Agriculture
- Produits industriels
- Transport
- FPI
- Prêts automobiles aux consommateurs
- Prêts hypothécaires résidentiels

Cercle extérieur : Pourcentage des émissions financées inclus dans la cible

Énergie	
Étendue de l'objectif :	90 %
Couverture des émissions :	63,0 tonnes métriques d'éq. CO₂
Champs d'application 1, 2 et 3 :	69,9 tonnes métriques d'éq. CO₂

Nos émissions financées suite

Empreinte d'émissions financées

pourrions apporter des améliorations rétroactives à nos données sources, tandis que plus de clients déclarent leurs émissions ou que les méthodologies d'estimation s'améliorent. Nous voyons ces retraitements comme des avancées positives tandis que nous nous efforçons d'améliorer nos capacités de même que l'exactitude et la précision de notre empreinte et de nos cibles de référence⁵¹.

En 2023, nous avons aussi exploré les données ainsi que les occasions sur le plan commercial et de la décarbonisation dans les secteurs de l'agriculture et de l'immobilier résidentiel, et nous avons commencé à définir notre approche pour mobiliser les clients de ces secteurs relativement à leurs plans de décarbonisation.

De plus, nous avons élaboré et mis en œuvre de nouveaux outils pour assurer une meilleure surveillance de nos émissions financées. Cet investissement améliore la façon dont nous analysons et surveillons les changements dans nos émissions financées, et il appuie la prise de décisions en modélisant l'incidence des décisions de financement potentielles sur le plan des émissions financées. Cette année également, nous avons obtenu un examen limité d'EY relativement aux résultats de notre empreinte d'émissions financées⁵². Pour en savoir plus, se reporter aux [pages 67 à 69](#).

Notre empreinte d'émissions financées représente nos émissions financées absolues pour une année donnée. Nous déclarons nos émissions financées en chiffres absolus à la fois pour les prêts engagés et utilisés. Nous estimons et publions notre empreinte conformément aux lignes directrices publiées par le PCAF, et nous divulguons nos données par secteur et catégorie d'actifs. Pour l'empreinte de chaque secteur, nous cherchons à fournir une estimation globale incluant toutes les parties de la chaîne de valeur, même lorsque les données déclarées réelles ne sont pas disponibles. Nous divulguons aussi de l'information sur la qualité des données à l'origine de nos calculs des émissions financées. Cette analyse nous aide à comprendre les concentrations d'émissions financées au sein des secteurs et des catégories d'actifs.

Après trois années de calcul des émissions financées, nous commençons à observer des tendances dans notre portefeuille. Dans certains secteurs de notre empreinte, nous voyons des signes de progrès vers la décarbonisation, puisque les clients actuels poursuivent leurs propres efforts en ce sens et les nouveaux clients ont une intensité de carbone plus faible. Dans d'autres secteurs du portefeuille, nous avons remarqué de la volatilité pendant la pandémie, et les émissions ont commencé à retourner aux niveaux d'avant la pandémie en 2021.

En raison de la qualité des données et des limites méthodologiques, nous observons également des changements dans nos émissions financées qui ne découlent pas des décisions de financement de la TD ni des émissions déclarées par nos clients. Ces facteurs génèrent des fluctuations et de l'incertitude relativement aux émissions financées calculées pour les portefeuilles dont les méthodes de déclaration et d'estimation des émissions sont moins bien établies. Par exemple, les fluctuations au chapitre des évaluations des entreprises clientes sur 12 mois ont eu des répercussions directes sur les émissions financées attribuées à la TD, car

ces évaluations constituent une variable clé dans la méthodologie de calcul des émissions financées⁵³.

Dans les secteurs de l'agriculture et de l'immobilier, d'importants problèmes de données nous ont obligés à nous appuyer sur des moyennes d'émissions estimées, ce qui a limité notre capacité à comprendre les inventaires d'émissions de nos clients et à surveiller les changements au fil du temps. En conséquence, nous sommes actuellement dans l'impossibilité d'établir des cibles significatives relativement aux émissions réelles de notre portefeuille pour ces secteurs.

Nous nous efforçons d'utiliser les données les plus récentes disponibles. Par exemple, pour calculer notre empreinte pour les prêts et investissements commerciaux, nous avons utilisé les données d'émissions de S&P Global Trucost de 2019-2021, les données sur les émissions de 2022 n'étant pas encore disponibles. Pour cette raison, nous indiquons les résultats de fin d'exercice 2019-2021 pour ces catégories d'actifs. Pour notre portefeuille de prêts automobiles aux consommateurs et de prêts hypothécaires résidentiels, les données sur les émissions de 2022 étaient disponibles et ont donc été utilisées pour le calcul de notre empreinte.

Actuellement, nous n'incluons pas les émissions facilitées découlant d'opérations sur les marchés des capitaux ni de produits dérivés, d'une part, car les lignes directrices du PCAF pour les opérations sur les marchés des capitaux ont été publiées après avoir mis la dernière main à nos résultats et effectué une révision interne de ce rapport et, d'autre part, car les lignes directrices du PCAF pour les produits dérivés n'ont pas encore été achevées. Nous continuerons d'améliorer nos calculs de l'empreinte d'émissions financées en suivant les lignes directrices du PCAF et selon l'évolution des données disponibles, ce qui pourrait entraîner le retraitement des données divulguées ou des changements dans nos divulgations futures.



Nos émissions financées suite

Empreinte d'émissions financées

Résultats détaillés par secteur et catégorie d'actifs de la norme PCAF (basés sur les prêts aux entreprises utilisés)^{1,2,3,4,5,6,7,8,9}

 En millions de dollars canadiens, en millions de tonnes d'éq. CO₂, 2019-2022

Secteurs ⁸	Prêts aux entreprises, investissements ⁴									Prêts automobiles aux consommateurs	Prêts hypothécaires résidentiels	Total quantifié à ce jour										
	Agriculture	Automobile	Aviation	Énergie	Industriel ⁵	Électricité et services publics	Services immobiliers commerciaux (FPI)	Transport														
Financement (en M\$ CA) – Prêts utilisés, investissements																						
2019	8 300	11 806	8 233	11 715	3 817	3 904	14 385	3 270	57 805	233 535	356 770											
2020	8 853	10 785	7 621	11 122	3 550	5 212	15 272	3 701	60 041	249 986	376 143											
2021	9 453	8 672	5 821	7 802	3 380	7 243	14 689	3 898	58 630	265 766	385 354											
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	62 901	291 161	354 062											
Émissions financées (tonnes métriques éq. CO ₂) – Prêts utilisés, investissements																						
Champs d'application	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3				
2019	8,6	-	0,6	1,0	5,5	-	2,2	25,2	0,5	0,9	1,1	-	0,2	-	0,2	-	6,9	-	2,4	-	28,2	27,1
2020	9,3	-	0,5	1,0	4,5	-	2,4	24,2	0,5	1,0	1,2	-	0,2	-	0,2	-	6,9	-	2,4	-	28,1	26,2
2021	10,6	-	0,4	0,4	3,6	-	1,4	15,8	0,3	1,0	1,4	-	0,2	-	0,2	-	6,6	-	2,3	-	27,0	17,2
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,0	-	2,2	-	8,2	-

1 Les expositions incluses dans notre empreinte d'émissions financées diffèrent des expositions brutes au risque de crédit divulguées dans notre [rapport annuel](#) ou dans la section [Gestion des risques](#) du présent rapport. Cela est dû au fait que les classifications sectorielles pour les émissions financées sont fondées sur les définitions sectorielles de l'Alliance bancaire Net Zéro, tandis que les expositions brutes au risque de crédit sont fondées sur les définitions sectorielles de Bâle III – Pilier 3. De plus, pour ce qui est des émissions financées, afin de mieux illustrer leurs répercussions, certaines expositions sont reclassées manuellement au besoin (p. ex. les installations de production d'électricité et les services publics gouvernementaux ont été déplacés vers le secteur de l'électricité et des services publics, à partir de celui des services relatifs au gouvernement).

2 Nos résultats sont fondés sur les données d'Exiobase v3.7 (année de base : 2015), et ils ont été obtenus avant mars 2023. Les données d'Exiobase ont été ajustées en fonction de l'inflation jusqu'en 2018 et converties en dollars américains selon un taux de change de 2018. Comme nous utilisons la base de données antérieure, nos résultats décalés de deux ans ne tiennent pas encore compte de l'inflation enregistrée en 2021.

3 Les émissions du champ d'application 3 de nos clients ne sont pas incluses dans notre empreinte d'émissions financées pour tous les secteurs en raison d'un manque de disponibilité des données. En ce qui concerne les émissions financées du champ d'application 3, la TD s'est concentrée sur la déclaration des données pour les secteurs pour lesquels nous avons établi des cibles intermédiaires d'émissions financées. Plus précisément, pour ce qui est de l'empreinte d'émissions financées du secteur automobile, les émissions déclarées du champ d'application 3 de nos clients comprennent seulement les émissions du réservoir aux roues (émissions d'échappement) du champ d'application 3 associées aux clients du champ d'application de la cible pour les fabricants automobiles (fabricants de véhicules légers).

4 Pour tous les secteurs des entreprises, les investissements figurant au bilan en 2019 sont exclus en raison de limites relatives aux données internes, que nous nous efforçons de résoudre.

5 Le secteur des produits industriels comprend les secteurs de l'aluminium, du ciment, des métaux et mines, et du fer et de l'acier.

6 Les prêts automobiles aux consommateurs (p. ex. prêts auto) comprennent les prêts indirects consentis par l'intermédiaire du groupe Financement auto TD. Cette empreinte n'inclut pas les prêts personnels ayant servi à financer l'achat de véhicules.

7 Exclut les expositions de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD), conformément aux lignes directrices du PCAF.

8 L'Alliance bancaire Net Zéro définit les secteurs prioritaires pour le calcul des émissions financées et l'établissement des cibles comme « l'agriculture, l'aluminium, le ciment, le charbon, l'immobilier commercial et résidentiel, le fer et l'acier, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et le transport ». Compte tenu de l'importance (élevée ou faible) de certains de ces secteurs, la TD a regroupé le ciment, l'aluminium, le fer et l'acier et les autres métaux et mines dans la catégorie « industriels » et le pétrole, le gaz naturel et le charbon dans la catégorie « énergie ». Elle a aussi séparé les secteurs de transport de personnes (automobile et aviation) des secteurs du transport de marchandises.

9 Nous avons retraité les résultats de 2020 précédemment déclarés dans certains secteurs et nos résultats de 2021 dans les domaines des prêts automobiles aux consommateurs et des prêts hypothécaires résidentiels, étant donné que nous avons amélioré la qualité de nos données et nos méthodes d'estimation.

Nos émissions financées suite

Empreinte d'émissions financées

Résultats détaillés par secteur et catégorie d'actifs de la norme PCAF (basés sur les prêts aux entreprises engagés) ^{1,2,3,4,5,6,7,8,9,10}

 En millions de dollars canadiens, en millions de tonnes d'éq. CO₂, 2019-2022

Secteurs ⁸	Prêts aux entreprises, investissements ⁴									Prêts automobiles aux consommateurs	Prêts hypothécaires résidentiels	Total										
	Agriculture	Automobile	Aviation	Énergie	Industriel ⁵	Électricité et services publics	Services immobiliers commerciaux (FPI)	Transport														
Financement (en M\$ CA) – Prêts engagés, investissements																						
2019	9 416	22 143	11 241	33 893	9 515	20 105	22 016	4 662	57 805	233 535	424 331											
2020	10 249	23 306	10 669	36 482	9 908	23 864	23 883	5 687	60 041	249 986	454 075											
2021	10 775	22 162	9 372	29 275	9 977	25 273	23 687	7 685	58 630	265 766	462 602											
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	62 901	291 161	354 062											
Émissions financées (tonnes métriques éq. CO ₂) – Prêts engagés, investissements																						
Champs d'application	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3				
2019	8,9	-	1,0	6,7	5,8	-	6,8	74,2	1,3	7,7	6,5	-	0,2	-	0,3	-	6,9	-	2,4	-	40,1	88,6
2020	9,6	-	1,0	5,4	4,7	-	9,0	89,6	1,0	7,9	6,0	-	0,3	-	0,3	-	6,9	-	2,4	-	41,2	102,9
2021	11,0	-	0,8	4,3	3,9	-	5,9	64,0	1,0	6,4	6,3	-	0,2	-	0,4	-	6,6	-	2,3	-	38,4	74,7
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,0	-	2,2	-	8,2	0,0

1 Les expositions incluses dans notre empreinte d'émissions financées diffèrent des expositions brutes au risque de crédit divulguées dans notre [rapport annuel](#) ou dans la section [Gestion des risques](#) du présent rapport. Cela est dû au fait que les classifications sectorielles pour les émissions financées sont fondées sur les définitions sectorielles de l'Alliance bancaire Net Zéro, tandis que les expositions brutes au risque de crédit sont fondées sur les définitions sectorielles de Bâle III – Pilier 3. De plus, pour ce qui est des émissions financées, afin de mieux illustrer leurs répercussions, certaines expositions sont reclassées manuellement au besoin (p. ex. les installations de production d'électricité et les services publics gouvernementaux ont été déplacés vers le secteur de l'électricité et des services publics, à partir de celui des services relatifs au gouvernement).

2 Nos résultats sont fondés sur les données d'Exiobase v3.7 (année de base : 2015), et ils ont été obtenus avant mars 2023. Les données d'Exiobase ont été rajustées en fonction de l'inflation jusqu'en 2018, et converties en dollars américains selon un taux de change de 2018. Comme nous utilisons la base de données antérieure, nos résultats décalés de deux ans ne tiennent pas encore compte de l'inflation enregistrée en 2021.

3 Les émissions du champ d'application 3 de nos clients ne sont pas incluses dans notre empreinte d'émissions financées pour tous les secteurs en raison du manque de disponibilité des données. En ce qui concerne les émissions financées du champ d'application 3, la TD s'est concentrée sur la déclaration des données pour les secteurs pour lesquels nous avons établi des cibles intermédiaires d'émissions financées. Plus précisément, pour ce qui est de l'empreinte d'émissions financées du secteur automobile, les émissions déclarées du champ d'application 3 de nos clients comprennent seulement les émissions du réservoir aux roues (émissions d'échappement) du champ d'application 3 associées aux clients du champ d'application de la cible pour les fabricants automobiles (fabricants de véhicules légers).

4 Pour tous les secteurs des entreprises, les investissements figurant au bilan en 2019 sont exclus en raison de limites relatives aux données internes, que nous nous efforçons de résoudre.

5 Le secteur industriel comprend les secteurs de l'aluminium, du ciment, des métaux et mines, et du fer et de l'acier.

6 Les prêts automobiles aux consommateurs (aussi appelés prêts pour véhicules motorisés) comprennent les prêts indirects consentis par l'intermédiaire du groupe Financement auto TD. Cette empreinte ne comprend pas les prêts personnels garantis par un véhicule.

7 Exclut les expositions de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD), conformément aux lignes directrices du PCAF.

8 L'Alliance bancaire Net Zéro définit les secteurs prioritaires pour le calcul des émissions financées et l'établissement des cibles comme « l'agriculture, l'aluminium, le ciment, le charbon, l'immobilier commercial et résidentiel, le fer et l'acier, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et le transport ». La TD utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour classer son portefeuille dans ces secteurs. Compte tenu de l'importance (élevée ou faible) de certains de ces secteurs dans l'empreinte des émissions financées, la TD a regroupé le ciment, l'aluminium et le fer et l'acier dans la catégorie « produits industriels », et le pétrole, le gaz naturel et le charbon dans la catégorie « énergie ». Inversement, la TD a séparé les secteurs de transport de personnes (automobile et aviation) des secteurs du transport de marchandises.

9 Nous avons retraité les résultats de 2020 précédemment déclarés dans certains secteurs et nos résultats de 2021 dans les domaines des prêts automobiles aux consommateurs et des prêts hypothécaires résidentiels, étant donné que nous avons amélioré la qualité de nos données et nos méthodes d'estimation.

10 Notre empreinte en fonction des prêts aux entreprises engagés comprend les arrangements hors bilan (p. ex. lettres de crédit, lettres de garantie et engagements non utilisés).

Nos émissions financées suite

Empreinte d'émissions financées

Observations clés

Les principales observations quant au rendement de notre empreinte d'émissions financées de 2019 à 2021 (sauf lorsque d'autres périodes étaient mentionnées) figurent ci-dessous. Nous nous sommes surtout concentrés sur notre empreinte estimée en fonction des prêts engagés pour illustrer nos décisions d'octroi de crédit à nos clients. Compte tenu du décalage dans la déclaration des émissions de GES et de l'estimation subséquente de notre empreinte d'émissions financées, les observations présentées ci-dessous illustrent les activités menées avant que nous commencions à estimer nos émissions financées et avant l'établissement de cibles intermédiaires d'émissions financées.

Total :

- Malgré que le nombre de prêts aux entreprises et que le total des prêts ont augmenté, nos émissions financées totales ont diminué de 12 % en fonction des prêts engagés, et de 20 % en fonction des prêts utilisés⁵⁴.

Agriculture :

- Les émissions financées de notre portefeuille Agriculture ont augmenté de 24 % en fonction des prêts engagés, compte tenu d'une hausse du financement du portefeuille dans ce secteur. Le secteur agricole est aussi un secteur où la qualité de nos données est faible, et ces données dépendent presque entièrement d'estimations des émissions sectorielles. Par conséquent, toutes les variations dans nos émissions déclarées pour ce secteur dépendent de la taille totale du portefeuille, et les résultats n'illustrent d'aucune façon les progrès que nos clients pourraient avoir réalisés par eux-mêmes. Pour en savoir plus sur nos travaux dans le secteur agricole, se reporter à la section intitulée Notre parcours en matière d'émissions financées pour les secteurs de l'agriculture et de l'immobilier à la [page 79](#).

Automobile :

- Pour nos prêts automobiles aux consommateurs, pour lesquels nous avons également fait état de notre rendement en 2022, la TD a profité de la forte progression des ventes de véhicules électriques enregistrée aux États-Unis, et elle a affiché une baisse de 8,4 % du total des émissions absolues, malgré l'augmentation du volume du portefeuille de prêts (7,3 % sur 12 mois).
- Pour ce qui est du volet de fabrication automobile de ce secteur, nous avons enregistré une baisse de 34 % des émissions absolues, le portefeuille s'étant tourné vers les équipementiers automobiles à faibles émissions de carbone.

Aviation :

- L'exposition de notre portefeuille a diminué pour le secteur de l'aviation et, en même temps, nos prêts ont visé davantage la fabrication d'aéronefs plutôt que leur exploitation, ce qui a entraîné une diminution des émissions de 33 %.

Énergie :

- Notre empreinte d'émissions financées a diminué en 2021 dans le secteur de l'énergie, tout comme notre exposition. Cette baisse ne vise que l'année en question, et les volumes d'exposition (tant pour les prêts utilisés qu'engagés) ont rebondi en 2022, comme c'est indiqué dans notre rapport annuel 2023.

Industriel :

- Comparativement à l'exposition divulguée l'an dernier, nos émissions financées divulguées dans le secteur industriel ont augmenté, car elles englobent maintenant notre portefeuille Métaux et mines. Malgré

une croissance globale sur le plan des prêts engagés, nous avons enregistré une baisse de 18 % au chapitre des émissions absolues qui découle principalement de l'augmentation de la valeur des entreprises clientes, qui a à son tour fait diminuer les émissions financées attribuées à la TD.

Électricité et services publics :

- Notre portefeuille Électricité et services publics a augmenté de 26 % en fonction des prêts engagés, tandis que les émissions ont diminué de 3 %, ce qui illustre une exposition accrue à des clients du secteur de l'énergie renouvelable et à des clients qui mettent en œuvre leurs plans de réduction des émissions.

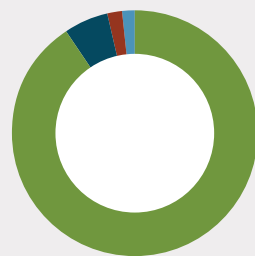
Immobilier :

- Pour la première fois, nous divulguons une estimation de notre empreinte couvrant 25 % de notre portefeuille immobilier commercial, qui comprend exclusivement notre exposition aux FPI. L'empreinte de ce portefeuille est restée relativement stable pendant la période.
- Nous avons mis à jour notre empreinte de 2021 pour notre portefeuille de prêts hypothécaires, et divulguons une empreinte de 2,2 millions de tonnes d'éq. CO₂ pour ce secteur en 2022. De 2021 à 2022, nous avons enregistré une réduction de 2,8 % de nos émissions financées pour ce secteur.

Transport :

- Notre portefeuille Transport est un très petit portefeuille qui a augmenté en fonction des prêts engagés au cours des deux dernières années. En raison de cette croissance, nous avons connu une augmentation des émissions d'environ 35 % (elles sont passées de 0,3 à 0,4 million de tonnes d'éq. CO₂).

Émissions du champ d'application 3 (émissions financées déjà inscrites) par catégorie (en tonnes d'éq. CO₂)



- 90,7 % Émissions ne relevant pas du secteur de détail
102 548 136
- 5,8 % Émissions liées aux prêts automobiles aux consommateurs
6 598 191
- 2,0 % Émissions liées aux prêts hypothécaires résidentiels
2 306 029
- 1,4 % Émissions liées aux placements
1 612 739

Émissions financées de la TD :

Prêts autres que de détail de la TD (secteurs à forte intensité de carbone), qui sous-tendent la majorité des estimations des émissions financées totales de la Banque. Les prêts de détail, notamment les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts automobiles aux consommateurs, représentent une part importante de notre exposition au crédit, mais une part moins élevée au chapitre de nos estimations d'émissions financées.

Nos émissions financées suite

Qualité et couverture des données

Pour calculer nos émissions financées, nous utilisons les données les plus récentes disponibles pour l'année de déclaration applicable au moment où nous exécutons nos modèles, conformément aux lignes directrices du PCAF. Lorsque les données sur les émissions réelles des clients ne sont pas disponibles (comme c'est le cas actuellement dans bien des secteurs), nous tirons parti des facteurs d'émissions du PCAF pour estimer l'empreinte, ou de facteurs d'émissions calculés à l'interne, quand nous déterminons que les facteurs d'émissions du PCAF ne sont pas le meilleur moyen d'illustrer les émissions d'un secteur ou sous-secteur donné. Compte tenu du décalage de deux ans dans la déclaration des émissions de GES, les progrès divulgués dans cette section illustrent les activités menées avant que nous commençons à estimer nos émissions financées et avant l'établissement de cibles intermédiaires d'émissions financées.

Ce rapport est fondé sur les données dont nous disposons en octobre 2023. Les données sous-jacentes utilisées pour estimer notre empreinte sont celles de la fin des exercices 2019 à 2022, selon le secteur et la disponibilité des données. Nous exploitons des sources externes, y compris les données financières d'émissions et de client de S&P Global Trucost et les données d'émissions d'EPA pour les prêts automobiles aux consommateurs⁵⁵. Quand les données n'étaient pas disponibles ou qu'elles présentaient des difficultés importantes, nous avons suivi les lignes directrices du PCAF et utilisé la base de données du PCAF⁵⁶ pour appliquer des méthodologies d'estimation

de rechange, ainsi que des facteurs d'émissions calculés à l'interne. Nos facteurs d'émissions élaborés à l'interne correspondent à des moyennes fondées sur les revenus et les actifs. Nous avons calculé ces facteurs d'émissions par sous-secteur en intégrant toutes les sociétés nord-américaines du sous-secteur correspondant ayant des données sur les émissions accessibles auprès de S&P Global Trucost. Si nous sommes d'avis que ces facteurs offrent une estimation plus représentative des émissions de notre empreinte nord-américaine, ces estimations demeurent étroitement liées aux changements dans les données financières des sociétés⁵⁷. Nous continuons à chercher des occasions d'améliorer notre approche en matière d'estimation des émissions financées lorsque les données des clients ne sont pas disponibles.

Conformément aux lignes directrices du PCAF, les notes de qualité des données sont présentées pour chaque secteur et catégorie d'actifs sur une échelle de 1 à 5, où 1 représente les données dont la qualité est la plus élevée (p. ex. des données d'émissions déclarées et vérifiées) et 5 les données misant sur des méthodologies d'estimation (p. ex. les facteurs d'intensité économique). Chaque calcul de client présente une note de qualité des données discrète, que nous réunissons dans une vue de portefeuille en utilisant une moyenne pondérée en fonction de l'exposition. Pour en savoir plus sur les notes de qualité des données du PCAF, veuillez vous reporter au graphique sur la qualité des données ci-dessous.



Données de grande qualité



Données de qualité faible

Note 1	Émissions de GES auditées (vérifiées)
Note 2	Émissions de GES non auditées (non vérifiées) générées, dérivées ou estimées
Note 3	Émissions de GES dérivées de données de production
Note 4	Émissions de GES estimées à l'aide de facteurs basés sur les revenus
Note 5	Émissions de GES estimées à l'aide de facteurs basés sur les actifs

Nos émissions financées suite

Qualité et couverture des données

Résultats détaillés par secteur et catégorie d'actifs (basés sur les prêts aux entreprises engagés)^{1,2,3,4,5,6,7,8,9}

2019-2022

Secteurs ⁸	Prêts aux entreprises, investissements ⁴														Prêts automobiles aux consommateurs		Prêts hypothécaires résidentiels			
	Agriculture		Automobile		Aviation		Énergie		Industriel ⁵		Électricité et services publics		Services immobiliers commerciaux (FPI)		Transport					
	Champs d'application	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	1-2	3	
Note de la qualité des données du PCAF (1-5)																				
2019	4,9	-	3,9	5,0	4,6	-	3,3	3,5	3,7	4,1	3,4	-	3,6	-	4,5	-	2,4	-	4,5	-
2020	4,8	-	3,7	5,0	4,5	-	3,0	3,3	3,5	4,1	3,4	-	3,5	-	4,3	-	2,4	-	4,5	-
2021	4,9	-	3,6	5,0	4,3	-	3,0	3,4	3,4	4,1	3,4	-	3,3	-	3,9	-	2,4	-	4,4	-
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,2	-	4,4	-
Pourcentage de l'exposition de la TD dans les mesures d'émissions financées																				
2019	100 %	-	100 %	-	100 %	-	100 %	-	94 %	-	89 %	-	26 %	-	94 %	-	100 %	-	100 %	-
2020	100 %	-	100 %	-	100 %	-	100 %	-	95 %	-	95 %	-	26 %	-	98 %	-	100 %	-	100 %	-
2021	100 %	-	100 %	-	100 %	-	100 %	-	96 %	-	96 %	-	25 %	-	100 %	-	100 %	-	100 %	-
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 %	-	100 %	-
Pourcentage de l'exposition couverte selon les données déclarées par l'entreprise (prêts aux entreprises et investissements uniquement)																				
2019	3 %	-	33 %	0 %	10 %	-	52 %	23 %	37 %	12 %	49 %	-	33 %	-	15 %	-	-	-	-	-
2020	5 %	-	41 %	0 %	14 %	-	63 %	33 %	46 %	9 %	50 %	-	42 %	-	20 %	-	-	-	-	-
2021	3 %	-	45 %	0 %	19 %	-	66 %	27 %	47 %	8 %	50 %	-	52 %	-	36 %	-	-	-	-	-
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

1 Les expositions incluses dans notre empreinte d'émissions financées diffèrent des expositions brutes au risque de crédit divulguées dans notre [rapport annuel](#) ou dans la section [Gestion des risques](#) du présent rapport. Cela est dû au fait que les classifications sectorielles pour les émissions financées sont fondées sur les définitions sectorielles de l'Alliance bancaire Net Zéro, tandis que les expositions brutes au risque de crédit sont fondées sur les définitions sectorielles de Bâle III – Pilier 3. De plus, pour ce qui est des émissions financées, afin de mieux illustrer leurs répercussions, certaines expositions sont reclassées manuellement au besoin (p. ex. les installations de production d'électricité et les services publics gouvernementaux ont été déplacés vers le secteur de l'électricité et des services publics, à partir de celui des services relatifs au gouvernement).

2 Nos résultats sont fondés sur les données d'Exiobase v3.7 (année de base : 2015), et ils ont été obtenus avant mars 2023. Les données d'Exiobase ont été ajustées en fonction de l'inflation jusqu'en 2018 et converties en dollars américains selon un taux de change de 2018. Comme nous utilisons la base de données antérieure, nos résultats décalés de deux ans ne tiennent pas encore compte de l'inflation enregistrée en 2021.

3 Les émissions du champ d'application 3 de nos clients ne sont pas incluses dans notre empreinte d'émissions financées pour tous les secteurs en raison d'un manque de disponibilité des données. En ce qui concerne les émissions financées du champ d'application 3, la TD s'est concentrée sur la déclaration des données pour les secteurs pour lesquels nous avons établi des cibles intermédiaires d'émissions financées. Plus précisément, pour ce qui est de l'empreinte d'émissions financées du secteur automobile, les émissions déclarées du champ d'application 3 de nos clients comprennent seulement les émissions du réservoir aux roues (émissions d'échappement) du champ d'application 3 associées aux clients du champ d'application de la cible pour les fabricants automobiles (fabricants de véhicules légers).

4 Pour tous les secteurs des entreprises, les investissements figurant au bilan en 2019 sont exclus en raison de limites relatives aux données internes, que nous nous efforçons de résoudre.

5 Le secteur des produits industriels comprend les secteurs de l'aluminium, du ciment, des métaux et mines, et du fer et de l'acier.

6 Les prêts automobiles aux consommateurs (p. ex. prêts auto) comprennent les prêts indirects consentis par l'intermédiaire du groupe Financement auto TD. Cette empreinte n'inclut pas les prêts personnels ayant servi à financer l'achat de véhicules.

7 Exclut les expositions de lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD), conformément aux lignes directrices du PCAF.

8 L'Alliance bancaire Net Zéro définit les secteurs prioritaires pour le calcul des émissions financées et l'établissement des cibles comme « l'agriculture, l'aluminium, le ciment, le charbon, l'immobilier commercial et résidentiel, le fer et l'acier, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et le transport ». La TD utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour classer ses portefeuilles dans ces secteurs. Compte tenu de l'importance (élevée ou faible) de certains de ces secteurs dans son empreinte des émissions financées, la TD a regroupé le ciment, l'aluminium et le fer et l'acier dans la catégorie « produits industriels », et le pétrole, le gaz naturel et le charbon dans la catégorie « énergie ». Inversement, la TD a séparé les secteurs de transport de personnes (automobile et aviation) des secteurs du transport de marchandises.

9 Nous avons retraité les résultats de 2020 précédemment déclarés dans certains secteurs et nos résultats de 2021 dans les domaines des prêts automobiles aux consommateurs et des prêts hypothécaires résidentiels, étant donné que nous avons amélioré la qualité de nos données et nos méthodes d'estimation.

Nos émissions financées suite

Qualité et couverture des données

Observations clés

- En ce qui concerne les prêts aux entreprises et les investissements, la qualité des données est meilleure pour les sociétés ouvertes plus grandes que pour les sociétés ouvertes plus petites et les entreprises privées. C'est pourquoi, selon l'approche axée sur les prêts engagés (qui penche en faveur des sociétés ouvertes plus grandes), nous voyons des notes de qualité des données légèrement meilleures. Nous remarquons également que la qualité des données est meilleure pour les émissions des champs d'application 1 et 2 comparativement à celles du champ d'application 3 (étant donné que ces dernières sont déclarées par moins d'entreprises).
- Depuis 2020, quand nous avons calculé pour la première fois notre empreinte d'émissions financées pour les secteurs de l'énergie et de l'électricité, le nombre de clients qui déclarent leurs émissions a augmenté. Plus précisément, les clients du segment commercial et des grandes entreprises ont commencé à déclarer leurs données sur les émissions, et nous poursuivons nos efforts afin d'améliorer notre méthodologie de calcul pour les secteurs de détail (prêts automobiles aux consommateurs et prêts hypothécaires résidentiels). Par conséquent, nos notes de qualité des données s'améliorent pour la majorité des secteurs.
- Nous couvrons maintenant la grande majorité de nos clients dans les secteurs à forte intensité d'émissions de carbone de notre empreinte. La seule exception est l'immobilier commercial, secteur où nous faisons encore face à d'importants problèmes de données que nous nous efforçons de résoudre. Cette année, pour la première fois, nous avons pu inclure les émissions financées pour notre portefeuille de FPI, car les données étaient disponibles.
- Nous continuons de faire face à d'importants problèmes de données dans le secteur agricole, car la plus grande partie de notre exposition vise de nombreuses entreprises privées clientes plus petites dont les données sur les émissions sont limitées ou inexistantes actuellement.

Émissions du portefeuille de Gestion de Placements TD

Pour en savoir plus sur les émissions financées de GPTD, se reporter au plus récent [rapport du GIFCC publié par GPTD](#).



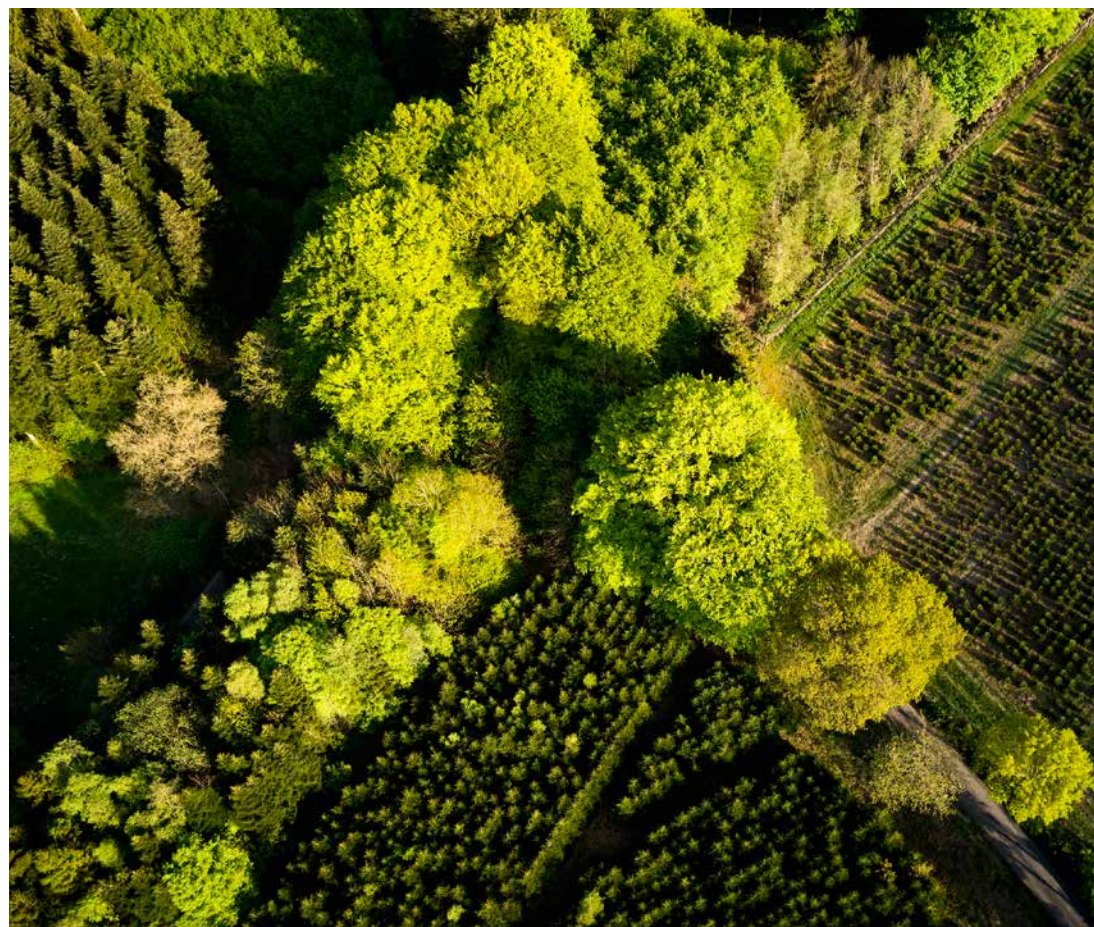
Nos cibles d'émissions financées

À ce jour, la TD a établi quatre cibles intermédiaires d'émissions financées pour 2030. Elles concernent les secteurs de l'énergie, de la production d'électricité, de l'aviation et de la fabrication automobile, qui représentent la grande majorité de nos émissions financées calculées (là où les données et les méthodologies le permettent).

Ces quatre cibles couvrent 73 % de nos émissions financées des secteurs autres que de détail et 67 % de nos émissions financées combinant les secteurs de détail et autres que de détail. Abstraction faite des secteurs pour lesquels nous avons fixé des cibles, de l'immobilier et de l'agriculture, les secteurs à fortes émissions de carbone restants, dont le secteur industriel et celui du transport, contribuent dans une moindre mesure aux émissions financées globales de la TD⁵⁸.

En 2023, nous avons procédé à un examen détaillé de nos portefeuilles des secteurs de l'immobilier et de l'agriculture, et sommes arrivés à la conclusion que la couverture et la qualité des données dont nous disposons n'étaient pas suffisantes pour établir des cibles pertinentes. Il s'avère difficile de définir un niveau de référence pour les émissions en raison de la quantité limitée de données propres à nos clients, ce qui nous contraint à nous appuyer sur des moyennes sectorielles estimatives pour calculer les émissions des portefeuilles. Il serait éventuellement possible de définir un niveau cible pour 2030 en partant de scénarios externes pour les secteurs en question. Cependant, les méthodologies d'estimation des émissions ne permettent pas de calculer des niveaux de référence de manière précise ni de mesurer les progrès réels de décarbonisation effectués par nos clients.

Au vu de ces difficultés, nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour améliorer la couverture et la qualité des données en encourageant une meilleure déclaration des émissions et l'enrichissement des sources de données. Bien qu'établir des cibles pour ces secteurs puisse prendre du temps, nous entendons aller de l'avant dans nos initiatives visant à favoriser leur décarbonisation. Davantage de renseignements sur notre travail dans ces secteurs peuvent être trouvés dans la section intitulée [Notre parcours en matière d'émissions financées pour les secteurs de l'agriculture et de l'immobilier](#).



Données mises à jour pour les niveaux de référence de 2019

Les cibles publiées précédemment pour les secteurs de l'énergie, de la production d'électricité, de la fabrication automobile et de l'aviation reflétaient les données, les méthodologies et les projections de scénarios disponibles en février 2023. Au cours de l'année écoulée, nous avons cherché des moyens d'améliorer les données dont nous avons besoin pour mesurer nos niveaux de référence dans les secteurs pour lesquels nous avons fixé des cibles intermédiaires d'émissions financées. Nous nous sommes également efforcés d'améliorer nos capacités de modélisation. Ce travail a donné lieu à l'actualisation des valeurs de référence de 2019 par rapport auxquelles nos cibles de réduction de 2030 ont été établies, afin qu'elles tiennent compte de données plus récentes et plus précises.

Ces deux dernières années, nos fournisseurs de données tiers ont également amélioré leurs méthodes de regroupement et d'estimation des données sur les émissions et la production des entreprises, ce qui a entraîné le retraitement d'anciennes données sur les émissions et la production. Nous avons collaboré étroitement avec ces fournisseurs pour comprendre la cause de ces ajustements, et avons l'intention de continuer à appuyer d'autres améliorations futures.

Nous avons perfectionné notre approche interne visant à calculer les facteurs d'intensité des émissions des sous-secteurs, qui sont utilisés lorsqu'aucune donnée sur les émissions n'a été fournie par les clients. Les nouveaux facteurs tiennent compte d'un ensemble plus vaste d'entreprises et sont centrés sur l'Amérique du Nord, puisque notre empreinte se concentre majoritairement dans cette région.

De futures modifications des scénarios d'émissions nettes nulles de l'AIE ainsi que l'amélioration de la couverture, de la qualité et de la disponibilité des données devraient nous permettre de rehausser encore davantage la précision de nos cibles intermédiaires. Nous pourrions alors revoir et mettre à jour nos cibles. Pour en savoir plus, veuillez consulter la Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs de la TD.





Nos cibles d'émissions financées suite

Les progrès vers nos cibles de 2030 sont indiqués par rapport aux niveaux de référence de 2019 retraités. Ceux-ci reflètent les meilleures données disponibles sur les émissions des clients et s'appuient sur des mesures qui tiennent maintenant compte des parcours de décarbonisation de nos clients⁵⁹. Veuillez consulter la [Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD 2021](#) ainsi que les pages 49 et 50 du [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques 2022](#) pour en savoir plus sur ces mesures et sur leur sélection. Tout en œuvrant pour atteindre ces cibles, nous continuons de faire affaire avec les clients des secteurs visés et à leur offrir des produits et services. Nous avons entrepris des discussions ciblées avec les clients des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité concernant leur propre plan de transition climatique, comme expliqué plus en détail en [page 31](#).

Notre approche pour fixer et atteindre nos cibles d'émissions financées :

- ✔ Adapter nos cibles de manière qu'elles soient cohérentes avec les scénarios fondés sur des données scientifiques et les lignes directrices fiables du secteur
- ✔ S'efforcer d'intégrer nos cibles dans notre principale stratégie d'affaires
- ✔ Aider nos clients à atteindre leurs buts en matière de décarbonisation, ainsi que l'économie en général, tout en soutenant une transition juste et ordonnée
- ✔ Améliorer et élargir la portée de nos données et de nos méthodologies au fil du temps

Pour en savoir plus, consultez le document [Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD](#).

	 Énergie	 Production d'électricité	 Fabrication automobile	 Aviation
Mesure de la cible	Intensité des émissions financées par rapport aux prêts			
Année de référence	2019			
Unité de mesure ¹	g éq. CO ₂ /\$	kg éq. CO ₂ /MWh	g éq. CO ₂ /vkm	g éq. CO ₂ /pkm
Émissions de référence (2019)	2 192	378	181	88
Cible de réduction d'ici 2030	-29 %	-59 %	-50 %	-9 %
Cible des émissions pour 2030 ²	1 556	156	91	80
Scénario de référence ³	Émissions nettes nulles de l'AIE (2021)			
Intensité des émissions en 2021	2 237	336	180	89
Évolution en pourcentage de l'intensité des émissions (par rapport aux prêts ou physiques) entre 2019 et 2021	2 %	-11 %	-1 %	1 %

1 Pour la cible du secteur de l'énergie, les g éq. CO₂/\$ sont les grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par dollar canadien prêté au secteur. Pour le secteur de la production d'électricité, les kg éq. CO₂/MWh sont les kilogrammes d'équivalent de dioxyde de carbone par mégawattheure d'électricité produite. Pour le secteur de la fabrication automobile, les g éq. CO₂/vkm sont les grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par véhicule kilomètre parcouru. Pour le secteur de l'aviation, les g éq. CO₂/pkm sont les grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par passager-kilomètre parcouru en avion.

2 Puisque nous avons retraité les niveaux de référence de 2019 pour les raisons énoncées, nous avons également retraité les cibles de 2030 pour deux secteurs, l'énergie et la fabrication automobile, car ces cibles sont calculées d'après un pourcentage de contraction du portefeuille cible, c.-à-d. une diminution en pourcentage par rapport aux niveaux de référence de 2019 (respectivement 29 % et 50 %). Les niveaux cibles de 2030 pour les secteurs de la production d'électricité et de l'aviation restent inchangés puisqu'ils sont basés sur les niveaux établis dans le scénario d'émissions nettes nulles d'ici 2050 de l'AIE. Ainsi, pour ces secteurs, le pourcentage de réduction cible d'ici 2030 est calculé d'après l'écart entre la valeur de référence de 2019 et le niveau cible prescrit par l'AIE. Nos cibles précédentes étaient les suivantes : énergie - 1 475 g éq. CO₂/\$; fabrication automobile - 97 g éq. CO₂/vkm.

3 Nous avons utilisé les scénarios de référence de l'AIE les plus récents qui étaient accessibles au moment où nous avons mis au point chaque cible.

Nos cibles d'émissions financées suite

En vedette : Alignement de nos activités de transition sur nos cibles de réduction des émissions sectorielles

Une transition réussie exige préparation et planification. Nous avons déployé d'importants efforts dans le but de créer les systèmes et les capacités nécessaires pour mesurer, évaluer et ajuster notre trajectoire dans notre parcours vers des émissions nettes nulles. Cela comprend l'alignement de nos activités de transition sur nos cibles de réduction des émissions sectorielles.

Prévoir les émissions selon le portefeuille potentiel de la TD en 2030 n'est pas chose aisée, et ce n'est pas une tâche que nous prenons à la légère. Notre modélisation, qui s'appuie sur les approches décrites ci-dessous, tient compte de deux types de mesures pour la réduction des émissions : les mesures actives, c'est-à-dire celles sur lesquelles la Banque peut agir activement pour progresser vers les cibles, et les mesures passives, pour lesquelles la décarbonisation se fait par le biais des actions des autres. Les mesures actives et passives de la TD pour la réduction des émissions sont spécifiques aux secteurs et, pour chaque secteur, la composition des mesures est propre à la Banque et fonction de sa stratégie. Nous croyons que nous pouvons amplifier notre incidence

Mesures actives

- **Finance durable** : Nous nous appuyons sur la finance durable et la décarbonisation pour saisir des occasions commerciales dans des domaines de croissance sobres en carbone. Avoir une expertise et des offres en finance durable solides nous permet d'approfondir les relations que nous entretenons avec des producteurs d'énergie ou de solutions de transport faibles en carbone (p. ex. des entreprises d'énergie renouvelable ou de VE) ainsi que d'en tisser de nouvelles, améliorant par là même l'intensité carbonique de nos portefeuilles. Si les méthodologies actuelles ne permettent pas d'établir un lien direct entre les activités de finance durable et les réductions d'émissions de GES, nous explorons des façons d'y parvenir avec le temps.
- **Engagement des clients** : Mettre l'accent sur l'engagement des clients nous aide à cerner des occasions de décarbonisation et à favoriser la croissance commerciale tout en progressant vers nos cibles. Nous nous adaptons aux clients et les épaulons pour qu'ils atteignent leurs objectifs. Après tout, notre propre capacité à atteindre des émissions nettes nulles dépend du rythme de décarbonisation de nos clients et de l'économie réelle.
- **Soutien de la décarbonisation dans l'ensemble de l'économie** : Nos efforts de défense des intérêts, nos activités de philanthropie d'entreprise et notre leadership éclairé, y compris notre participation continue à l'Alliance bancaire Net Zéro, au PCAF et à d'autres organismes, sont des façons essentielles pour nous de soutenir la transition générale. Nous savons qu'atteindre des émissions nettes nulles est un effort à l'échelle de l'économie qui suppose la participation de nombreux acteurs.
- **Soutien des technologies climatiques émergentes** : Des technologies qui peuvent jouer un rôle précieux pour soutenir la décarbonisation sur le plan macroéconomique ont vu le jour, notamment des technologies de capture directe dans l'air pour l'élimination du dioxyde de carbone ainsi que d'autres technologies de capture et de stockage du carbone. Leur déploiement est déjà en cours et elles sont accueillies favorablement par la communauté internationale, comme en témoigne le récent Consensus des Émirats arabes unis. Cet accord conclu lors de la COP28 à Dubaï appelle les 198 parties de l'Accord de Paris à accélérer l'adoption de technologies à émissions faibles ou nulles, y compris les technologies de réduction et d'élimination du carbone. À mesure que nous avançons dans notre parcours vers des émissions nettes nulles, nous chercherons des occasions d'évaluer l'efficacité des nouvelles technologies de décarbonisation et d'en soutenir l'essor, afin de garder le cap jusqu'en 2050.

en continuant à nous investir auprès des clients des secteurs à fortes émissions et à leur offrir des financements afin de les soutenir tandis qu'ils s'adaptent et contribuent à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Comme nous l'avons appris dans la partie résumant nos efforts d'engagement aux [pages 31 à 35](#) du présent rapport, nombre des clients en question prennent des mesures positives pour réduire leurs émissions ou rendre compte de leurs activités de décarbonisation, et ils s'avèrent réceptifs au dialogue et au soutien proposés. Nous pensons que la TD dispose d'une expertise et de ressources uniques pour venir en aide aux clients de tous les secteurs qui suivent cette démarche d'adaptation et de contribution à l'économie à faibles émissions de carbone.

Nous sommes conscients que les résultats de notre modélisation quantitative fluctueront à mesure que les données et les méthodologies s'améliorent, que de nouvelles technologies et politiques voient le jour, et que de nouveaux engagements sont pris. Nous souhaitons ici synthétiser nos mesures de réduction des émissions ainsi que nos capacités en matière de données et d'analyse.

Mesures passives

- **Progrès des clients par rapport aux cibles de décarbonisation** : La transition vers une économie à faibles émissions de carbone est en cours dans les secteurs à fortes émissions, et elle est appuyée par nos efforts d'engagement des clients. Nombre d'entre eux ont ainsi fixé leurs propres cibles de décarbonisation. Nous suivons ces données pour chacun de nos clients relevant des secteurs pour lesquels nous avons défini des cibles. À mesure que nos clients décarbonisent leurs activités, ils réduisent les émissions financées de la TD et nous aident à progresser vers nos propres cibles. En outre, sous l'influence des tendances sectorielles générales et des attentes des parties prenantes, y compris de réglementation potentielle à venir, nous anticipons que certains de nos clients qui n'ont pas déclaré de cibles à ce jour décideront de le faire dans les prochaines années.
- **Influence des facteurs externes** : Nous savons que de nombreux facteurs externes échappant à notre contrôle influenceront sur notre progression vers nos cibles. Nous commençons donc à chercher des méthodes qui permettraient d'intégrer et de tester des hypothèses concernant les politiques gouvernementales, par exemple les subventions et les mandats de vente pour les VE, ainsi que les répercussions sur les émissions qui en découleraient. Par ailleurs, au fil du temps, nous surveillerons si les hypothèses et les prévisions formulées dans le scénario d'émissions nettes nulles d'ici 2050 de l'AIE se concrétisent, et comment cela pourrait influencer nos cibles d'émissions financées.

Capacités en matière de données et d'analyse

Nous avons amélioré nos systèmes afin d'être en mesure d'analyser les portefeuilles à fortes émissions de carbone pour lesquels nous avons fixé des cibles. Ces améliorations nous permettent d'accéder à des données plus à jour lorsque nous effectuons des opérations, d'analyser les clients et leurs portefeuilles, de mener des activités courantes de surveillance et de génération de rapports, et de modéliser des trajectoires potentielles pour atteindre nos cibles de 2030.

Pour en savoir plus sur la façon dont nous concevons nos outils, mettons au point nos processus et renforçons nos capacités pour parvenir à notre état cible, lisez la section Renforcer nos capacités d'analyse et de prise de décision grâce à la modélisation et à l'analyse avancées des émissions financées, à la [page 25](#).

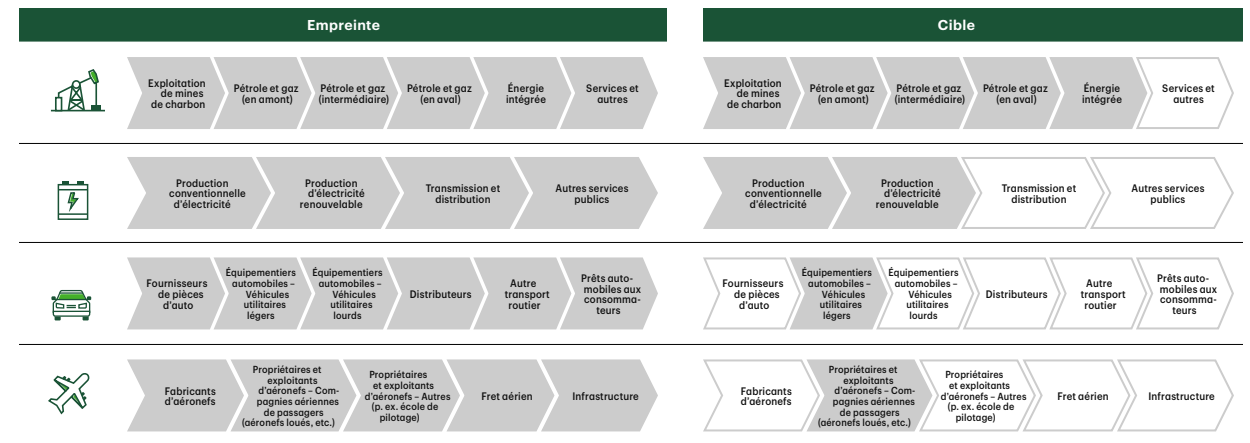
Nos cibles d'émissions financées suite

Empreinte et cibles

Nous avons établi nos cibles intermédiaires d'émissions financées conformément aux lignes directrices de l'Alliance bancaire Net Zéro. L'approche adoptée pour établir les cibles est en grande partie cohérente avec notre approche d'empreinte, à l'exception de trois différences principales :

- Nos cibles d'émissions financées misent sur des parties précises de la chaîne de valeur d'un secteur :** Notre empreinte d'émissions financées quantifiée couvre de façon générale les émissions des clients des secteurs à fortes émissions, tous sous-secteurs compris. Nos cibles d'émissions financées, en revanche, misent sur des parties précises de la chaîne de valeur, qui représentent la majorité des émissions d'un secteur ou qui peuvent avoir des retombées importantes pour un secteur.
- Nos cibles d'émissions financées sont basées sur l'intensité et ne sont pas absolues :** Les mesures basées sur l'intensité quantifient les émissions financées par unité produite (p. ex. CO₂ par mégawattheure) ou par unité économique (p. ex. CO₂ par dollar prêté). Les cibles basées sur l'intensité permettent et favorisent une croissance économique et commerciale plus sobre en carbone pour la Banque et ses clients, en accord avec la stratégie qui consiste à s'adapter aux clients et à les soutenir dans leur parcours de décarbonisation. Ces cibles fournissent également des renseignements qui peuvent promouvoir des échanges constructifs avec des clients de toutes tailles. Enfin, utiliser des mesures basées sur l'intensité permet de comparer l'efficacité de différentes entreprises d'un même secteur sur le plan des émissions. Les mesures des émissions financées absolues représentent quant à elles la quantité totale estimative de GES relâchée dans l'atmosphère par nos clients sur une période donnée, multipliée par un facteur de répartition pour tenir compte de notre part des émissions de nos clients. Il est donc possible que les mesures des émissions basées sur l'intensité diminuent même si les émissions absolues augmentent.
- Nos cibles d'émissions financées incluent des activités facilitées par les marchés des capitaux :** Les marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux propres sont des sources clés pour le financement de nos clients, et nous jouons un rôle dans la facilitation des opérations en leur nom. Ces activités sont actuellement exclues de notre calcul d'empreinte, car nous avons finalisé nos résultats et mené la révision interne du présent rapport avant que la méthodologie du PCAF pour les activités des marchés de capitaux soit publiée. Toutefois, nous les avons incluses dans le champ d'application de nos cibles compte tenu de leur rôle stratégique pour ce qui est de fournir des capitaux à nos clients. À l'avenir, nous comptons adapter notre méthodologie pour qu'elle cadre avec les lignes directrices publiées récemment par le PCAF et nous continuerons de mesurer nos progrès vers ces cibles tout en travaillant à l'établissement d'empreintes pour les activités des marchés de capitaux.

Pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée pour nos cibles d'émissions financées des secteurs de la fabrication automobile et de l'aviation, consultez le document Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de la TD 2022 : Rapport sur les progrès et Rapport relatif au GIFCC, publié en mars 2023. Pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée pour nos cibles d'émissions financées des secteurs de l'énergie et de la production d'électricité, consultez le document [Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD](#), publié en mars 2022.



Les icônes se lisent du haut vers le bas; elles représentent les secteurs de l'énergie, de la production d'électricité, de la fabrication automobile et de l'aviation. Les chevrons gris de ce graphique représentent les sous-secteurs qui sont inclus dans l'empreinte et les cibles d'émissions financées de la TD (les sous-secteurs dans les chevrons qui ne sont pas en gris ne sont pas inclus dans les limites de la cible pour ce secteur).

Émissions incluses dans le champ d'application

Nos cibles d'émissions financées suite

Cible pour le secteur de l'énergie

Notre cible intermédiaire de 2030 pour le secteur de l'énergie vise une réduction de 29 % de l'intensité des émissions financées par rapport aux prêts (IEFP) comparativement au niveau de référence de 2019. D'après nos résultats les plus récents (2021), l'IEFP a diminué de 16 % par rapport à 2020, soit une augmentation de 2 % depuis l'année de référence de 2019.

Entre 2019 et 2020, l'IEFP de notre portefeuille a bondi de 21 %, malgré la baisse des émissions de nos clients sur cette même période. Cette hausse est largement due aux améliorations apportées à la méthodologie utilisée pour calculer les émissions financées ainsi qu'aux baisses enregistrées dans les valeurs des entreprises qui sous-tendent le calcul. Ensuite, en 2021, les valeurs des entreprises sont remontées, stimulées par la fin des confinements et l'allègement des restrictions de voyage dans le monde, ce qui, associé à la guerre en Ukraine, a fait augmenter le prix du pétrole et du gaz. De plus, les mesures de relance gouvernementales et les faibles taux d'intérêt sur cette période ont permis de rehausser le rendement financier des sociétés du secteur de l'énergie. Les émissions financées étant basées sur le ratio du financement du client par rapport à la valeur

de l'entreprise y compris les liquidités (VEL) du client, ces hausses de la valeur ont entraîné une baisse globale des émissions financées. Si les valeurs des entreprises étaient demeurées constantes, l'IEFP du portefeuille de la TD aurait augmenté entre 2020 et 2021, poussée par la hausse des émissions des clients résultant d'une plus grande consommation énergétique.

Nous continuons de travailler avec les autres membres du PCAF et avec des organismes de normalisation afin d'améliorer les méthodologies, comme les approches de lissage qui pourraient aider à réduire la volatilité et à avoir une meilleure représentation des données sur douze mois. Même si les institutions financières n'ont que peu d'influence sur la réduction des émissions de leurs clients, nous sommes conscients du rôle important que nous pouvons jouer pour soutenir la décarbonisation de nos clients et de l'économie en général.

+ Pour en savoir plus sur notre cible du secteur de l'énergie, consultez le document [Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD.](#)

Cible pour le secteur de la production d'électricité

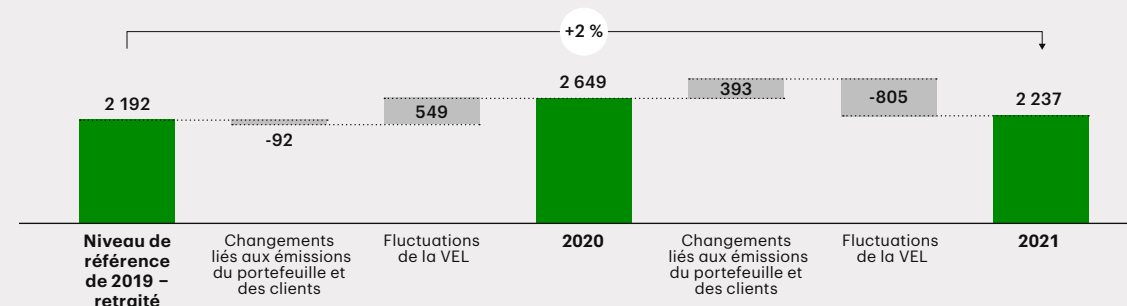
Notre cible de 2030 pour le secteur de la production d'électricité est une réduction de 59 % de l'intensité des émissions physiques (en kilogrammes d'équivalent CO₂ par mégawattheure d'électricité produit) par rapport au niveau de référence de 2019. En 2021, l'intensité des émissions physiques a diminué de 11 % comparativement à 2019. Cette baisse est due à l'arrivée de nouveaux clients spécialisés dans l'énergie renouvelable ainsi qu'à la réduction de l'intensité des émissions physiques parmi notre clientèle classique, certaines entreprises augmentant leur production d'électricité tout en maintenant le même niveau d'émissions ou en les

diminuant. La majeure partie de l'évolution constatée entre 2019 et 2021 peut être attribuée aux actions de nos clients visant à réduire leurs émissions ainsi qu'aux mesures prises par la TD pour augmenter le financement des entreprises d'électricité renouvelable et des clients axés sur la transition énergétique.

+ Pour en savoir plus sur notre cible du secteur de l'énergie, consultez le document [Progression de notre plan d'action sur les changements climatiques : Méthodologie d'établissement des cibles intermédiaires d'émissions financées de la TD.](#)

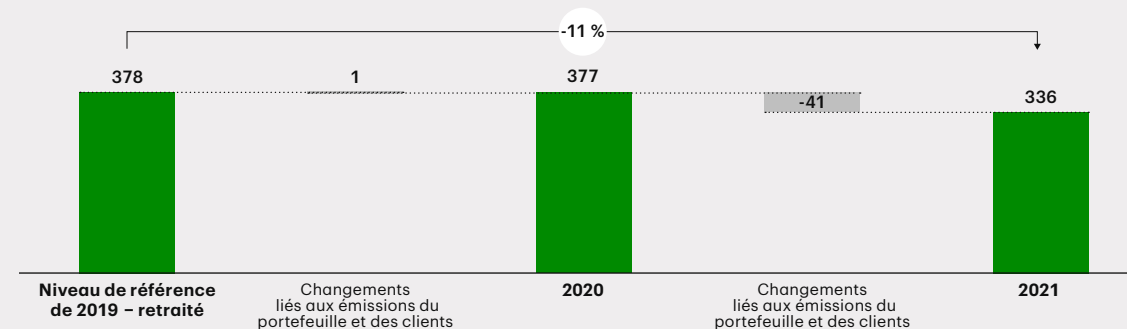
IEFP du portefeuille de l'énergie – Vecteurs de changement de 2019 à 2021

Intensité des émissions financées par rapport aux prêts pour le portefeuille de l'énergie (2019 à 2021)
g d'éq. CO₂/\$



Intensité des émissions physiques pour le portefeuille de production d'électricité – Vecteurs de changements de 2019 à 2021

Intensité des émissions physiques du portefeuille de production d'électricité (2019 à 2021)
kg d'éq. CO₂/MWh



Nos cibles d'émissions financées suite

Cible pour le secteur de la fabrication automobile

Notre cible de 2030 pour le secteur de la fabrication automobile vise une réduction de 50 % de l'intensité des émissions physiques des clients ayant un parc de véhicules légers (en grammes d'équivalent CO₂ par voiture-kilomètre parcouru) par rapport au niveau de référence de 2019. Entre 2019 et 2021, l'intensité des émissions physiques du portefeuille a connu une légère baisse de 1 %.

Pendant la pandémie de COVID-19, de nombreux fabricants automobiles se sont vus contraints de fermer leurs usines temporairement en raison des difficultés d'approvisionnement, de la demande réduite en véhicules et des préoccupations liées à la sécurité des travailleurs. Cette situation a entraîné une nette chute de la production et de la vente de véhicules, ce qui a fait baisser la valeur des équipementiers automobiles et, par conséquent, augmenter l'intensité des émissions physiques. À l'inverse de cette

tendance, les niveaux plus faibles d'exploitation ont provoqué une baisse des émissions et donc de l'intensité des émissions physiques correspondantes. En fin de compte, l'intensité des émissions physiques propres aux équipementiers n'a ainsi pas beaucoup évolué.

La réduction des émissions de ce secteur sera principalement alimentée par un délaissement des véhicules à moteur à combustion interne au profit de VE ou de VHE. L'optimisation des émissions opérationnelles des usines de production des véhicules sera aussi un facteur d'importance.

+ Pour en savoir plus sur notre cible du secteur de la fabrication automobile, consultez le document [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de la TD 2022](#).

Cible pour le secteur de l'aviation

Notre cible intermédiaire de 2030 pour le secteur de l'aviation est une réduction de 9 % de l'intensité des émissions physiques de nos clients des compagnies aériennes (en grammes d'équivalent CO₂ par personne-kilomètre parcouru) par rapport au niveau de référence de 2019, soit une cible de 80 g éq. CO₂/pkm. Notre référence de 2019 est déjà 25 % inférieure au niveau du scénario d'émissions nettes nulles 2019 de l'AIE pour ce secteur, étant donné que la composition de notre portefeuille comprend le financement d'avions plus récents et efficaces au moyen de produits de financement propres au secteur de l'aviation⁶⁰.

Nos résultats normalisés montrent une augmentation de 1 % de 2019 à 2021, attribuée au fait que pendant la pandémie, les avions parcouraient en moyenne des distances plus courtes. Puisque la consommation de carburant des avions est plus importante au décollage et en montée, l'augmentation du nombre de vols plus courts a contribué à la légère augmentation de l'intensité des émissions physiques constatée.

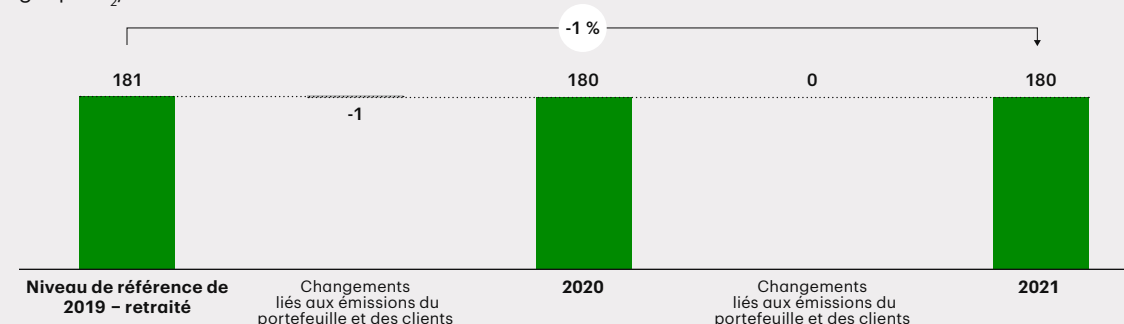
La pandémie de COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur l'aviation commerciale. Du fait de l'effondrement de la demande en transport aérien, les émissions sectorielles ont diminué en chiffres absolus. Cependant, l'efficacité du transport aérien sur cette même période a elle aussi baissé en raison de la réduction des distances des vols et du coefficient

d'occupation (le nombre de places disponibles occupées par des passagers). En 2020, le coefficient d'occupation moyen dans le monde a chuté de 82 % à 65 %, et n'est remonté que de 3 % en 2021^{61,62}. Ce phénomène a introduit une volatilité notable dans l'intensité des émissions physiques de notre portefeuille. Nous avons donc choisi de normaliser nos résultats en conservant un coefficient d'occupation constant (correspondant aux niveaux de 2019), en supposant que le transport aérien allait bientôt revenir aux niveaux d'avant la pandémie, et même les dépasser.

Notre cible vise principalement les compagnies aériennes de passagers, comprenant les avions détenus et loués, car la plus grande partie des émissions du secteur (environ 90 %) sont attribuées aux vols de passagers, y compris le transport de marchandises associé à ces vols⁶³. La grande majorité de ces émissions surviennent lors de la combustion du carburant en cours de vol, au décollage et à l'atterrissage (le décollage et la montée étant les phases de vol les plus gourmandes en carburant). En ce qui concerne les possibilités de décarbonisation, les compagnies aériennes exercent un contrôle direct sur la constitution de leur parc, sur l'achat ou la location de nouveaux avions (dotés de moteurs plus efficaces), ainsi que sur d'autres facteurs d'efficacité, comme la planification des parcours et la gestion des places.

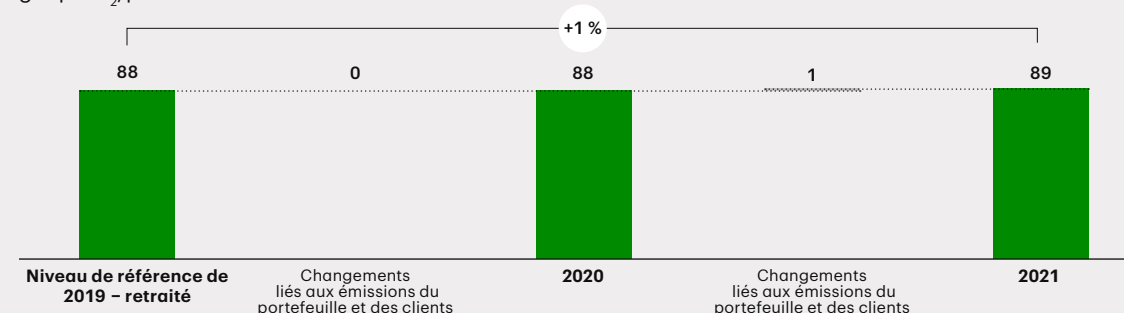
Intensité des émissions physiques pour le portefeuille des automobiles de société – Vecteurs de changements de 2019 à 2021

Intensité des émissions physiques du portefeuille des automobiles de société (2019 à 2021)
g éq. CO₂/vkm



Intensité des émissions physiques pour le portefeuille de l'aviation – Vecteurs de changements de 2019 à 2021

Intensité des émissions physiques du portefeuille de production d'électricité (2019 à 2021)
g éq. CO₂/pkm



Par ailleurs, les compagnies aériennes, avec leur potentiel d'achat important de carburants à faible teneur en carbone, sont bien positionnées pour influencer l'approvisionnement et la disponibilité de ceux-ci, par exemple, grâce à des structures innovantes et à des contrats de soutirage de carburant durable approprié pour les avions.

+ Pour en savoir plus sur notre cible du secteur de l'aviation, consultez le document [Rapport sur le plan d'action sur les changements climatiques de la TD 2022](#).

Nos cibles d'émissions financées suite

Notre parcours en matière d'émissions financées pour les secteurs de l'agriculture et de l'immobilier

En 2023, en prenant appui sur le travail effectué les deux années précédentes et sur les quatre cibles déjà définies, nous avons poursuivi notre démarche visant à fixer des cibles pour les secteurs à fortes émissions et nous nous sommes concentrés sur ceux de l'immobilier et de l'agriculture. Pour ces deux secteurs, nous avons recherché des sources de données supplémentaires ainsi que des moyens d'améliorer la qualité des données sur les émissions financées. Nous avons pu perfectionner nos calculs d'empreinte et obtenir de précieux renseignements sur la disponibilité et la qualité des données. Néanmoins, malgré les efforts déployés, les importantes difficultés liées aux données auxquelles nous nous sommes heurtés nous ont empêchés d'établir des cibles qui pouvaient réellement faire l'objet d'un suivi.

Bien que nous n'ayons pas pu fixer de cibles pour ces secteurs, nous continuons à nous efforcer d'améliorer la qualité des données, de mener des activités qui soutiennent la décarbonisation dans ces secteurs et de renforcer notre compréhension des risques et des possibilités qu'ils présentent. Cette année, nous avons également mis au point du matériel de formation sur les pratiques d'agriculture durable à l'intention de nos banquiers pour entreprises. Nous y avons intégré des renseignements tels que les avantages potentiels de la réduction des émissions ainsi que les considérations relatives à l'adoption de telles pratiques, comme les coûts initiaux, les obstacles à la mise en œuvre et les éventuelles adaptations technologiques qui pourraient contribuer à améliorer la résilience des exploitations des clients face aux changements climatiques et, dans certains cas, peut-être mener à des économies sur les coûts à long terme. Nous prévoyons déployer la formation au cours de l'exercice 2024, afin que nos directeurs des relations-clients soient mieux équipés pour aider nos clients à poursuivre leur propre parcours vers la durabilité.

Secteur de l'immobilier

Le secteur de l'immobilier était responsable de 13 % des émissions du Canada en 2021⁶⁴. L'immobilier ne figure pas parmi les secteurs les plus émetteurs de la TD d'après nos derniers calculs d'empreinte, puisqu'il ne représente que 2 % environ de notre empreinte d'émissions financées totale (voir la [page 69](#)). Néanmoins, il comptait pour 63 % des financements de la TD allant à des secteurs à fortes émissions de carbone en 2021 et constitue à ce titre une catégorie commerciale majeure pour la Banque⁶⁵.

En 2023, nous avons fait des progrès concernant l'estimation de notre empreinte en immobilier résidentiel et, pour la première fois, nous avons calculé une empreinte pour les FPI, qui représentent une part substantielle de notre portefeuille d'immobilier commercial.

Immobilier résidentiel

Entre 2021 et 2022, nous avons enregistré une baisse de 2,8 % de nos émissions financées dans le secteur. La majeure partie de cette baisse provenait de notre portefeuille canadien, qui représente plus de 85 % de l'ensemble des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque. Cette réduction a été le fruit de conditions du marché ayant déclenché une baisse au chapitre des prêts hypothécaires financés.

Nous avons retraité l'empreinte de 2021 annoncée dans notre rapport de 2022 afin qu'elle reflète les améliorations effectuées en matière d'approvisionnement en données internes et les modifications apportées aux facteurs d'émissions utilisés dans nos calculs.

Nous avons procédé à d'autres améliorations sur le plan des données, dont les suivantes :

- Nous avons récupéré des données de superficie pour 71 % des propriétés résidentielles canadiennes dans notre portefeuille (représentant 65 % des propriétés de l'ensemble de notre portefeuille⁶⁶), ce qui nous a permis d'utiliser les intensités des émissions par pied carré plutôt que des moyennes par logement en fonction du type de propriété. La précision de l'estimation des émissions des propriétés résidentielles sous-jacentes a ainsi pu être améliorée, faisant passer notre note de qualité des données du PCAF de 5,0 à 4,4.
- Nous avons actualisé les facteurs d'intensité externes d'après des données sur les émissions publiées plus récemment par les gouvernements canadien et américain (par Ressources naturelles Canada et l'Energy Information Administration des États-Unis, respectivement). Ces facteurs sont désormais basés sur les données de 2020 et reflètent l'amélioration du réseau électrique, et, dans une moindre mesure, celle des émissions moyennes par propriété, favorisée par la construction de nouveaux logements plus écoénergétiques ainsi que par la rénovation des logements actuels.

Les émissions financées calculées pour le secteur de l'immobilier résidentiel comprennent les champs d'application 1 et 2. Conformément aux lignes directrices du PCAF, nous n'avons pas inclus les lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD) étant donné que l'utilisation du produit n'est pas connue (ces lignes de crédit ne servent par conséquent pas forcément aux clients pour un financement d'ordre immobilier).

Comme mentionné dans le rapport de l'année dernière, l'un des facteurs les plus restrictifs pour estimer l'empreinte de notre portefeuille dans le secteur de l'immobilier résidentiel est la difficulté à connaître avec précision les émissions réelles des propriétés résidentielles sous-jacentes. Nous devons donc nous

contenter des moyennes provinciales ou étatiques pour les données d'émissions. Des données sur la consommation d'électricité et de combustibles fossiles réelle des propriétés sous-jacentes constitueraient une source idéale. Or, à l'heure actuelle, de telles données s'avèrent difficiles à obtenir en raison du recours à des fournisseurs de services publics largement dispersés et pour des questions de protection des renseignements personnels. Afin d'améliorer les estimations des émissions, une autre option serait d'utiliser des cotes d'efficacité énergétique, mais le Canada n'exige actuellement pas de cotation pour les propriétés résidentielles.

Immobilier commercial

Nous avons ajouté les FPI à notre empreinte cette année. Celles-ci représentaient 25 % de l'exposition à l'immobilier commercial de la TD en 2021. Les FPI sont des entreprises qui possèdent, exploitent ou financent des biens immobiliers générateurs de revenus. Puisqu'aucune donnée précise n'est disponible concernant l'utilisation du produit, les prêts à des FPI ou les placements dans des FPI sont traités comme des prêts à une entreprise (ou des placements dans une entreprise), qui peut être cotée ou non. Conformément aux lignes directrices du PCAF, tout placement dans une FPI est envisagé comme une action cotée ou non cotée, car il s'agit d'un placement dans une entreprise et non dans un bien.

Pour calculer notre empreinte pour le secteur, nous nous sommes appuyés sur les données d'émissions et les données financières de S&P Global Trucost ainsi que sur les méthodologies d'estimation d'émissions du PCAF lorsqu'aucune donnée n'était disponible. Nous divulguons les émissions des champs d'application 1 et 2 pour ce secteur, car très peu de FPI déclarent des émissions du champ d'application 3. En outre, aucune méthodologie ne produit des estimations qui, selon nous, rendraient fidèlement les émissions des clients sous-jacents.

Nos cibles d'émissions financées suite

L'empreinte d'émissions financées de la TD relativement aux FPI pour les champs d'application 1 et 2 s'élevait à 0,2 million de tonnes d'équivalent CO₂ en 2021, soit un niveau relativement inchangé par rapport à l'année 2019. La note de qualité des données pour cette empreinte a atteint 3,3 en 2021, en adéquation avec les notes observées dans les autres secteurs autres que de détail. Étant donné que de nombreuses FPI publient leurs émissions des champs d'application 1 et 2, nous avons pu limiter le recours aux méthodologies d'estimation des émissions du PCAF à moins de 40 % de notre portefeuille.

À ce jour, nous n'avons pas été en mesure de quantifier les émissions pour les composantes garanties de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux, principalement en raison du manque de données disponibles. Nous nous efforçons d'améliorer l'accès aux données dont nous avons besoin pour déterminer l'empreinte du secteur de l'immobilier commercial garanti. De plus, anticipant que nous rencontrerons des défis similaires à ceux du secteur de l'immobilier résidentiel, nous travaillons aussi à l'amélioration de la méthodologie permettant d'estimer les émissions des propriétés sous-jacentes du portefeuille.



Parcours de décarbonisation pour le secteur de l'immobilier

La majeure partie de notre portefeuille immobilier se trouvant au Canada, comprendre comment le gouvernement canadien envisage l'évolution du secteur immobilier dans le temps nous aide à déterminer comment il priorisera les efforts de décarbonisation et le soutien qu'il y apportera. Le Plan de réduction des émissions du Canada, publié par le gouvernement fédéral en 2022, propose deux parcours sectoriels pertinents pour les émissions du secteur immobilier :

Le champ d'application 1, correspondant à l'utilisation directe du charbon, des produits pétroliers et du gaz naturel dans les propriétés, est couvert dans le parcours pour les bâtiments, qui prévoit une réduction de 42 % des émissions absolues de 2019 d'ici 2030.

La cible de réduction des émissions d'ici 2030 pour les bâtiments suppose d'importants efforts de rénovation ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique des nouvelles constructions.

- La rénovation implique de rendre les logements et les bâtiments commerciaux plus écoénergétiques. Cela passe par la substitution de l'énergie fossile, en procédant à des travaux tels que l'électrification du système de chauffage qui permettra de délaissier le chauffage au mazout ou au gaz naturel au profit de thermopompes électriques, ainsi que par l'amélioration de l'étanchéité à l'air, le remplacement des portes et fenêtres, et l'installation de panneaux solaires.
- Le Pembina Institute⁶⁷ estime que pour atteindre l'objectif d'émissions nettes nulles en 2050, il sera nécessaire d'effectuer des rénovations à un rythme annuel de près de 600 000 logements (11,4 millions

au total) et couvrant l'équivalent de 32 millions de mètres carrés de propriétés commerciales jusqu'en 2040, pour un coût d'environ 21 milliards de dollars par an. Bien que plusieurs initiatives publiques soient déjà en place pour appuyer le financement des rénovations, Pembina avance un déficit de financement situé entre 8 et 13 milliards de dollars par an dans l'ensemble du Canada.

- Une étude similaire menée par l'Institut C.D. Howe⁶⁸ a évalué le nombre de rénovations nécessaires pour l'électrification à près de 400 000 logements par année jusqu'en 2050, pour un coût estimatif de 4,5 à 6,3 milliards de dollars par an. Du côté des nouveaux bâtiments, la même étude a conclu que même si toutes les constructions étaient carboneutres après 2022, les émissions totales des bâtiments ne diminueraient que de 26 % d'ici 2030.

Le champ d'application 2, correspondant à la production d'électricité achetée pour être utilisée dans les propriétés, est couvert dans le parcours pour l'électricité, qui prévoit une réduction de 77 % des émissions absolues de 2019 d'ici 2030.

Le Plan de réduction des émissions du Canada précise qu'atteindre la cible de réduction des émissions liées à l'électricité de 2030 exigera de décarboniser le réseau canadien. Cela implique d'éliminer progressivement la production d'électricité à partir de charbon, de pétrole, de gaz et de tourbe, d'étendre l'énergie renouvelable, d'investir dans le stockage d'énergie ainsi que de mettre au point des technologies de capture et de stockage du carbone.

- Le gouvernement canadien prévoit que l'élimination progressive de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles sans dispositif de réduction et l'augmentation de la demande en électricité dans d'autres secteurs de l'économie (comme le chauffage des locaux et le transport routier) entraîneront une augmentation considérable de la demande d'électricité sans émissions⁶⁹. Il estime que d'ici 2050, le Canada aura besoin de deux à trois fois la capacité de production actuelle⁷⁰.

Nous continuons de nous employer à améliorer l'environnement de données afin de pouvoir mieux appréhender notre contribution aux émissions du secteur de l'immobilier, et continuons de chercher des façons de soutenir les efforts de décarbonisation du secteur et de nos clients.

- Nous comptons poursuivre notre travail visant à renforcer notre capacité à exploiter les données internes telles que la superficie dans le but d'estimer les émissions des clients.
- Nous considérons des relations qui pourraient nous permettre de rehausser la qualité de nos estimations des émissions et de mieux surveiller les progrès de notre portefeuille au fil du temps.
- Au vu de la place importante qu'occupe la rénovation dans le Plan de réduction des émissions pour 2030 du gouvernement, nous évaluons les occasions commerciales qui s'offrent à nous et explorons les éventuelles possibilités de plaider pour un financement public accru afin de soutenir la rénovation de l'immobilier.
- Nous prévoyons continuer à échanger avec les gouvernements et les organismes de réglementation pour aider à combler les déficits de données actuels (voir la section [Engagement auprès des gouvernements et des organismes de réglementation et de normalisation](#)).
- Nous avons l'intention de continuer à soutenir nos clients du secteur de la production d'électricité afin de contribuer à répondre à la demande accrue en électricité au moyen d'investissements dans la modernisation du réseau et dans l'expansion de la capacité de production d'électricité renouvelable, qui seront indispensables à la décarbonisation du secteur de l'immobilier.
- Nous nous efforçons d'instruire nos banquiers sur les options de décarbonisation qui s'offrent aux secteurs, et nous continuerons à soutenir nos clients et à travailler main dans la main avec eux pour répondre à leurs besoins financiers changeants.

Nos cibles d'émissions financées suite

Secteur de l'agriculture

En 2023, nous avons continué à nous intéresser à l'agriculture, un secteur à fortes émissions à l'origine de 10 % des émissions du Canada en 2021⁷¹. Si notre exposition au secteur de l'agriculture (relevant en majeure partie de notre portefeuille canadien) ne représente qu'environ 2 % de nos financements allant à des secteurs à fortes émissions, elle a une incidence non négligeable sur l'empreinte de nos émissions financées totales (autour de 10 %) du fait de la haute intensité des émissions de ce secteur.

Au Canada, les exploitations agricoles sont depuis longtemps orientées vers une gestion responsable des terres, et le secteur a démontré sa volonté d'adopter des pratiques durables et des technologies novatrices. Les agriculteurs continueront d'être des partenaires essentiels pour la mise au point et l'application de solutions qui permettront de faire face aux changements climatiques et de renforcer la résilience. L'agriculture est un secteur vaste et diversifié, que ce soit au Canada ou aux États-Unis, et nous sommes conscients qu'il existe une grande variété de types d'exploitation, d'emplacements et de conditions propres au site ou à la région qui influent sur l'efficacité d'une exploitation du point de vue des émissions de GES ainsi que sur ses répercussions sur l'environnement naturel et la biodiversité. Tout effort pour estimer les émissions, fixer des cibles ou soutenir la décarbonisation du secteur doit impérativement tenir compte de cette variabilité locale pour être pertinent. Dans un contexte de croissance démographique, la participation du Canada et des États-Unis au système alimentaire national et international va vraisemblablement s'amplifier. La TD entend soutenir la croissance durable du secteur.



Dans notre rapport de 2022, nous avons dévoilé notre première empreinte relative à l'agriculture, qui comprenait les clients des secteurs suivants :

- Activités agricoles
- Transformation
- Distribution
- Matériel et services

L'empreinte incluait en outre les émissions mesurées sur l'exploitation (p. ex. élevage de bétail et gestion du sol), qui représentent la majeure partie des émissions du secteur, ainsi que les émissions provenant de l'utilisation d'électricité et de combustibles pour les activités.

Cette année, nous avons étendu le calcul de l'empreinte pour englober les émissions financées de 2019 à 2021. Pour les trois années en question, nous avons fait face à d'importantes limites en ce qui concerne les données, ce qui réduit notre confiance en l'exactitude de l'estimation de notre empreinte et nous empêche de fixer une cible permettant de suivre les progrès :

- Pour la majeure partie de notre portefeuille financé, il n'existe aucune donnée sur les émissions des clients sous-jacents; l'estimation de notre empreinte repose donc largement sur des méthodologies d'estimation des émissions (ce qui se reflète dans la note du PCAF de 4,9).
- Notre portefeuille se compose d'expositions relativement faibles vis-à-vis de milliers d'exploitations au Canada et aux États-Unis; la collecte de données qui pourraient améliorer l'estimation des émissions (emplacement, superficie, production, utilisation d'engrais, etc.) constitue donc un défi majeur.

En raison de la quantité très limitée de données sur les émissions déclarées, nous avons cherché d'autres moyens d'estimer les émissions propres à ces clients. Nous avons communiqué avec des fournisseurs qui se servent d'un ensemble de sources pour estimer les émissions sur

les exploitations, notamment des données satellites ou des analyses du sol sur les sites, complétées par une modélisation scientifique de données environnementales localisées. Bien que nous soyons optimistes quant au potentiel de telles technologies pour améliorer l'estimation des émissions sur les exploitations à l'avenir, elles ne constituent pas une solution de collecte de données viable à l'heure actuelle. En effet, la collecte et la modélisation des données géospatiales sont encore à un stade relativement précoce, avec des coûts très élevés. De plus, cette approche ne couvre pas tous les champs d'application liés aux émissions dont nous avons besoin pour estimer nos émissions financées. Certaines des technologies sur lesquelles nous nous sommes penchés nécessitent des données sur les activités agricoles de nos clients qui sont difficiles à collecter, p. ex. des données qui ont été recueillies manuellement et qui sont stockées dans des formats auxquels nous ne pouvons pas accéder avec notre infrastructure de données actuelle.

Nous avons l'intention de poursuivre nos efforts pour améliorer l'environnement de données afin de pouvoir mieux appréhender notre contribution aux émissions du secteur et de trouver comment mesurer les progrès réalisés par nos clients. Notre capacité à calculer les émissions de nos clients est cruciale pour appuyer leur parcours de décarbonisation. C'est pourquoi nous continuons de parfaire nos processus de collecte de données et d'avancer dans l'utilisation de sources de données et de méthodologies d'estimation disponibles et évolutives. Dans l'optique d'améliorer nos processus de collecte de données, nous avons ajouté des questions aux enquêtes de suivi annuelles que nous menons auprès des clients et leur demandons notamment des renseignements sur leurs activités qui pourraient permettre d'améliorer les estimations des émissions (p. ex. la superficie, des données sur la production, des renseignements sur l'emploi d'engrais et les pratiques adoptées). Nous nous assurons ainsi que ces données sont systématiquement recueillies.

Nos cibles d'émissions financées suite

Étude de cas : Comparaison des méthodologies d'estimation des émissions financées pour le secteur de l'agriculture

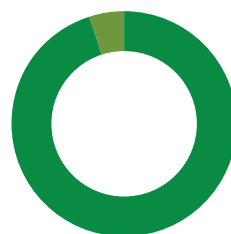
Les émissions du secteur de l'agriculture sont difficiles à mesurer. Cela s'explique à la fois par le manque de données déclarées dans le secteur et par l'absence de méthodologies normalisées – qui sont en cours d'élaboration – pour couvrir le vaste éventail d'activités qu'il regroupe. Le portefeuille de la TD pour ce secteur est principalement composé d'exploitations d'agriculture primaire, c'est-à-dire produisant des produits agricoles primaires d'origine animale ou végétale.

Le secteur agricole canadien est composé de milliers d'exploitations familiales qui ne calculent ni ne rendent publiques leurs émissions de GES. Dès lors, nous sommes contraints d'utiliser la méthodologie et les facteurs d'émissions du PCAF pour estimer les émissions financées liées (ce qui requiert uniquement des renseignements sur l'exposition et les sous-secteurs). Cela a pour conséquence une faible qualité des données (soit un score de qualité des données du PCAF de 5).



Émissions financées de la TD pour le secteur de l'agriculture

Environ 95 % des émissions financées de la TD pour le secteur agricole proviennent d'une clientèle d'agriculture primaire diversifiée et très fragmentée répartie dans l'ensemble de l'Amérique du Nord (élevages bovins, laitiers, cultures céréalières, etc.). Les 5 % restant émanent des autres sous-secteurs de la chaîne de valeur, dont la transformation, le matériel et l'industrie manufacturière, la vente de gros et la distribution ainsi que d'autres services.



- 95 % Agriculture primaire
- 5 % Autre

Le sous-secteur de l'agriculture primaire étant la partie de la chaîne de valeur qui a la plus forte intensité d'émissions de carbone, d'après les données dont nous disposons actuellement, nos émissions financées estimatives pour ce sous-secteur comptent pour 95 % de nos émissions financées totales pour l'ensemble du secteur.

Estimation des émissions financées de la TD pour le secteur de l'agriculture pour des exemples de clients, 2021¹

Estimation des émissions financées de la TD pour le secteur de l'agriculture pour des exemples de clients, 2021, Champs d'application 1 à 3, Milliers de tonnes d'éq. de CO₂

Produits agricoles/Sous-secteur	Variation maximale	Déclaré par l'entreprise	S&P Trucost	SBTi FLAG	En fonction de l'évaluation du cycle de vie	PCAF	
Agriculture primaire	Bœuf	-	-	-	-	200	
	Céréales	-	-	-	-	31	
	Poulet	-	-	-	-	21	
	Produits laitiers	-	-	-	-	69	
Autre	Équipementier	89 %	167	24	-	18	28
	Transformateur de viande	89 %	8	42	17	46	73
	Transformateur de poulet	83 %	-	110	200	216	37
	Distributeur de céréales	98 %	-	-	219	323	7
	Transformateur laitier	94 %	-	-	2	5	33

Cette année, nous avons mené une analyse approfondie de nos 150 premiers clients (d'après l'exposition) afin d'évaluer la disponibilité des données et de comparer différentes méthodologies d'estimation. Parmi les 150 clients, des données permettant de mieux estimer les émissions (p. ex. des données sur la production) n'étaient disponibles que pour 16, et aucun d'entre eux ne relevait de l'agriculture primaire. Pour les sous-secteurs dans lesquels nous disposons de données supplémentaires, nous avons comparé les estimations obtenues à l'aide de la méthodologie du PCAF à celles obtenues à l'aide d'autres méthodologies, dont la

méthode d'évaluation du cycle de vie basée sur la production SBTi FLAG, ainsi qu'à des estimations de S&P Global Trucost. Nous avons constaté des écarts significatifs entre ces méthodologies, s'élevant souvent à 90 % ou plus, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus. Cet exercice a confirmé le manque de données disponibles et l'absence d'une méthodologie d'estimation des émissions fiable et précise pour le secteur de l'agriculture. Il nous a également révélé que les données et les méthodologies actuelles du secteur ne permettent pour l'heure pas d'établir une cible d'émissions financées.

¹ PCAF : Partnership for Carbon Accounting Financials; Estimation en fonction de l'évaluation du cycle de vie; SBTi FLAG (forêt, terre et agriculture); S&P Trucost, Variation maximale

Nos cibles d'émissions financées suite

Parcours de décarbonisation pour le secteur de l'agriculture

Nous sommes conscients que notre plan d'action sur les changements climatiques pour le secteur de l'agriculture sera étroitement lié aux répercussions sur la nature et la biodiversité. En premier lieu, nous nous sommes donc employés à mieux comprendre cette interconnexion en créant une carte thermique représentant l'incidence sur la nature des sous-secteurs agricoles pris en compte (présentée ci-dessous).

Étant donné que la majorité de nos prêts au secteur agricole sont accordés au Canada, nous nous sommes concentrés cette année sur le contexte canadien de la décarbonisation. Comprendre comment le gouvernement canadien envisage l'évolution du secteur agricole au fil du temps nous aide à déterminer comment il priorisera son soutien aux efforts de décarbonisation. Le Plan de réduction des émissions (PRE) du gouvernement du Canada, initialement publié en 2022, présente une trajectoire pour l'agriculture, l'affectation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie. S'appuyant sur les réductions d'émissions déjà réalisées par les agriculteurs canadiens en adoptant des pratiques comme la culture sans labour ou à faible labour, le PRE vise une réduction de 37 % des émissions nettes du secteur de l'agriculture. Cela passera à la fois par la réduction et par l'élimination des émissions :

- Réduction : pour atteindre le niveau de décarbonisation visé pour le secteur d'ici 2030, il sera indispensable d'accroître l'adoption de pratiques agricoles durables sur les exploitations canadiennes afin de réduire les émissions sur les sites.
- Élimination : éliminer les émissions de GES dans l'atmosphère, en maximisant le potentiel d'élimination du dioxyde de carbone des terres agricoles et en ayant recours à d'autres solutions fondées sur la nature, sera une composante essentielle de la démarche de décarbonisation de l'agriculture canadienne.

Nous avons l'intention de continuer de surveiller l'évolution du PRE à l'avenir et de soutenir nos clients ainsi que les initiatives gouvernementales appuyant la décarbonisation du secteur de l'agriculture au moyen de notre engagement et de nos efforts de défense des intérêts. Nous nous appliquerons à améliorer la qualité des données afin de mieux comprendre notre contribution à la réduction des émissions du secteur agricole et chercherons des façons de soutenir les efforts de décarbonisation du secteur et de nos clients.

- Nous comptons poursuivre notre travail visant à renforcer notre capacité à exploiter les données internes (notamment sur la production et les revenus des exploitations) dans le but d'estimer les émissions des clients.
- Nous entendons continuer à rechercher et à explorer d'autres sources de données pour les émissions du secteur de l'agriculture, dans l'optique de rehausser la qualité de nos estimations des émissions et de nous permettre de mieux suivre les progrès de notre portefeuille au fil du temps.
- Nous nous employons à former nos banquiers pour qu'ils comprennent mieux les occasions de décarbonisation qui s'offrent au secteur, et sommes déterminés à continuer de soutenir nos clients de ce secteur et de travailler main dans la main avec eux pour répondre à leurs besoins financiers changeants.
- Nous prévoyons continuer à échanger avec les gouvernements et les organismes de réglementation pour aider à combler les déficits de données actuels (voir la section [Engagement auprès des gouvernements et des organismes de réglementation et de normalisation](#)).



Nos cibles d'émissions financées suite

Étude de cas : Évaluer les répercussions de l'agriculture sur la nature

En 2023, nous nous sommes penchés sur l'incidence de nos clients du secteur de l'agriculture sur la nature et la biodiversité. Pour ce faire, nous avons utilisé la méthodologie d'évaluation de l'incidence sur la nature ENCORE, mise au point par la Natural Capital Finance Alliance et le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE. Les évaluations ENCORE sont mondiales tandis que les répercussions sur la nature sont très locales. Cela signifie qu'une analyse supplémentaire serait nécessaire pour mieux comprendre comment notre empreinte nord-américaine se distingue du contexte mondial. Il est évident qu'il y a d'importants déficits de données dans cette évaluation ENCORE (signalés par les cases blanches dans la carte thermique de droite). Elle reste néanmoins un point de départ utile, sa méthodologie permettant d'estimer la capacité d'une activité commerciale à influencer sur le capital naturel, c'est-à-dire sur le stock de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables (p. ex. les plantes, les animaux, l'air, l'eau et la terre) qui se combinent pour apporter un flux d'avantages aux personnes⁷². Notre carte thermique s'intéresse aux répercussions de l'ensemble de la chaîne de valeur visée, et a mis en lumière que nos clients du secteur de l'agriculture peuvent avoir une très forte incidence sur les écosystèmes terrestres, la consommation d'eau et les émissions (de GES et autres). Ces renseignements seront utiles à nos directeurs des relations-clients au moment d'aborder les questions de nature et de biodiversité avec les clients. Dans certains cas, collaborer avec nos clients concernant leurs répercussions sur la nature et la biodiversité pourrait permettre à ces derniers de réduire leurs dépenses, voire d'augmenter leur résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Évaluation initiale de l'incidence globale sur la nature des clients de la TD du secteur agricole selon la méthodologie d'ENCORE (2021)

Incidence sur la nature ■ Très élevée ■ Élevé ■ Modéré ■ Faible □ Aucune donnée (ne signifie pas qu'il n'y a pas d'incidence)¹

Processus d'ENCORE	Type d'activité TD	Type de produit TD	Total des prêts engagés (en millions de dollars)	% du total des prêts	Changement lié à l'utilisation des terres, de l'eau et de la mer			Exploitation des ressources		Changements climatiques	Polluants				Espèces envahissantes et autres	
					Utilisation de l'écosystème terrestre	Utilisation de l'écosystème d'eau douce	Utilisation de l'écosystème marin	Consommation de l'eau	Utilisation d'autres ressources		Émissions de GES	Polluants atmosphériques non liés aux GES	Polluants de l'eau	Polluants du sol	Déchets solides	Perturbations
Élevage de bétail à grande échelle (produits bovins et laitiers)	Activités agricoles	Produits bovins et laitiers	2 993 \$	28 %												
		Combinaison d'animaux	984 \$	9 %												
		Poulet/Volaille	821 \$	8 %												
		Autres animaux	152 \$	1 %												
Cultures arables irriguées à grande échelle	Activités agricoles	Céréales	2 103 \$	20 %												
		Fruits et légumes	447 \$	4 %												
		Plantes et arbres	66 \$	1 %												
		Toutes les autres cultures	35 \$	0 %												
	Autre	Huiles/Graines	3 \$	0 %												
		Activités de soutien à la culture agricole	55 \$	1 %												
Production d'aliments et de boissons transformés	Transformation	Produits bovins et laitiers	779 \$	7 %												
		Autres animaux	337 \$	3 %												
		Poulet/Volaille	217 \$	2 %												
	Autre	Apiculture	4 \$	0 %												
Céréales		490 \$	5 %													
Distribution	Commerce de gros et distribution	Autre	37 \$	0 %												
		Plantes et arbres	21 \$	0 %												
		Autres animaux	14 \$	0 %												
		Toutes les autres cultures	8 \$	0 %												
	Autre	Huiles/Graines	2 \$	0 %												
		Équipement/Fabrication (distributeurs)	205 \$	2 %												
Fourniture de soins de santé	Autre	Services vétérinaires	522 \$	5 %												
Fabrication de machines, de pièces et d'équipement	Autre	Fabrication de machinerie et d'équipement agricoles	244 \$	2 %												
Infrastructures	Autre	Entreposage de produits agricoles	65 \$	1 %												
Fabrication de produits scientifiques, pharmaceutiques et biotechnologiques	Autre	Recherche et développement sur les sciences naturelles	50 \$	1 %												
Impossible d'établir une correspondance ²			2 \$	0 %												
Total des prêts engagés (en millions)			10 656 \$	100 %												

1 La mention « Aucune donnée » signifie qu'il n'y a pas suffisamment de renseignements pour attribuer une note, et non qu'il n'y a aucune répercussion.

2 Les clients qui n'ont pas de SCIAN n'ont pas pu être évalués selon les processus d'ENCORE.

Finance durable

La TD continue de chercher des occasions de soutenir une croissance durable pour ses clients, les collectivités qu'elle sert et les économies qu'elle soutient dans un contexte de transition vers une économie à faibles émissions de carbone. C'est pourquoi la TD est fière d'avoir établi une cible en matière de finance durable et de décarbonisation, qui vise à mobiliser 500 milliards de dollars au moyen de prêts, de financements, de services de prise ferme, de services-conseils et d'assurance, ainsi que par ses propres investissements. Au cours de l'exercice 2023, la Banque a consacré 69,5 milliards de dollars à l'atteinte de cette cible.

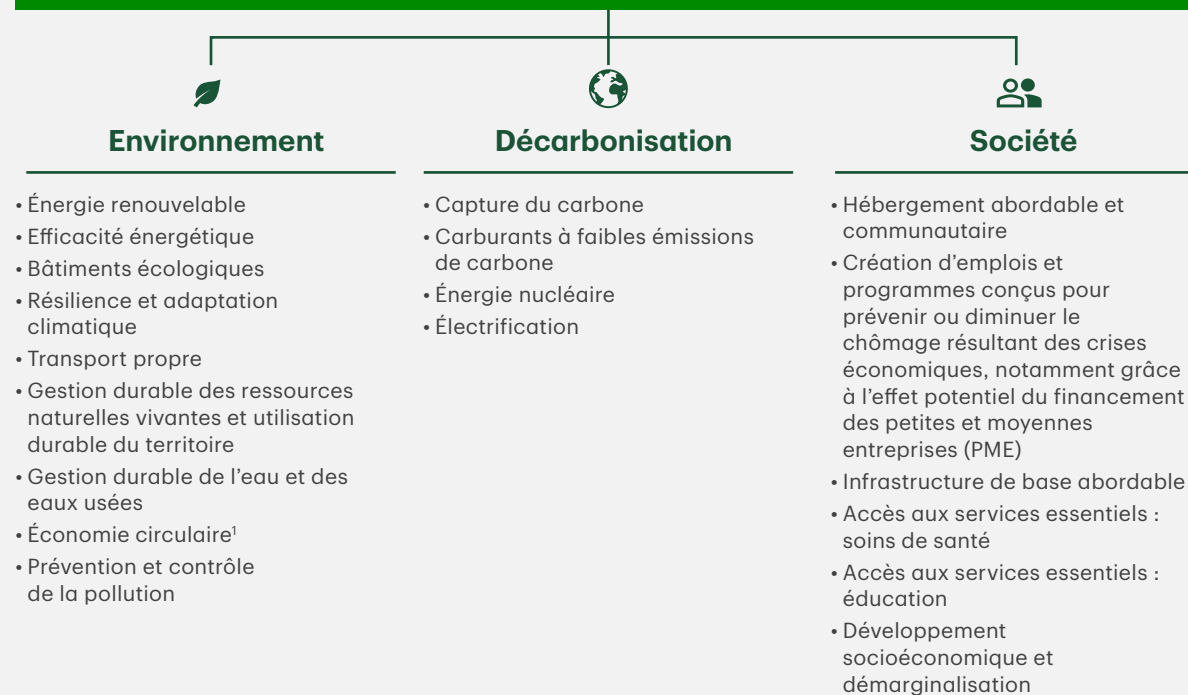
Nous avons mis au point une méthodologie soulignant les activités environnementales, de décarbonisation et sociales qui peuvent être incluses dans notre cible (reprises dans le graphique ci dessous). Cette méthodologie est guidée par nos lignes directrices, nos cadres et les pratiques du secteur.

La décarbonisation, qui s'attache à réduire les activités à fortes émissions, est un domaine émergent pour lequel de nouvelles technologies sont élaborées et déployées à grande échelle. La création de normes du marché et de taxonomies visant la décarbonisation peut aider à soutenir la croissance dans ce domaine. En outre, à mesure que nos clients suivent leur propre plan de transition, nous nous attendons à voir de nouvelles occasions se présenter dans ce domaine. Les activités environnementales admissibles incluses dans la cible en matière de finance durable et de décarbonisation peuvent potentiellement contribuer elles aussi à favoriser la décarbonisation. P. ex. l'énergie renouvelable, les bâtiments écologiques et le transport propre peuvent permettre une réduction ou un évitement des émissions de GES, en supposant qu'ils se substituent aux technologies classiques.

L'inclusion des activités de décarbonisation dans notre cible reflète notre volonté à soutenir les clients, nouveaux et actuels, dans la décarbonisation de leurs activités et dans l'exécution de leur plan de réduction d'émissions. Les activités de décarbonisation admissibles sont celles qui sont alignées aux pratiques gagnantes du secteur, y compris le scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE et les autres lignes directrices mises au point par des organismes externes, tel que précisé dans la méthodologie.

+ Pour en savoir plus sur nos progrès en matière de finance durable et de décarbonisation, consultez les pages 30 à 36 du [Rapport sur la durabilité 2023](#).

Cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD



¹ Acquisition, construction, développement, exploitation, rénovation ou entretien d'installations, de systèmes ou d'équipements utilisés pour faciliter ou exécuter des activités liées à l'économie circulaire, dont le remplacement de matières premières vierges par des matériaux 100 % recyclés ou réutilisés dans les processus industriels et de fabrication, la fabrication de produits qui peuvent être recyclés ou compostés en totalité ou en partie, les matières premières provenant de biens recyclés ou réutilisés, la récupération ou le recyclage des matières d'origine minérale dans les processus miniers et industriels et l'augmentation de l'utilisation de la capacité d'un produit ou d'un bien pendant sa durée de vie utile. Pour en savoir plus, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation](#).

Finance durable suite

Nos deux objectifs complémentaires

L'objectif de la TD visant à atteindre des émissions opérationnelles et financées nettes nulles d'ici 2050 ainsi que sa cible en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 milliards de dollars d'ici 2030 sont complémentaires pour contribuer à concrétiser la décarbonisation dans l'économie réelle. D'un côté, nos cibles intermédiaires d'émissions financées sont axées sur les secteurs à fortes émissions afin de soutenir le financement de la transition de nos clients. De l'autre, notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation tend à soutenir le financement de technologies plus sobres en carbone et les placements socialement responsables en vue de favoriser une croissance durable pour nos clients.

Nous devons poursuivre notre travail pour être en mesure de quantifier plus précisément l'incidence de nos activités en matière d'activités commerciales de décarbonisation sur notre empreinte d'émissions financées. Nous nous heurtons à plusieurs difficultés dans cette démarche, notamment les différences de méthodologie entre nos cibles et la quantité limitée de données sur les émissions disponibles⁷³. Au fil du temps, à mesure que la disponibilité des données s'améliorera et que davantage de méthodologies normalisées verront le jour, nous devrions être à même de mieux évaluer le lien entre les activités en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD et son empreinte d'émissions financées.



Nos résultats

L'information qui suit vise à offrir plus de transparence à propos des mesures que nous utilisons pour gérer les risques et les occasions liés au climat. Elle a été établie en suivant les lignes directrices du GIFCC de 2021 sur les mesures, les objectifs et les plans de transition.

Catégorie	Mesure	Catégorie	2023	2022	2021	
Risques de transition	Actifs liés au carbone par rapport au total des actifs (%) ¹		15,7 %	15,2 %	15,0 %	
	Actifs liés au carbone des secteurs d'activité à risque élevé autres que de détail (en millions) ²	Automobile	22 554 \$	20 597 \$	—	
		Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	10 509 \$	9 234 \$	—	
		Métaux et mines	8 599 \$	9 709 \$	—	
		Pétrole et gaz	11 631 \$	13 371 \$	—	
		Électricité et services publics	18 369 \$	20 904 \$	—	
	Industries manufacturières diverses et vente de gros	25 162 \$	25 515 \$	—		
Risques physiques	Pour en savoir plus sur les risques physiques de la TD, veuillez consulter nos cartes thermiques à la section Gestion des risques .					
Occasions liées au climat	Prise ferme d'obligations VSDDD (en milliards de dollars) ³	Financement	17,3 \$	19,0 \$	33,0 \$	
	Obligations vertes, sociales, durables ou pandémiques ⁴ détenues (en milliards de dollars) ⁵	Placements	22,3 \$	22,3 \$	11,7 \$	
	Montant consenti aux prêts liés à la durabilité (en milliards de dollars) ⁶	Prêts	12,9 \$ ⁷	23,8 \$	13,0 \$	
	Soutien de la TD aux activités environnementales, sociales et de décarbonisation au moyen de prêts, de financement, de services de prise ferme, de services-conseils et d'assurance, ainsi que par les propres placements de la Banque (en milliards de dollars) ⁸	Cible en matière de finance durable et de décarbonisation	69,5 \$	—	—	
Émissions de GES découlant de nos activités ^{9,10,11}	Émissions du champ d'application 1 basées sur l'emplacement (en tonnes d'éq. CO ₂) ¹²	Activités	40 346	43 707	40 847	
	Émissions du champ d'application 2 basées sur l'emplacement (en tonnes d'éq. CO ₂) ¹³	Activités	76 970	79 615	81 158	
	Émissions totales des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement (en tonnes d'éq. CO₂)	Activités	117 317 ✓	123 322 ✓	122 005 ✓	
	Émissions du champ d'application 3 découlant de nos activités (en tonnes d'éq. CO ₂)	Biens et services achetés		1 053 692	1 058 672	986 108
		Biens d'équipement		71 736	74 060	65 379
		Activités liées aux combustibles et aux énergies ¹⁴		22 882	24 515	22 514
		Déplacements d'affaires ¹⁵		37 899 ✓	12 092 ✓	1 788 ✓
		Biens de commercialisation loués		474 ✓	990 ✓	866 ✓
Intensité des émissions de GES basées sur l'emplacement (tonnes d'éq. CO ₂ par million de dollars de revenu)	Activités		2,3	2,4	2,7	
Intensité des émissions de GES basées sur l'emplacement (kg d'éq. CO ₂ par pied carré)	Activités		5,3	5,3	5,2	

✓ indique les mesures examinées par EY

Nos résultats suite

Catégorie	Mesure	Catégorie	2023	2022	2021	2020	2019
Émissions de GES financées ^{16,17,18,19,20,21}	Émissions financées du champ d'application 3 (selon les soldes de prêt utilisés) (mégatonnes d'éq. CO ₂)	Secteur de l'agriculture	—	—	10,6	9,3	8,6
		Secteur automobile	—	—	0,4	0,5	0,6
		Secteur de l'aviation	—	—	3,6	4,5	5,5
		Secteur de l'énergie	—	—	1,4	2,4	2,2
		Secteur industriel ²²	—	—	0,3	0,5	0,5
		Secteur de l'électricité et des services publics	—	—	1,4	1,2	1,1
		Immobilier commercial (fiducies de placement immobilier)	—	—	0,2	0,2	0,2
		Secteur du transport	—	—	0,2	0,2	0,2
		Prêts automobiles aux consommateurs ²³	—	6,0	6,6	6,9	6,9
		Prêts hypothécaires résidentiels ²⁴	—	2,2	2,3	2,4	2,4
		Total quantifié à ce jour²⁵	—	8,2	27,0	28,1	28,2
Émissions financées du champ d'application 3 (basé sur les engagements de prêt totaux) (mégatonnes d'éq. CO ₂)		Secteur de l'agriculture	—	—	11,0	9,6	8,9
		Secteur automobile	—	—	0,8	1,0	1,0
		Secteur de l'aviation	—	—	3,9	4,7	5,8
		Secteur de l'énergie	—	—	5,9	9,0	6,8
		Secteur industriel ²²	—	—	1,0	1,0	1,3
		Secteur de l'électricité et des services publics	—	—	6,3	6,0	6,5
		Immobilier commercial (fiducies de placement immobilier)	—	—	0,2	0,3	0,2
		Secteur du transport	—	—	0,4	0,3	0,3
		Prêts automobiles aux consommateurs ²³	—	6,0	6,6	6,9	6,9
		Prêts hypothécaires résidentiels ²⁴	—	2,2	2,3	2,4	2,4
		Total quantifié à ce jour²⁵	—	8,2	38,4	41,1	40,1

indique les mesures examinées par EY

Nos résultats suite

1. Reportez-vous à la note 37 pour en savoir plus sur la base de calcul des actifs liés au carbone. En outre, des modifications ont été effectuées conformément à la façon dont les actifs liés au carbone sont définis par les lignes directrices sur les mesures, les cibles et les plans de transition de 2021 du GIFCC, qui stipule « les actifs liés aux quatre groupes non financiers déterminés par le Groupe de travail dans son rapport de 2017 (énergie, transports, matériaux et bâtiments, agriculture, alimentation et produits forestiers) », en tenant compte de l'exclusion des « secteurs et des sous-secteurs qu'il convient d'exclure, comme les services d'approvisionnement en eau et la production indépendante d'énergie et d'électricité renouvelable ». Accessible à l'adresse : https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-Metrics_Targets_Guidance-1.pdf
2. Nous avons perfectionné notre approche de calcul des actifs liés au carbone de l'exercice 2022 en tenant compte du niveau des secteurs d'activité autre que de détail.
3. Correspond à la valeur répartie de la prise ferme d'obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité par Valeurs Mobilières TD et admissibles aux termes de la méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation. Consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#) pour en savoir plus sur les activités pouvant être incluses dans cette cible.
4. Financement spécialement conçu pour des projets liés à la pandémie de COVID-19.
5. Les soldes futurs pourraient varier en raison de multiples facteurs comme les occasions de placement sur le marché, la variation de la taille du portefeuille, l'arrivée à échéance des obligations et les taux de change. Il y a un chevauchement entre les obligations détenues pendant l'exercice 2023 et les placements de trésorerie inclus dans les progrès réalisés pendant l'exercice 2023 vers l'atteinte de la cible de la TD en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 G\$. Pour les années suivantes, les achats d'obligations admissibles seront comptabilisés vers l'atteinte de la cible au cours de l'exercice pendant lequel les achats ont eu lieu.
6. Correspond à la valeur engagée de la prise ferme de prêts liés à la durabilité par Valeurs Mobilières TD et admissibles aux termes de la méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation. Consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#) pour en savoir plus sur les activités pouvant être incluses dans cette cible.
7. Les résultats de 2023 ne sont pas comparables à ceux des années précédentes en raison de changements apportés à la méthodologie. La baisse enregistrée entre 2022 et 2023 est attribuable à une baisse générale des activités du marché mondial des prêts.
8. Pour en savoir plus, consultez la [Méthodologie liée à la cible en matière de finance durable et de décarbonisation de la TD](#).
9. Pour les années présentées, la période de référence quant aux émissions de GES liées à l'immobilier des champs d'application 1, 2 et 3 s'étend du 1^{er} août au 31 juillet afin de s'appuyer sur des données plus à jour. Pour les autres sources d'émissions, la période de référence demeure la même que celle de l'exercice financier de la TD (du 1^{er} novembre au 31 octobre). La quantification des émissions de GES liées aux activités de la TD est effectuée par WSP, une firme d'ingénierie et de consultation. Pour en savoir plus, reportez-vous aux notes à la page 83 du [Rapport sur la durabilité 2023 de la TD](#). Consultez la page 86 du [Rapport sur la durabilité 2023 de la TD](#) pour plus de détails sur le calendrier de retrait des crédits carbone et des crédits d'énergie renouvelable 2023 de la TD.
10. Les émissions des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de la TD ont diminué de 4,9 % pour atteindre 117 317 tonnes d'équivalent CO₂ en 2023 par rapport à 2022. Cette réduction est principalement attribuable à des mesures proactives de réduction de la consommation d'énergie (p. ex. notre programme de dispositifs de contrôle intelligents, éclairage DEL et énergie solaire), à des modifications à notre portefeuille immobilier et à un hiver plus doux en 2023 par rapport à l'année précédente. La TD continue de s'appliquer à réduire les émissions découlant de ses activités en mettant en place des mesures d'optimisation des ressources et des modifications à son portefeuille immobilier pour s'assurer d'atteindre ses cibles de réduction des émissions des champs d'application 1 et 2 d'ici 2025. Remarquez que les chiffres dans ce tableau ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
11. En 2023, nous avons retraité nos résultats de 2019, 2020, 2021 et 2022 pour les champs d'application 1 et 2 afin d'intégrer les données de Cowen, Inc. La TD a fait l'acquisition de cette entité en 2023. Cette acquisition a entraîné une augmentation de 3 544 tonnes d'éq. CO₂ en 2019, de 3 368 tonnes d'éq. CO₂ en 2020, de 2 819 tonnes d'éq. CO₂ en 2021 et de 3 221 tonnes d'éq. CO₂ en 2022 pour les émissions basées sur l'emplacement. Ces chiffres ont été estimés en fonction de la superficie du portefeuille immobilier de Cowen, multipliée par l'intensité des émissions d'autres actifs immobiliers de la TD, pour chaque année respective. EY a effectué un examen limité des émissions totales de GES des champs d'application 1 et 2 basées sur l'emplacement de 2019, 2021 et 2022. Remarquez que les chiffres dans ce tableau ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
12. Les émissions du champ d'application 1 comprennent les émissions directes liées au chauffage et à la climatisation, aux déplacements par aéronefs loués et au parc automobile de l'entreprise. Pour en savoir plus sur nos cibles des champs d'application 1 et 2, consultez la page 11 du [Rapport sur la durabilité 2023 de la TD](#).
13. Les émissions du champ d'application 2 comprennent les émissions indirectes liées à l'électricité, au chauffage et à la climatisation.
14. Nous avons retraité nos résultats de 2021 et 2022, car nous avions tenu compte d'un éventail restreint de données sur l'énergie au Canada dans nos calculs. Les chiffres corrigés se traduisent par une hausse de 0,4 % du total des émissions non financées du champ d'application 3 déclarées en 2021 et une hausse de 0,3 % en 2022.
15. Les déplacements d'affaires de la TD comprennent la location de véhicule, les véhicules personnels, les vols commerciaux, les vols nolisés et les transports ferroviaires commerciaux. Les données de déplacements et de kilométrage proviennent d'entreprises de location de véhicules, des notes de frais de déplacement soumises à la TD et de données de déplacement propres à la TD. Ces données servent à calculer les émissions de GES liées aux déplacements d'affaires du champ d'application 3 de la TD. Les résultats indiquent que nos émissions de GES relatives aux activités de transport sont revenues aux niveaux où ils étaient avant la pandémie.
16. Ces résultats représentent nos émissions financées pour les émissions des champs d'application 1 et 2 de nos clients. La section [Empreinte d'émissions financées](#) du présent rapport comprend également les émissions financées relatives aux émissions du champ d'application 3 de nos clients pour les secteurs de l'énergie et certains secteurs industriels, ainsi que certains clients du secteur automobile.
17. Nous avons retraité les résultats de 2020 précédemment déclarés dans certains secteurs et nos résultats de 2021 dans les domaines des prêts automobiles aux consommateurs et des prêts hypothécaires résidentiels, étant donné que nous avons amélioré la qualité de nos données et nos méthodes d'estimation.
18. L'Alliance bancaire Net Zéro définit les secteurs prioritaires pour le calcul des émissions financées et l'établissement des cibles comme « l'agriculture, l'aluminium, le ciment, le charbon, l'immobilier commercial et résidentiel, le fer et l'acier, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et le transport ». La TD utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SIAN) pour classer ses portefeuilles dans ces secteurs. Compte tenu de l'importance (élevée ou faible) de certains de ces secteurs dans son empreinte des émissions financées, la TD a regroupé le ciment, l'aluminium et le fer et l'acier dans la catégorie « produits industriels », et le pétrole, le gaz naturel et le charbon dans la catégorie « énergie ». Inversement, la TD a séparé les secteurs de transport de personnes (automobile et aviation) des secteurs du transport de marchandises.
19. Nos résultats sont fondés sur les données d'Exiobase v3.7 (année de base : 2015). Les données d'Exiobase ont été rajustées en fonction de l'inflation jusqu'en 2018 et converties en dollars américains selon un taux de change de 2018.
20. Pour calculer nos émissions financées, nous utilisons les données les plus récentes disponibles pour les années de déclaration applicables à la fin de l'exercice 2023 (c.-à-d. octobre 2023), à l'exception de nos estimations pour les prêts automobiles aux consommateurs, pour lesquelles nous utilisons la distance moyenne parcourue par véhicule avant la pandémie pour éviter les anomalies découlant de la pandémie.
21. Nous nous efforçons d'utiliser les données les plus récentes disponibles pour les années de déclaration applicables. En raison de la latence des données, nous déclarons les résultats de fin d'exercice des années 2019 à 2021, puisque les données de 2022 des secteurs autres que de détail n'étaient pas encore disponibles. Étant donné la disponibilité des données des secteurs Prêts automobiles aux consommateurs et Prêts hypothécaires résidentiels pour 2022, nous en avons tenu compte dans notre empreinte. Pour en savoir plus sur la qualité ou la couverture des données relatives à nos émissions financées, consultez la sous-section [Qualité et couverture des données de la section Nos émissions financées](#) du présent rapport.
22. Le secteur industriel comprend les secteurs de l'aluminium, du ciment, des métaux et mines, et du fer et de l'acier.
23. Les prêts automobiles aux consommateurs comprennent les prêts indirects (entre les concessionnaires automobiles et les consommateurs) consentis par l'intermédiaire du groupe Financement auto TD. Cette empreinte ne comprend pas les prêts personnels (entre la TD et les consommateurs) garantis par un véhicule ou les véhicules faisant l'objet d'une reprise de possession destinés à la vente.
24. Exclut les expositions de lignes de crédit sur valeur domiciliaire (LDCVD), conformément aux lignes directrices du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).
25. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parties annexes

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque Toronto-Dominion et ses filiales, désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») font des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document au sujet des objectifs, de la vision, des engagements, des mesures et des cibles de la Banque en matière d'économie et de durabilité (activités environnementales, sociales et de décarbonisation), y compris les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'émissions nettes nulles de la TD, la position de la Banque à l'égard du charbon thermique, sa cible en matière de finance durable et de décarbonisation, les objectifs du cadre social « Parcours vers l'inclusion économique de la TD », et les autres cibles en matière de durabilité. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les parties prenantes de la Banque à comprendre la vision, les objectifs, les mesures et les cibles de la TD ainsi que ses objectifs et ses répercussions en matière d'économie et de durabilité, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « anticiper », « aurait », « avoir l'intention de », « cible », « croire », « devrait », « estimer », « objectif », « perspective », « planifier », « possible », « potentiel », « prévoir », « pourrait », « projet », « s'attendre à », d'expressions similaires à ces termes, ou de leurs formes négatives. Cependant, ces termes ne sont pas les seuls moyens de repérer les énoncés prospectifs.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. En raison notamment des limites et des incertitudes inhérentes à la climatologie, à l'analyse des risques et à la production de rapports, la Banque s'est appuyée sur divers critères, pratiques, taxonomies, méthodologies et normes du marché et a fait des estimations et des hypothèses raisonnables pour établir ses cibles en matière de durabilité. Toutefois, il existe de nombreux facteurs que la Banque pourrait ne pas prévoir ou anticiper avec exactitude et qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité à atteindre ses cibles en matière de durabilité ou à obtenir les résultats escomptés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent l'absence d'une taxonomie normalisée pour les termes liés à la durabilité (notamment en matière de signification et de portée), l'absence de méthodologies normalisées pour classer les activités liées à la durabilité ou pour évaluer leurs répercussions, la disponibilité de données complètes et de grande qualité (y compris celles des clients de la Banque sur lesquelles la TD pourrait devoir s'appuyer), les hypothèses sous-jacentes aux scénarios de décarbonisation de tiers, les tendances économiques (y compris les variations des taux d'intérêt), les fluctuations de la valeur des entreprises de nos clients, les régimes réglementaires nationaux et internationaux applicables, la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (dont les entreprises, les institutions financières et les organisations gouvernementales et non gouvernementales), le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de nouveaux procédés de fabrication, les mesures frontalières et la disponibilité de solutions propres au secteur, entre autres événements ou conditions imprévus. Des renseignements supplémentaires concernant les hypothèses, les risques et les incertitudes sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs

de la Banque se trouvent dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2023 de la TD, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/fr. Ces facteurs, ainsi que d'autres, peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la Banque et peuvent amener la TD à modifier ses énoncés prospectifs, y compris ses cibles en matière de durabilité.

Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque. Il ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la loi l'exige.

Parties annexes suite

Mise en garde supplémentaire à l'égard des informations relatives à la durabilité

La Banque met également en garde les lecteurs contre les informations relatives à la durabilité contenues dans le présent document :

- La signification et la portée des termes « durabilité », « placement durable », « finance durable », « ESG », « carboneutralité », « décarbonisation », « émissions nettes nulles » ou de termes semblables, ainsi que des taxonomies, des méthodologies, des critères et des normes, évoluent. Par conséquent, l'utilisation de ces termes par la Banque peut varier au fil du temps pour illustrer cette évolution. Toute mention de ces termes dans le présent document fait référence aux critères définis en interne par la Banque et non à une norme d'application volontaire ou à une définition réglementaire propre à un territoire qui pourrait exister.
- La Banque a supposé une croissance continue des placements et des dépenses de ses clients dans les activités de durabilité (y compris les activités environnementales, sociales et de décarbonisation) en fonction des tendances réglementaires, politiques, économiques, technologiques, climatiques et autres. La Banque a également supposé que les taux de croissance et l'expansion des affaires seraient ordinaires, y compris dans ses activités de prêt, de financement, de services de prise ferme et de services-conseils, ainsi que dans ses propres placements, dans tous les secteurs, dans la propriété et le contrôle de ses filiales ou dans sa présence géographique (y compris les relocalisations, les fusions, les acquisitions ou les cessions). Les hypothèses s'avérant incorrectes pourraient avoir une incidence importante sur les cibles de la Banque en matière de durabilité et sur la capacité de cette dernière à les atteindre.
- Il pourrait y avoir des changements dans les pratiques, les taxonomies, les méthodologies, les critères et les normes du marché que les organismes de réglementation, les organismes non gouvernementaux, le secteur financier, la société civile, la Banque et ses clients utilisent pour classer, mesurer et vérifier les opérations financières et les activités environnementales, sociales et de décarbonisation, en déterminer l'admissibilité et produire les rapports connexes, afin de les inclure dans les cibles en matière de durabilité de la Banque, ou pour évaluer les répercussions de telles activités. Dans certains cas, ces pratiques, taxonomies,

méthodologies, critères et normes du marché n'existent pas encore. La Banque pourrait mettre à jour ses cibles en matière de durabilité, ses progrès vers ces cibles et l'admissibilité de certaines opérations et activités, au besoin, en fonction de nouveaux critères, pratiques, taxonomies, méthodologies et normes du marché, ou de leur évolution.

- Lorsqu'elle établit et met en œuvre ses cibles en matière de durabilité, la Banque doit se fier aux données obtenues des clients et d'autres sources tierces. L'utilisation des données de tiers par la Banque ne doit pas être considérée comme une approbation du tiers ou de ses données ni être interprétée comme l'octroi d'une forme quelconque de propriété intellectuelle. Bien que la Banque estime que ces sources sont fiables, elle n'a vérifié aucune donnée externe de façon indépendante, ni évalué les hypothèses sous-jacentes utilisées par lesdites sources externes et ne peut garantir l'exactitude de ces données ou de ces hypothèses de tiers. Les données utilisées par la Banque dans le cadre de ses cibles en matière de durabilité, notamment pour évaluer l'utilisation prévue du capital par les clients, peuvent donc être limitées sur le plan de la qualité, indisponibles ou incohérentes dans certains secteurs. Certaines données de tiers peuvent également changer à mesure de l'évolution des pratiques, taxonomies, méthodologies, critères et normes du marché. Ces facteurs et les incertitudes connexes pourraient avoir une incidence importante sur les cibles de la Banque en matière de durabilité et sur la capacité de cette dernière à les atteindre.
- Pour atteindre ces cibles en matière de durabilité, la Banque et ses clients pourraient devoir acheter des instruments liés au carbone et à l'énergie propre, notamment des crédits de compensation ou d'élimination du carbone et des crédits d'énergie renouvelable. Le marché de ces instruments continue de se développer et leur disponibilité pourrait être limitée. Certains de ces instruments sont également assujettis au risque d'invalidation ou d'annulation, et la Banque ne peut garantir leur traitement dans l'avenir. Il pourrait également y avoir des changements aux règlements et aux normes applicables qui ont une incidence sur le marché des instruments liés au carbone et à l'énergie propre. En raison de la maturité, de la liquidité et des facteurs économiques de ce marché, il pourrait être plus difficile pour la Banque et ses clients d'atteindre leurs cibles en matière de durabilité.
- À moins d'indication contraire, les renseignements contenus dans le présent document n'ont pas fait l'objet d'un audit. Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (EY) a effectué un examen limité de certains indicateurs de rendement sur la durabilité de la Banque, tel qu'il est établi dans le [Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2023](#) d'EY, ainsi qu'en examen raisonnable de l'utilisation par la TD du produit net de son émission d'obligations vertes en 2021, tel qu'il est établi dans le [Rapport de certification indépendant des données de 2023 sur le document Obligations vertes de la TD \(émises en 2021\) : Utilisation du produit](#) d'EY. Les autres renseignements contenus dans le présent document n'ont pas fait l'objet d'un examen. Pour en savoir plus sur l'étendue des travaux d'EY, cliquez sur les liens des rapports ci-dessus.

Mentions supplémentaires

Le présent document vise à fournir des renseignements sous un angle différent et de manière plus détaillée que ceux qui doivent être inclus dans les documents réglementaires déposés. Par ailleurs, les renseignements contenus aux présentes ne doivent pas nécessairement être interprétés comme ayant le caractère significatif des informations à fournir dans les documents déposés aux termes des lois sur les valeurs mobilières.

Le présent document ne doit pas être utilisé comme base pour négocier des titres de la Banque ou prendre n'importe quelle autre décision de placement. Ce document ne constitue pas un conseil d'ordre financier, juridique ou fiscal ni un conseil en placement, de professionnel ou d'expert. Aucune assurance ni aucune garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera donnée relativement à l'exactitude, à la fiabilité ou à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes.

Le document peut contenir des adresses de sites Web ou des hyperliens vers des sites Web qui ne sont ni détenus ni contrôlés par la Banque. Ces adresses ou hyperliens sont fournis uniquement pour la commodité du destinataire; le contenu des sites Web de tiers dont le lien est fourni n'est en aucun cas inclus ou nommé en référence dans le présent document. La Banque n'est pas responsable de ces sites Web ni de leur contenu, ni de toute perte ou de tout dommage pouvant découler de leur utilisation. Si vous décidez d'accéder à tout site Web de tiers dont le lien est fourni dans ce document, vous le faites à vos propres risques et vous devez vous conformer aux modalités de ces sites Web.

Notes de fin

- 1 En raison d'un délai d'attente lié aux données, il y a un décalage de deux ans dans la déclaration de nos émissions financées
- 2 Pour de plus amples renseignements sur notre approche d'établissement des cibles d'émissions financées, veuillez consulter la page 73 du présent rapport à la section « Nos cibles d'émissions financées ».
- 3 Les opérations seront admissibles à l'inclusion en fonction de l'objectif de l'opération ou de l'utilisation prévue du capital par le client, tel que déterminé par la TD au moment de l'opération. Pour en savoir plus sur l'établissement de notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation, veuillez consulter le document <https://www.td.com/content/dam/tdcom/canada/about-td/pdf/esg/2022-sustainable-decarbonization-finance-target-methodology-fr.pdf>.
- 4 Comprend la circulation des personnes et des marchandises dans les transports routiers, aériens, maritimes et ferroviaires.
- 5 Groupe Banque TD. *1PointFive et la TD annoncent l'un des plus importants achats de crédits pour l'élimination du dioxyde de carbone par capture directe dans l'air du secteur financier*. [En ligne] Accessible à l'adresse : <https://actualites.td.com/ca/fr/news/2023-11-01-1pointfive-et-la-td-annoncent-l-27un-des-plus-importants-achat>.
- 6 L'approche basée sur l'emplacement tient compte des émissions provenant de l'électricité fournie physiquement à une entreprise (à savoir l'intensité moyenne des émissions des réseaux sur lesquels la consommation d'énergie a lieu). L'approche basée sur le marché représente les émissions du champ d'application 2 en fonction de la manière dont une entreprise achète son énergie (c'est-à-dire qu'elle établit les facteurs d'émission à partir d'instruments contractuels, comme les contrats d'énergie verte ou les crédits d'énergie renouvelable).
- 7 Selon le guide de calcul des émissions de la catégorie 15 du champ d'application 3 : placements du GHG Protocol, il s'agit des émissions associées aux activités d'investissement pour l'année de déclaration. Dans le cas de la TD, cela comprend les émissions financées.
- 8 Selon le guide de calcul des émissions de la catégorie 6 du champ d'application 3 : déplacements d'affaires (sauf le navetage) du GHG Protocol, il s'agit des émissions associées au transport des employés pour des activités professionnelles au cours de l'année de déclaration.
- 9 Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organe des Nations Unies chargé d'évaluer les données scientifiques relatives aux changements climatiques. <https://www.ipcc.ch/francais/>.
- 10 Évolution temporelle future des systèmes naturels ou humains. Ces trajectoires peuvent consister en un ensemble de scénarios quantitatifs et qualitatifs, ou de descriptifs, relatifs à des évolutions futures possibles, ou en des processus de prise de décision axés sur la recherche de solutions visant à atteindre des objectifs souhaitables pour la société. Elles sont généralement centrées sur l'évolution biophysique, techno-économique ou sociocomportementale, impliquent des dynamiques, des objectifs et des acteurs divers et sont établies à différentes échelles. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/10/SR15_Glossary_french.pdf.
- 11 World Resource Institute. Carbon Removal. [En ligne] Accessible à l'adresse : <https://www.wri.org/initiatives/carbon-removal>
- 12 L'équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO₂) est une mesure utilisée pour comparer les émissions de différents GES sur la base de leur potentiel de réchauffement global. L'éq. CO₂ correspond au nombre de tonnes métriques d'émissions de CO₂ ayant le même potentiel de réchauffement global qu'une tonne métrique d'un autre GES. L'élimination du dioxyde de carbone est le processus d'élimination du CO₂ de l'atmosphère à l'aide de procédés naturels ou technologiques. Le Carbon Disclosure Project (CDP) définit les émissions résiduelles comme étant les émissions inévitables qui subsistent après la mise en œuvre de toutes les mesures disponibles pour la réduction des émissions; <https://www.ipcc.ch/sr15/faq/faq-chapter-4/>.
- 13 Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M.I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T.K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu, et B. Zhou (eds). 2021. *Climate Change 2021 : The Physical Science Basis; Intergovernmental Panel on Climate Change*. Accessible à l'adresse : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1>
- 14 Campagne « Objectif zéro » des Nations Unies. Starting Line and Leadership Practices, 2022; Initiative Science Based Targets (SBTi). SBTi Corporate Net-Zero Standard, 2023; Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ). Financial Institution Net-Zero Transition Plans, 2022; <https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/06/Race-to-Zero-Criteria-3.0-4.pdf>; <https://sciencebasedtargets.org/resources/files/Net-Zero-Standard.pdf>; <https://assets.bbhub.io/company/sites/63/2022/09/Recommendations-and-Guidance-on-Financial-Institution-Net-zero-Transition-Plans-November-2022.pdf>
- 15 Les certificats d'attributs d'énergie sont un terme générique qui englobe les avantages environnementaux de tous les instruments relatifs à l'électricité renouvelable, comme les crédits d'énergie renouvelable (CER), les CER internationaux (I-REC), les garanties d'origine (GO) et d'autres instruments similaires. Les directives d'entreprise établissent des lignes directrices pour soutenir l'intégrité commerciale et la qualité du crédit des achats de crédits carbone et de CER effectués dans le cadre des objectifs de durabilité de la TD. Plus précisément, les critères d'admissibilité et les préférences d'achat énoncés dans les directives vont de pair avec l'évolution du marché et les connaissances scientifiques les plus récentes en matière de crédits de carbone.
- 16 Pour en savoir plus sur l'opération relative à la capture directe dans l'air, consultez la [page 30](#) du présent rapport ou la page <https://td.fr.mediaroom.com/2023-11-01-1PointFive-et-la-TD-annoncent-lun-des-plus-importants-achats-de-credits-pour-lelimination-du-dioxyde-de-carbone-par-capture-directe-dans-lair-du-secteur-financier>.
- 17 McKinsey estime que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone représentera une occasion de 2,5 billions de dollars américains en Amérique du Nord d'ici 2030.
- 18 L'étude de cas *présentée* comprend des données qui nous ont été communiquées par notre client, Hyundai Mobis Co., Ltd.
- 19 Hyundai Mobis. *Automotive News: Hyundai Mobis ranks 6th among the top 100 global suppliers*. [En ligne] Accessible à l'adresse : <https://hyundaimobis.com.br/en/automotive-news-hyundai-mobis-ranks-6th-among-the-top-100-global-suppliers/#:~:text=Hyundai%20Mobis%20ranks%206th%20on,reach%20244.27%20billion%20by%202022>
- 20 Comme il n'existe pas d'approche standard ou universelle en matière de financement durable, nous avons articulé l'approche de la TD dans notre stratégie de finance durable et avons publié une méthodologie expliquant comment nous déterminons quelles activités commerciales sont prises en compte pour atteindre notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation. Toutefois, il est impossible d'évaluer de manière fiable, à l'heure actuelle, les répercussions de nos activités commerciales sur les émissions de GES qui sont prises en compte pour la réalisation de la cible.
- 21 Python est un langage de programmation libre à usage général qui permet une plus grande flexibilité dans les paramètres de calcul et facilite la conception d'autres outils, comme décrit ci-dessus.
- 22 *Reducing global anthropogenic greenhouse gas emissions to net zero by 2050* (Éliminer les émissions anthropiques mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2050). <https://www.weforum.org/communities/gfc-on-net-zero-transition/#:~:text=In%20practice%2C%20in%20line%20with,between%20emissions%20and%20emissions%20reductions>.
- 23 L'étude de cas présentée comprend des renseignements qui nous ont été communiqués par l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques, avec lequel nous avons collaboré.
- 24 Groupe Banque TD. *1PointFive et la TD annoncent l'un des plus importants achats de crédits pour l'élimination du dioxyde de carbone par capture directe dans l'air du secteur financier*. [En ligne] Accessible à l'adresse : <https://td.fr.mediaroom.com/2023-11-01-1PointFive-et-la-TD-annoncent-lun-des-plus-importants-achats-de-credits-pour-lelimination-du-dioxyde-de-carbone-par-capture-directe-dans-lair-du-secteur-financier>
- 25 Le CO₂ capturé qui donne droit aux crédits d'élimination sera stocké par séquestration géologique et non par le biais d'un processus de récupération assistée du pétrole.
- 26 Cette cible englobe les obligations selon la désignation d'obligations vertes, sociales ou durables de Bloomberg.

Notes de fin suite

- 27 Les soldes futurs pourraient varier en raison de multiples facteurs, comme les occasions de placement sur le marché, la variation de la taille du portefeuille, l'arrivée à échéance des obligations et les taux de change. Il y a un chevauchement entre les obligations détenues pendant l'exercice 2023 et les placements de trésorerie inclus dans les progrès réalisés pendant l'exercice 2023 vers l'atteinte de la cible de la TD en matière de finance durable et de décarbonisation de 500 G\$. Pour les années suivantes, les achats d'obligations admissibles seront comptabilisés vers l'atteinte de la cible au cours de l'exercice pendant lequel les achats ont eu lieu.
- 28 Les chiffres n'incluent pas les investissements dans des fonds consentis par TD Cowen avant le 1^{er} mars 2023.
- 29 Nos efforts d'engagement des clients portent essentiellement sur les clients responsables des émissions financées que nous tentons de réduire au moyen de nos cibles intermédiaires pour 2030, qui couvrent nos activités liées aux marchés de capitaux ainsi qu'aux prêts commerciaux et aux grandes entreprises. Comme les émissions financées de la Banque pour ces secteurs sont principalement attribuables à des clients de VMTD, nos efforts d'engagement des clients ont été menés par VMTD et continueront de l'être.
- 30 La TD évalue les sujets de discussion différemment en fonction de leur pertinence globale pour la préparation à la transition dans chaque secteur. Les efforts de chaque client sont abordés, puis évalués dans le cadre afin de déterminer la catégorie dans laquelle ils s'inscrivent.
- 31 Les prêts liés à la durabilité ont vocation à inciter les entreprises à atteindre certaines cibles de rendement bien précises en matière de durabilité qui sont associées à des indicateurs de rendement clés (IRC) définis. L'incidence sur les émissions d'un prêt lié à la durabilité variera en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont les IRC choisis, leur portée, les cibles de rendement en matière de durabilité associées et les autres activités de l'emprunteur.
- 32 Les renseignements et précisions, y compris les avantages attendus, ont été fournis par le client indiqué.
- 33 L'étude de cas comprend des renseignements qui nous ont été communiqués par Bell Canada, que VMTD a soutenue.
- 34 L'initiative Science Based Targets (SBTi) a approuvé les objectifs de Bell en 2022, avant qu'ils ne soient actualisés de manière à tenir compte des émissions de GES recalculées pour l'année.
- 35 L'étude de cas comprend des renseignements qui nous ont été communiqués par Hydro-Québec. Hydro-Québec. *Hydro-Québec fera l'acquisition de 13 centrales hydroélectriques en Nouvelle-Angleterre*, octobre 2022. [En ligne] Accessible à l'adresse : <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1870/hydro-quebec-fera-lacquisition-de-13-centrales-hydroelectriques-en-nouvelle-angleterre/>
- 36 Services économiques TD, Groupe Banque TD, le 24 avril 2023. *Second examen, à tête reposée : Compétitivité du cadre de politique sur les changements climatiques du Canada par rapport aux États-Unis*. [En ligne] Accessible à l'adresse : <https://economics.td.com/fr-esg-a-sober-second-look>.
- 37 Tel qu'indiqué dans Bâle III – Pilier 3 – CRB (e) colonnes a, b et c; voir [Information réglementaire supplémentaire pour le quatrième trimestre de 2023 de la TD](#), p. 23, ligne 9, où le total (détail et autres que de détail) des expositions brutes au risque de crédit (à l'exclusion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie dans le cadre de transactions assimilables aux prises en pension et des produits dérivés de gré à gré), s'élève à 1 662 979 \$, et représente les actifs totaux aux fins de la mesure des actifs liés au carbone par rapport au risque lié au climat des actifs totaux.
- 38 Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Lignes directrices sur les mesures, les cibles et les plans de transition. [En ligne] Accessible à l'adresse : <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/07/2021-Metrics-Targets-Guidance-1.pdf>
- 39 Les actifs liés à la nature sont des éléments précis au sein de la nature qui fournissent les produits et services dont dépend l'économie. Source : <https://www.encorenature.org/en>
- 40 Les services liés à la nature sont les liens établis entre la nature et les entreprises. Ils représentent les avantages offerts par la nature pour faciliter les processus de production d'affaires. Source : <https://www.encorenature.org/en>
- 41 Forum économique mondial, 2020. *Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy*. [En ligne] Accessible à l'adresse : https://www3.weforum.org/docs/WEF_New_Nature_Economy_Report_2020.pdf
- 42 Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposures (ENCORE). [En ligne] Accessible à l'adresse : <https://encorenature.org/en>
- 43 En raison d'un délai d'attente lié aux données, il y a un décalage de deux ans dans la déclaration de nos émissions financées.
- 44 L'empreinte d'émissions financées de la TD s'harmonise avec la méthodologie du PCAF pour quatre catégories d'actifs. Dans le reste du rapport, nos « prêts aux entreprises » correspondent à la catégorie d'actifs du PCAF « Business loans and unlisted equity », car la TD ne détient pas d'actions non cotées. Nous utilisons les expressions « investissements figurant au bilan » ou « investissements » pour désigner la catégorie d'actifs du PCAF « Listed equity and corporate bonds ». Nous utilisons l'expression « Prêts hypothécaires résidentiels » quand nous faisons référence à la catégorie d'actifs du PCAF « Mortgages ». Enfin, nous employons l'expression « Prêts auto aux consommateurs » pour faire référence à la catégorie d'actifs du PCAF « Motor vehicle loans ».
- 45 Selon le guide de calcul des émissions de la catégorie 6 du champ d'application 3 : déplacements d'affaires du GHG Protocol, ces émissions désignent les émissions associées au transport des employés pour des activités professionnelles au cours de l'année de déclaration.
- 46 En 2023, nous avons retraité nos résultats des champs d'application 1 et 2 pour 2019, 2020, 2021 et 2022 afin d'intégrer les données de Cowen Inc., entité acquise par la TD en 2023. Cette acquisition entraîne une hausse des émissions – en tonnes d'éq. CO₂ – de 3 544 en 2019, de 3 368 en 2020, de 2 819 en 2021 et de 3 221 en 2022. Ces données ont été estimées en fonction de la superficie en pieds carrés du portefeuille immobilier de Cowen, multiplié par l'intensité énergétique d'autres actifs du portefeuille immobilier de la TD et par les facteurs d'émissions applicables, pour chacune des années.
- 47 La période de référence quant aux émissions de GES liées à l'immobilier (électricité, propane, eau froide, diesel, mazout de chauffage, vapeur et gaz naturel) s'étend du 1^{er} août au 31 juillet afin de s'appuyer sur des données plus à jour. Pour les autres sources d'émissions, la période de référence demeure la même que celle de l'exercice financier de la TD (du 1^{er} novembre au 31 octobre). La quantification des émissions de GES liées aux activités de la TD est effectuée par WSP, une firme d'ingénierie et de consultation.
- 48 Émissions du champ d'application 3, en excluant la catégorie 15 : émissions financées.
- 49 Notre empreinte d'émissions financées n'inclut que les investissements figurant au bilan gérés par l'équipe Gestion de la trésorerie et du bilan de la TD.
- 50 En mars 2023, la TD a acquis Cowen Incorporated (Cowen). Nous n'avons pas intégré Cowen à notre empreinte d'émissions financées du champ d'application 3, car Cowen ne réalise pas d'activités de prêt et que ses placements sont hors de la portée du PCAF. Dorénavant, nous nous efforcerons d'analyser les répercussions des activités de Cowen sur les marchés financiers sur nos cibles intermédiaires d'émissions financées, et songerons à les intégrer, au besoin.
- 51 Nous utilisons les données les plus récentes dont nous disposons pour l'année de déclaration applicable au moment d'exécuter nos modèles pour estimer notre empreinte d'émissions financées et nos cibles de référence (à la fin de l'exercice 2023 pour ce rapport). Nous incluons des mises à jour de nos données sources, qui peuvent comprendre des mises à jour rétroactives relativement aux émissions ou aux données de production de nos clients, dans certains cas en raison de l'amélioration des estimations ou, parfois, du fait que les clients ont commencé à déclarer leurs émissions. Cette année, nos cibles de référence incluent des mises à jour rétroactives des données sources, et nous prévoyons que dans les années futures, nous apporterons des mises à jour rétroactives aux données sources visant notre empreinte également.
- 52 L'examen limité de notre empreinte d'émissions financées ne comprenait pas l'empreinte des FPI ni des émissions du champ d'application 3 du secteur automobile. Pour en savoir plus, consultez le [Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2023](#).

Notes de fin suite

- 53 Dans le cadre de la méthodologie du PCAF, la valeur de l'entreprise y compris les liquidités (VEL) est le dénominateur du ratio permettant de calculer le facteur d'attribution des émissions financées, c'est-à-dire le ratio des émissions d'un client qui sont attribuées à la Banque. Par conséquent, lorsque la valeur (le dénominateur) augmente, le ratio global diminue, de même que les émissions financées attribuées à la Banque.
- 54 Les calculs sont basés sur les émissions financées qui font actuellement l'objet d'un suivi, et ils sont assujettis à la disponibilité générale des données.
- 55 Pour nos estimations relatives aux prêts automobiles aux consommateurs, nous avons utilisé les plus récentes données moyennes d'avant la COVID-19 disponibles quant à la distance parcourue par les véhicules, afin d'éviter les anomalies liées aux répercussions de la pandémie.
- 56 Nos facteurs d'émissions du PCAF sont fondés sur les données d'Exiobase v3.7 (année de base : 2015), et ils ont été obtenus avant mars 2023. Les données d'Exiobase ont été rajustées en fonction de l'inflation jusqu'en 2018, et converties en dollars américains selon un taux de change de 2018.
- 57 Puisque les émissions financées attribuées à une institution financière sont fonction du ratio de l'engagement financier du client et de la valeur de l'entreprise, des changements d'évaluation peuvent mener à un ratio d'attribution plus élevé ou plus faible et générer de la volatilité à l'égard des résultats sur 12 mois.
- 58 Le secteur industriel comprend les secteurs de l'aluminium, du ciment, des métaux et mines, et du fer et de l'acier.
- 59 Nous avons retraité nos niveaux d'émissions de référence (basés sur l'année 2019) afin d'y intégrer les meilleures données disponibles sur les émissions des clients. Il y a principalement deux raisons à cela : 1) nos fournisseurs de données externes ont, de façon rétroactive, réévalué les émissions estimatives des clients et ont modifié les résultats à la fois passés et actuels pour permettre d'établir des comparaisons d'une année sur l'autre; et 2) certains de nos clients ont divulgué leurs émissions pour la première fois cette année, avec des données remontant à 2019. Nos anciens niveaux de référence par secteur étaient les suivants : énergie – 2 078 g éq. CO₂/\$ (le nouveau niveau de référence est 5 % plus élevé); production d'électricité – 376 kg éq. CO₂/MWh (le nouveau niveau de référence est moins de 1 % plus élevé); fabrication automobile – 194 g éq. CO₂/vkm (le nouveau niveau de référence est 7 % moins élevé); aviation 87 g éq. CO₂/pkm (le nouveau niveau de référence est 1 % plus élevé).
- 60 Selon les niveaux d'émissions du rapport World Energy Outlook 2022 de l'AIE, rajustés pour retirer les activités spécialement dédiées au fret.
- 61 Nous avons normalisé nos résultats pour isoler les répercussions de la COVID-19 sur le coefficient d'occupation, c'est-à-dire le pourcentage des places disponibles qui sont occupées par des passagers.
- 62 International Air Transport Association. *Industry Statistics Fact Sheet*. [En ligne], décembre 2023. Accessible à l'adresse : <https://www.iata.org/en/iata-repository/pressroom/fact-sheets/industry-statistics/>
- 63 Distribution de CO₂ pour le champ d'application 1 de 2019 selon l'initiative SBTi. Vols de passagers, y compris le transport de marchandises associé à ces vols.
- 64 Environnement et Changement climatique Canada. Rapport d'inventaire national 1990–2021 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada, figure ES-6, gouvernement du Canada. [En ligne], 2023. https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/eccc/En81-4-2021-1-fra.pdf
- 65 Les neuf secteurs à forte intensité d'émissions de carbone définis par l'Alliance bancaire Net Zéro sont les suivants : agriculture, aluminium, ciment, charbon, immobilier commercial et résidentiel, fer et acier, pétrole et gaz, production d'électricité et transport.
- 66 Pour notre portefeuille aux États-Unis, actuellement, nous n'avons pas intégré de données sur la superficie à nos estimations au chapitre des émissions financées.
- 67 Kennedy, Madi, et Tom-Pierre Frappé-Sénéclauze. *Canada's Renovation Wave: A Plan for Jobs and Climate*, Pembina Canada, [En ligne], 2021. <https://www.pembina.org/reports/canadas-renovation-wave.pdf>
- 68 Deland, Charles, et Alexander Vanderhoof, *Only Hot Air? The Implications of Replacing Gas and Oil in Canadian Homes*, Institut C.D. Howe, [En ligne], 2022. <https://www.cdhowe.org/public-policy-research/only-hot-air-implications-replacing-gas-and-oil-canadian-homes>
- 69 Environnement et Changement climatique Canada. Plan de réduction des émissions pour 2030 : Prochaines étapes du Canada pour un air pur et une économie forte, gouvernement du Canada. [En ligne], 2022. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/reduction-emissions-2030/plan.html>
- 70 Régie de l'énergie du Canada. Avenir énergétique du Canada : Résumé, gouvernement du Canada. [En ligne], 2023. <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/avenir-energetique-canada/2023/resume/index.html#a1>
- 71 Environnement et Changement climatique Canada. *Rapport d'inventaire national 1990–2021 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*, figure ES-6, gouvernement du Canada., [En ligne], 2023. Accessible à l'adresse : https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/eccc/En81-4-2021-1-fra.pdf
- 72 *Natural Capital Protocol*, page 12, 2016. https://capitalscoalition.org/capitals-approach/natural-capital-protocol/?fwp_filter_tabs=guide_supplement
- 73 Nos cibles d'émissions financées couvrent actuellement les activités de prêt et des marchés de capitaux dans quatre secteurs, alors que notre cible précédente de 100 milliards de dollars pour une économie à faibles émissions de carbone (atteinte en 2022) et notre cible actuelle de 500 milliards de dollars en matière de finance durable et de décarbonisation couvrent un éventail plus large de secteurs et d'activités commerciales. En outre, en ce qui concerne les activités de prêt, nos cibles d'émissions financées et notre cible visant à soutenir une économie à faibles émissions de carbone s'appuient sur des méthodologies différentes. Enfin, les émissions financées sont calculées sur une période de deux ans pour pallier la disponibilité limitée des données d'émissions des entreprises, tandis que les contributions à notre cible en matière de finance durable et de décarbonisation sont calculées d'après les données du dernier exercice.